

# POITOU-CHARENTES CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau des opérations autorisées

**2 0 1 2**

N°	identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANGOULÊME - Îlot Lacroix-Charbonnaud - ancienne abbaye Saint-Cybard, logis de l'abbé	CHAILLOU	Mélanie	Hadès	SP	X
2	ASNIÈRES-SUR-NOUIÈRE - LGV - Champs du Frêne	MARTIN	Franck	Éveha	SP	LGV-NR
3	ASNIÈRES-SUR-NOUIÈRE - LGV - phase 80	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OPD	LGV
4	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - Châtelet d'entrée nord-ouest	CHAUVEAU	Caroline	Hadès	SP	X
5	BOURG-CHARENTE - Les Pièces de Monsieur Jarnac	CONNET	Nelly	Inrap	SP	X
6	BROSSAC - LGV - phase 83	MOPEAU	Nathalie	Inrap	OPD	LGV
7	BROSSAC - LGV - phase 115	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	LGV
8	CELLEFROUIN - Église priorale Saint-Martin	TERNET	Sylvie	Bénévole	SD	X
9	CHALAIS - Le Château	MATHÉ	Vivien	Université	PMS	X
10	CHARMÉ - LGV - phase 78	MAREMBERT	Fabrice	Inrap	OPD	LGV
11	CHASSENON - Cassinomagus	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	PCR	X
12	CHASSENON - Longeas, les Thermes	HOURCADE	David	Collectivité	FP	X
13	CHASSENON - Quartier sud-ouest de l'agglomération antique	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	FP	X
14	CHASSENON - Le Bourg, presbytère	POIRIER	Philippe	Inrap	OPD et SP	X
15	CHASSENON - L'église Saint-Jean-Baptiste	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	MI	X
16	CHASSENON - Entrée ouest du Bourg	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	OPD	X
17	CHASSENON - Rue du Cimetière	SICARD	Sandra	Collectivité	OPD	X
18	CHASSENON - Prés des Maisons	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	SD	X
19	CHASSENON - L'Aubert	POIRIER	Philippe	Inrap	OPD	X
20	CHASSENON et ÉTAGNAC - Pylas	SICARD	Sandra	Collectivité	OPD et SP	X
21	CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE - Le Champ des Girards	LAVOIX	Guéille	Inrap	OPD et SP	X
22	CHENON - L'Échatotto	MATHÉ	Vivien	Université	PMS	X
23	COULGENS - Le Logis de Sigogne	SAUVAITRE	Natacha	Hadès	SD	X
24	DEVIAT - LGV - phase 82	BAÏS	Jean-Christophe	Inrap	OPD	LGV-NR
25	ÉRAVILLE - Église Saint-Pierre	VALLET	Sophie	Archéosphère	SP	X
26	FONTENILLE - Dolmen de la Petite Pérotte	ARD	Vincent	Post-Doc	FP	X
27	LA ROCHEFOUCAULD - Stade et Place du Champ de Foire	BARBIER	Emmanuel	Inrap	OPD	X
28	LINARS - LGV - La Foullère	CALMÉS	Christophe	Hadès	SP	LGV
29	LONDIGNY - LGV - La Grande Brousse	CONNET	Nelly	Inrap	SP	LGV
30	LUXÉ - La Tame, aménagement portuaire au bordure de la Charente	VAUDIN	Laurent	Bénévole	SD	X
31	LUXÉ et VILLOGNON - LGV - phase 79	MOUTARDE	Bénédictine	Inrap	OPD	LGV
32	MARILLAC-LE-FRANC - Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNRS	FP	X
33	NANTEUIL-EN-VALLEE - L'abbaye	PIAT	Jean-Luc	Hadès	FP	X
34	PAIZAY-NAUDOUIN EMBOURIE - La villa romaine des châteliers	CARRION I MASGRAU	Imma	Bénévole	PCR	X
35	PÉRIGNAC - LGV - La Puy du Rat	PÉSENTI	Claire	Éveha	SP	LGV
36	PUYMOYEN - Grand Bois	DIGAN	Mathaut	Inrap	OPD	X
37	ROUSSEAC - Le prieuré	MARTINS	David	Inrap	OPD	X
38	SAINT-CYBARDEAUX - Les Bouchauds	SICARD	Sandra	Collectivité	SP	X
39	SAINT-PELIX - L'église	PLISSON	Sophie	Bénévole	SD	X
40	SAINT-MARY - Les Forges	RASSAT	Graziella	Université	FP et PMS	X

POITOU-CHARENTES  
CHARENTE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
41	SAINT-PROJET-SAINTE-CONSTANT - Zone d'activité, extension du site d'emploi de Bandial-Tardoire	PELLISSIER	Julien	Inrap	OPD	X
42	SAINTE-SOULINE LGV - phase 124	SILHOUETTE	Hélène	Inrap	OPD	LGV
43	SALLES-D'ANGLES - Zone d'Activité du Pont Neuf - Phase 1	MARTINS	David	Inrap	SP	NR
44	SOYAUX - Rue du docteur Fernand Lamazo	BAKKAL-LAGARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	X
45	TOUVRE - Le Trou de la Coupe	LE RAY	Julie	Doctorant	SD	X
46	VILLEBOIS-LAVALLETTE - Château de Villebois-Lavalette	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OPD	X
47	VILLIERS-LE-ROUX - La Cave à Pintovin	KAMMENTHALER	Éric	Iker	SP	LGV
	Prospection inventaire - Angoulême et Champniers	BERNARDIN	Daniel	Bénévole	PRD	X
	Prospection aérienne - Département de la Charente	BOUCHET	Éric	Bénévole	PRD	X
	Prospection inventaire - Luxé, Fouqueure et Ligné	BRÈGE et VAUDIN	Claude et Laurent	Bénévole	PRD	X
	Prospection inventaire - Chassenon, Étaignac et Lessac	FABRE	Bernard	Bénévole	PRD	X
	Prospection subaquatique - Flouve Charente Saint-Simon et Bassac	GAILLEDREAU	Jean-Pierre	Bénévole	PRD	X
	Prospection inventaire - Département de la Charente	RASSAT	Graziella	Université	PRD	X

Pour les notices « LGV », voir le chapitre qui s'y rapporte. « NR », notice non reçue.

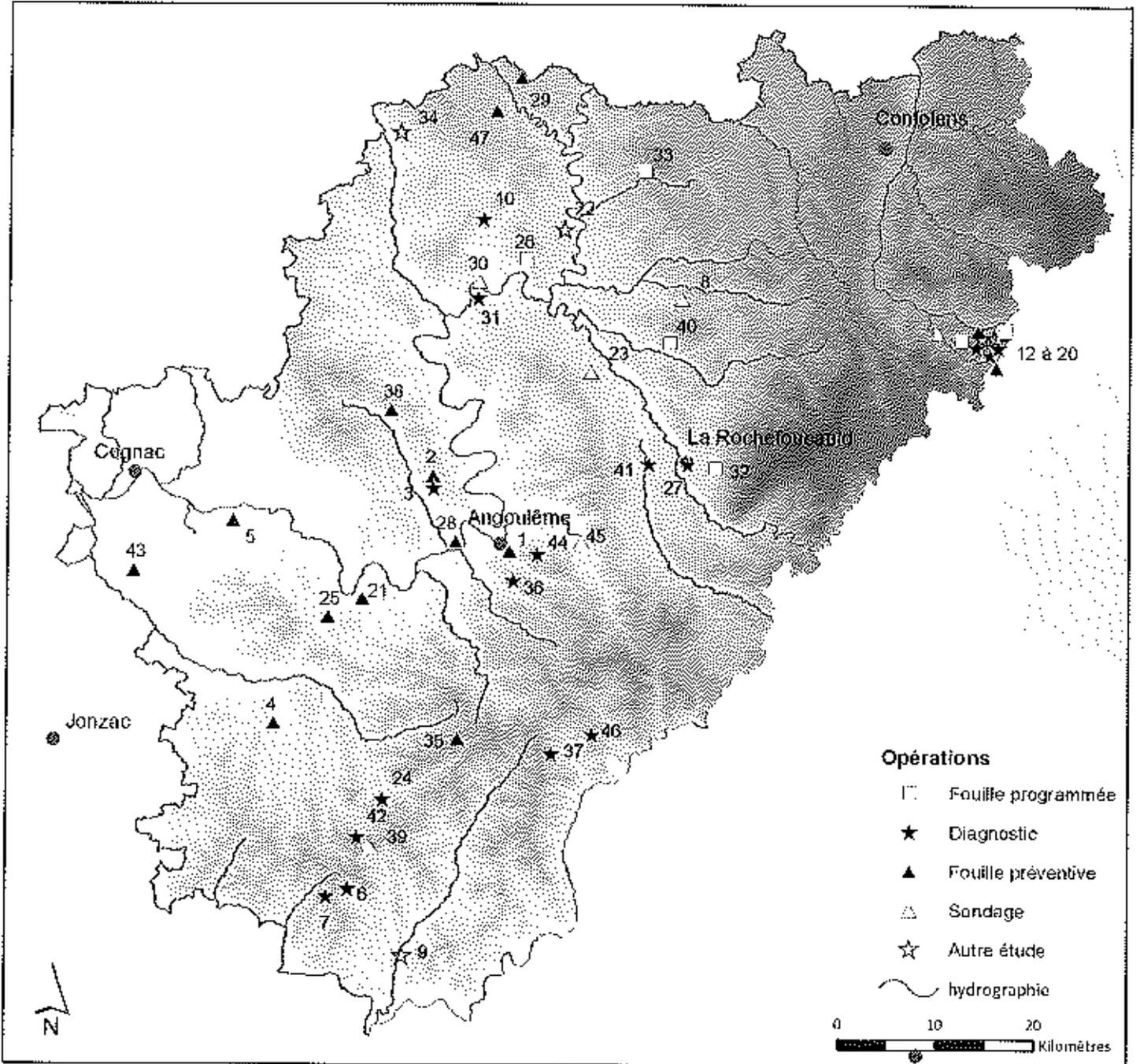


# POITOU-CHARENTES CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Carte des opérations autorisées

2 0 1 2



ANGOULÊME

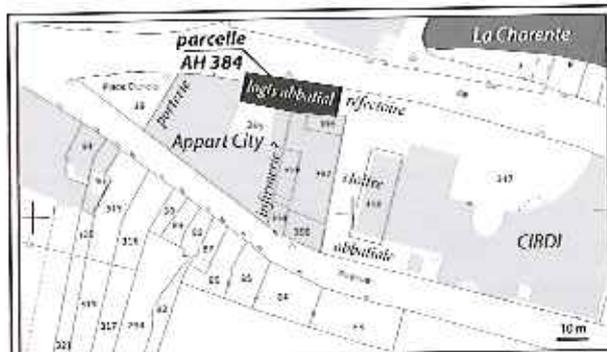
Îlot Lacroix-Charbonnaud - ancienne  
abbaye Saint-Cybard, logis de l'abbé

Moyen Âge

L'îlot Lacroix-Charbonnaud est situé au bord de la Charente, au pied du versant nord du promontoire sur lequel s'est établie la vieille ville d'Angoulême. Ce quartier péri-urbain possède une longue histoire qui s'étend du haut Moyen Âge à la période industrielle. En effet, une abbaye, fondée dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle autour de la cénobie de saint Cybard, s'y est développée et a acquis une grande importance au fil des siècles. C'était le lieu d'inhumation des comtes et évêques d'Angoulême au Moyen Âge central. Mais à partir

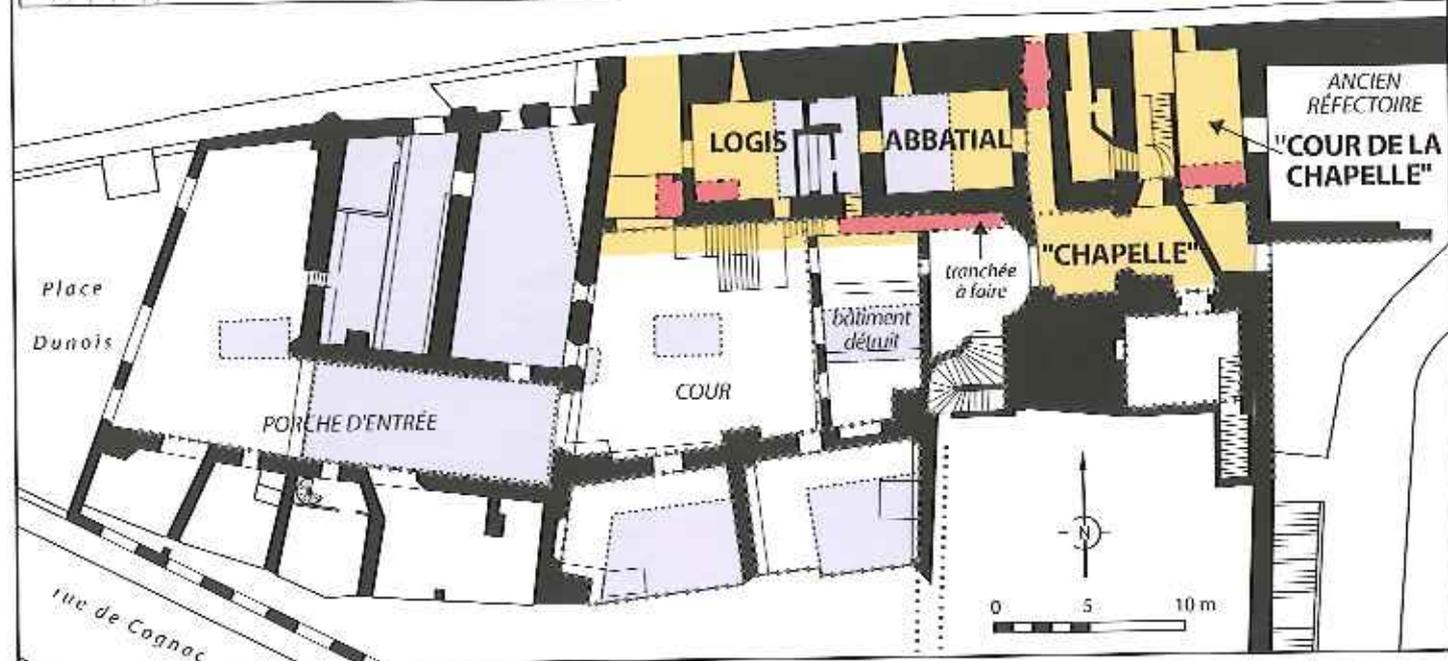
de la guerre de Cent Ans, Saint-Cybard n'a cessé de décliner, malgré des tentatives de redressement et d'importants travaux entrepris à l'époque moderne. Vendus comme Biens Nationaux en 1791, les bâtiments sont découpés et affectés à des fonctions industrielles : des brasseries et malteries à l'est et une papeterie à l'ouest.

Dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs projets de réaménagement du site ont été l'occasion de campagnes de fouille et d'étude du bâti, réalisées entre 1985 et 1988 (B. Boissavit-Camus),



LÉGENDE

- Emprise de la zone étudiée en 2012
- Sondages réalisés en 2012
- Emplacement approximatif des fouilles réalisées en 1985-1988
- Parements étudiés lors des campagnes de 2002 et 2008



Angoulême, îlot Lacroix-Charbonnaud, plan de situation de la campagne de 2012, ainsi que des opérations archéologiques effectuées dans la partie occidentale de l'îlot depuis les années 1980 (Dessin : M. CHAILLOU, d'après un fond de plan fourni par Vinci en 2008).

en 2002 (M.-É. Schoffer, Inrap), puis en 2008 (M. Chaillou, Hadès). Au nord-ouest de l'îlot, le bâtiment identifié comme l'ancien logis abbatial et un passage voûté d'accès au cloître, appelé improprement « chapello », propriétés de la ville d'Angoulême, n'ont pas été concernés par ces campagnes de travaux. Désirouse de les stabiliser et de les mettre en valeur, la municipalité a engagé en 2010 un projet de réhabilitation de ces bâtiments, à l'origine d'une nouvelle prescription d'archéologie préventive du SRA, articulée autour d'une étude du bâti et de plusieurs sondages dans le sous-sol. Confiée à la société Hadès par la ville d'Angoulême, l'opération a démarré en juillet 2012, et s'est développé en deux phases comprenant plusieurs volets, réalisés en fonction de l'avancement des travaux. L'opération est encore en cours : un sondage reste à réaliser dans la cour, le long du mur sud du logis (mars 2013).

Les premiers résultats de cette étude confirment l'origine médiévale du logis abbatial, dont une partie de la façade sud et des vestiges de fenêtres pourraient appartenir à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. Le logis a cependant été très fortement remanié à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, en particulier par la construction d'une voûte en berceau longitudinal traversant tout le rez-de-chaussée, et par la réédification de la façade nord au XVII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci est postérieure à la construction des murs de refend de l'étage, qui n'appartiennent déjà plus au Moyen

Âge. Au sud-est du logis, la construction du passage voûté dit « chapelle » pourrait être assez tardive, peut-être du début de l'époque moderne, malgré la typologie « médiévale » de la modénature de ses nervures d'ogives. En dernier lieu, la façade nord du logis a été doublée au rez-de-chaussée pour permettre la construction d'une terrasse à l'étage.

Les sondages ont révélé des aménagements pour la plupart du XIX<sup>e</sup> siècle, vestiges de l'occupation industrielle du site. Mais dans la partie occidentale du logis, la stratigraphie pourrait être plus ancienne. Pauvre en mobilier et en structures, des analyses au <sup>14</sup>C permettront peut-être d'affiner la chronologie.

Il demeure que, malgré une occupation du haut Moyen Âge avérée dans la partie sud-orientale du site (à l'emplacement du CNBDf), il ne semble pas que sa partie nord-ouest, en bordure de Charente, en ait conservé le témoignage. Conformément à ce qu'avaient proposé nos prédécesseurs, cette partie de l'abbaye ne semble avoir été lotie que tardivement, mais toutefois plus précocement qu'au bas Moyen Âge (proposition de M.-É. Schoffer en 2002). Les sondages à l'intérieur du bâtiment présentant une stratigraphie bouleversée par la construction de la voûte tardo-médiévale ; le sondage à venir le long de la façade sud du logis apportera peut-être des informations complémentaires précieuses.

Mélanie CHAILLOU

Moyen Âge

Époque moderne

BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE  
Châtelet d'entrée nord-ouest

L'opération de fouille préventive menée sur le châtelet d'entrée du château de Barbezieux comporte trois volets : une étude archéologique du bâti visant à caractériser les aménagements défensifs et résidentiels de la porterie, un sondage exploratoire dans la cour du château afin de déterminer la nature et l'état de conservation du chemin permettant d'accéder à la basse-cour du château et la constitution d'un inventaire des graffitis conservés dans plusieurs salles, avec proposition de datation. Tous ces points abordés donnent aujourd'hui une lecture plus complète du monument depuis sa construction jusqu'aux restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le châtelet se compose de deux tours semi-circulaires de 8,65 m (nord) et 8,30m (sud) de diamètre et d'un pavillon central au-dessus du passage d'entrée. Il s'organise sur quatre niveaux, dont un rez-de-chaussée composé de chambres de tir couvertes en coupole et percées de plusieurs ouvertures de tir (trois au nord, deux au sud). L'aspect casematé de ces salles est renforcé par un talus extérieur qui s'interrompt au niveau des ouvertures. Ces dernières sont construites avec un bloc monolithe de calcaire jaunâtre, percé d'une ouverture circulaire d'environ 17 cm de diamètre dont la partie supérieure est agrémentée d'une visée. Il est possible que des fers ancrés dans ces blocs aient servi à engager et stabiliser l'arme à feu utilisée. L'ébrasement extérieur (Fig. 1) est composé d'un calcaire froid plus résistant,

formant l'appui et le couverture plat, tandis que les joues latérales ont été taillées en demi-sphère de façon à agrandir l'angle de flanquement. Un arc de décharge surmonte ces ouvertures de tir qui constituent le seul aménagement défensif du châtelet en partie basse. Ses caractéristiques architecturales proposent l'utilisation d'armes à feu portatives de petit calibre comme la couleuvrine ou l'arquebuse. Au vu de ces éléments, la datation proposée est la fin du XV<sup>e</sup> et le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, ce que confirment les gravures de personnages réalisés dans les évents de la salle nord.

Si ce n'est par ces ouvertures de tir, la porte d'entrée ou le passage axial ne sont pas particulièrement défendus : seuls 2 vantaux étaient barrés d'une poutre dont la glissière est encore bien conservée au sud. Il faut remarquer que les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle ont refaçonné toute l'élévation d'origine au-dessus de la porte d'entrée. De plus, les mâchicoulis disposés en couronnement courent sur tout le pourtour du châtelet et communiquent avec les courtines situées de part et d'autre de ce dernier ; ce qui a été vérifié dans un sondage situé au contact de la tour nord. Ils se composent d'une gaine de circulation installée sur un encorbellement à triple console, surmonté d'une frise à motif en arc brisé à intrados trilobé imitant un tas-de-charge. Le parapet, percé de petites baies rectangulaires, a été entièrement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle. Seul le pavillon central de



Figure 1 : Barbezieux-Saint-Hilaire, le châteleet d'entrée du château, canonnière axiale défendant le passage central du châteleet surmontée d'un évent rebouché et posée sur le talus défensif de la tour nord (vue prise vers le nord-est) (Cliché : C. Chauveau).



Figure 2 : Barbezieux-Saint-Hilaire, le châteleet d'entrée du château, fenêtre du dernier étage de la tour sud avec traverso, moulure à croiséc et bases pyramidales et le linteau en place (vue vers le nord-est)(Cliché : C. Chauveau).

plan rectangulaire témoigne de l'époque de construction du châteleet pour la partie sommitale, avec les gaines de cheminées des étages intermédiaires.

Le premier et le deuxième étage s'organisent en trois salles de plan quadrangulaire, une dans chaque tour et une grande salle centrale. Elles offrent toutes les caractéristiques de la vie quotidienne avec des éléments de



Figure 3 : Barbezieux-Saint-Hilaire, le châteleet d'entrée du château, sondage devant le passage d'entrée du châteleet côté cour avec le chemin d'accès des XIV-XV<sup>e</sup> siècles et deux silos antérieurs situés de part et d'autre (vue vers l'ouest) (Cliché : C. Chauveau).

confort tels que des cheminées et de grandes fenêtres rectangulaires alignées verticalement en façade extra-muros. La présence d'une évacuation d'évier au premier étage au sud accentue le caractère domestique des activités. Dans l'ensemble, les fenêtres ont été modifiées mais elles conservent leur structure d'origine : seuls les corps de moulures ont été changés et/ou restaurés, à l'exception de la fenêtre du deuxième étage de la tour sud (extra-muros). Celle-ci se compose d'une traverso au tiers de la partie haute de l'ouverture et d'un appui encore en place (Fig. 2). Son encadrement extérieur est agrémenté d'une moulure à croiséc de stylo maniéré reposant sur des bases pyramidales, tandis que le linteau est un bloc monolithe de calcaire reposant sur deux culots sculptés à motif géométrique. Les aménagements résidentiels du châteleet présentent les caractéristiques architecturales du dernier quart du XV<sup>e</sup> et du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin, une glacière aménagée dans le substrat sous la tour nord n'a pu être datée.

Le chemin d'accès à la cour du château a été découvert sous une stratigraphie de remblais rapportés après arasement de la plate-forme du château, au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Fig. 3). Il est encaissé dans le substrat calcaire qui a été entaillé en cuvette sur deux 2,45 m de large et est orienté nord-ouest/sud-est, dans l'axe du passage axial du châteleet. Son épaisseur maximale avoisine les 0,50 m, avec un apport de sédiments argilo-limoneux que scelle un niveau de

cailloutis de calcaire formant le niveau de circulation. Au regard des éléments céramiques, il est possible de dater ce chemin des XIV-XV<sup>e</sup> siècles. Il recouvre les comblements de deux structures circulaires qui sont apparues de chaque

côté du chemin qui peuvent s'apparenter à des structures de stockage.

Caroline CHAUVEAU

Paléolithique

Antiquité

## BOURG-CHARENTE Les Pièces de Monsieur Jarnac

Moyen Âge

La fouille préventive de Bourg-Charente a été prescrite par le SRA à la suite d'un diagnostic réalisé par M. Folgado en 2011, dans le cadre du projet d'implantation d'une esturgeonnerie.

L'emprise fouillée est située sur la rive gauche de la Charente, à quelques kilomètres au sud de Cognac, sur un versant marneux au pied d'une corniche calcaire.

La fouille, réalisée en 2012, concernait une surface de 20 000 m<sup>2</sup> et s'organisait sur trois secteurs discontinus relevant de trois grandes périodes : le Paléolithique, la période antique et la période médiévale.

### Le secteur Paléolithique

La surface de ce secteur représente 8 000 m<sup>2</sup> et comprend des niveaux du Paléolithique moyen et supérieur conservés sur la partie moyenne et haute du versant (fig. 1).



Figure 1 : Bourg-Charente, vue générale, vers l'est, du secteur Paléolithique (Cliché : P. Neury).

La séquence sédimentaire, dont la puissance atteint plus de 4 m, est constituée à la base, d'une nappe alluviale grossière correspondant à une terrasse de la Charente, surmontée par plusieurs générations de dépôts colluviaux emboîtés. La partie inférieure des colluvions, à texture limoneuse et décarbonatées, semble s'être mise en place au cours du Pléniglaciaire moyen (~OIS 3), tandis que la partie supérieure, plus grossière, est attribuée au Pléniglaciaire

supérieur (~OIS 2). Un sol brun calcaire holocène, plus ou moins fortement tronqué par les travaux agricoles, termine la séquence.

Les occupations paléolithiques sont interstratifiées dans toute l'épaisseur de la séquence, avec celles du Paléolithique moyen dans la partie moyenne et basse du versant et celles du Paléolithique supérieur ancien dans la partie moyenne et haute du versant.

Les vestiges du Paléolithique moyen sont en position primaire dans les dépôts colluviaux fins, et dessinent une organisation connue pour ces périodes avec des aires d'activité différenciées : aires de production de supports en silex (amas de débitage) / aires d'activités autres où les outils en silex sont abandonnés.

Les vestiges du Paléolithique supérieur se présentent sous la forme de concentrations, dans lesquels des remontages ont été réalisés. Ces aires de débitage semblent toutefois en position légèrement dérivée (érosion, colluvionnement...). Les données typotechnologiques rapprocheraient le locus le plus récent de la période gravettienne, les autres présentant des éléments aurignaciens.

### Le secteur antique

Pour la période antique, les ensembles de bâtiments se situent en bordure nord-est de l'emprise du projet, en léger surplomb par rapport au fond actuel de vallée de la Charente. Ils sont implantés en partie dans les matériaux calcaires composant la nappe alluviale (au nord) et dans les limons colluviaux en approche du versant (au sud).

Le décapage, qui s'est concentré sur les 3 000 m<sup>2</sup> de zone densément bâtie, a révélé un ensemble de trois bâtiments, dont l'un, particulièrement bien conservé, a connu une occupa-

tion pérenne entre l'époque augustéenne et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. D'ouest en est, la fouille a permis de mettre au jour un ensemble architectural à vocation thermique (bâtiment 1) recoupé par des silos médiévaux. Au centre et suivant une orientation différente du premier bâtiment, un groupe de murs fortomont arasés dessine l'extrémité méridionale d'un petit édifice (bâtiment 2) aligné sur un mur de clôture. Enfin, à l'est et à environ 70 m de celui-ci est apparu le der-

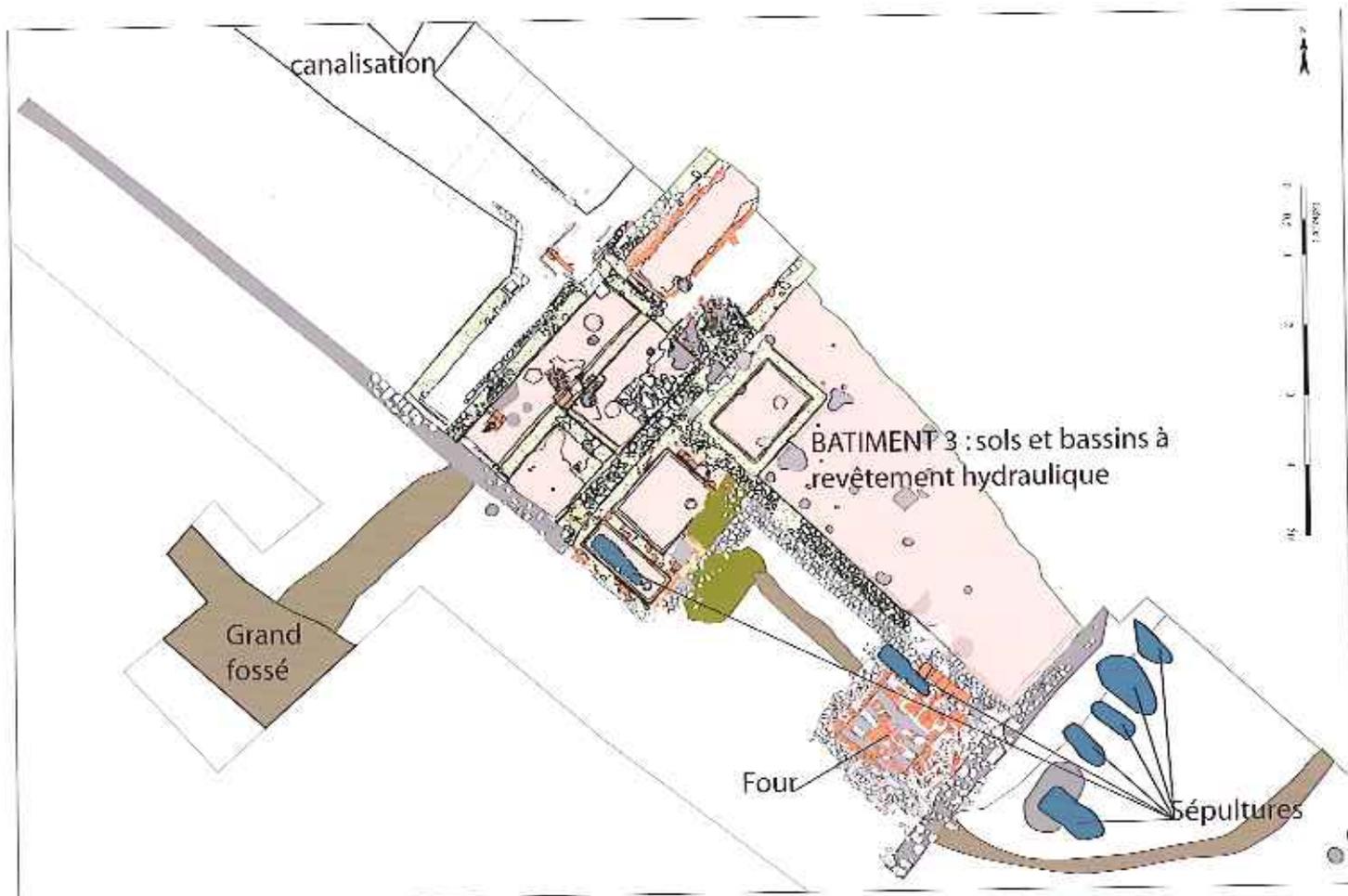


Figure 2 : Bourg-Charente, plan du bâtiment 3, secteur antique de Bourg-Charente (Cliché : P. Neury et A. Harry).

nior ensemble architectural (bâtiment 3), qui correspond également à l'extrémité d'une construction qui se développe dans la parcelle septentrionale (non affectée par le projet). L'édifice, qui s'étend sur 170 m<sup>2</sup>, renferme de nombreuses

salles à revêtement de sol et parois étanchéifiées par du béton de tuileau (fig. 2). En outre, plusieurs états de constructions ont été identifiés au sein de ces aménagements à vocation artisanale, et plus probablement à vocation viticole.

Un four de potier semble également fonctionner lors d'une phase antérieure à cette activité (fig. 3). De nombreux fragments d'amphores de provenance régionale ont été mis au jour lors de la fouille de cette structure précoce (augusto-tibérienne ?). Enfin, des réaménagements semblent intervenir (dans les salles à vocation viticole) dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle/début du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, par remblaiement des bassins et installation de structures de combustion. La fonction (artisanale ou domestique) de ces pièces reste encore à déterminer. Enfin, les niveaux de d'abandon et de démolition de l'édifice ont livré du mobilier



Figure 3 : Bourg-Charente, vue du four de potier dans le bâtiment 3 (Cliché : A. Harry).

céramique des III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècles, sans que l'on puisse statuer sur le caractère de l'occupation : continuité de celle-ci ou fréquentation épisodique du lieu au Bas-Empire. Entre ce bâtiment 3 et l'édifice central, se trouve une canalisation en U dont la fonction (artisanale ou d'agrément) reste à déterminer. En outre, cet aménagement semble en relation avec un large et profond fossé de clôture domaniale qui limite l'accès aux bâtiments 2 et 3 par le sud.

Pour conclure, on doit insister sur l'état remarquable de conservation du bâtiment viticole, qui a livré des murs conservés jusqu'à 1,5 m de hauteur au niveau de structures excavées (de type bassin). L'étude architecturale de ces aménagements à revêtement hydraulique et les comparaisons avec d'autres plans d'établissements viticoles devraient permettre d'avancer dans la compréhension du fonctionnement de ces installations. Rappelons que, dans les années 1980, des aménagements viticoles importants ont été fouillés à moins de 10 km de ce site (site de la Haute-Sarrazine à Cognac).

### Le secteur médiéval

Une occupation médiévale a été caractérisée à l'ouest de l'emprise, au fond du cirque calcaire, sur une légère pente constituée de dépôts alluviaux grossiers.

A l'extrémité sud-ouest de ce secteur de 5 000 m<sup>2</sup>, quarante-deux structures en croix identifient une aire d'ensilage de 1 000 m<sup>2</sup>. L'étude céramique réalisée par Brigitte Véquaud (Inrap) à partir du mobilier peu abondant mis au jour indique une occupation située principalement entre les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles avec une pérennisation jusqu'au XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècle (une fosse).

Les sépultures trouvées plus à l'est semblent contemporaines de ces structures, sans qu'un lien direct puisse être fait entre les deux. Aucune trace d'habitation pouvant être liée à l'aire d'ensilage ou aux sépultures n'a été mise au jour sur l'emprise de la fouille.

### L'occupation funéraire du haut Moyen Âge

Cette phase funéraire est matérialisée par des sépultures réparties en deux groupes distincts : à l'ouest de la parcelle (à proximité des structures médiévales) et à l'est (au sein des bâtiments antiques).

Le premier ensemble (ouest) est composé de quatorze sépultures organisées très différemment, en rangées, petit groupe ou isolées. Chaque entité est distante des autres de quelques mètres. Les datations au radiocarbone attribuent ces sépultures au VIII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Ce sont principalement des sépultures primaires individuelles, parmi lesquelles des coffrages de blocs calcaires ont été utilisés exclusivement pour les sujets les plus jeunes. Les autres semblent être dénuées de toute architecture funéraire. Une sépulture contenait les restes de deux sujets adultes, inhumés simultanément, l'un sur le dos, le second sur le ventre (fig. 4).

Toutes les sépultures respectent la même orientation ouest/est. Toutes les classes d'âge sont représentées, du sujet périnatal à l'individu adulte mature.

Le second ensemble se situe dans le secteur antique (est). Une série de sept sépultures pourrait également être rattachée à la période alto-médiévale (datation en cours). Parmi ces dernières, cinq sont alignées perpendiculairement



Figure 4 : Bourg-Charente, inhumation simultanée de deux individus adultes (Cliché : I. Souquet-Leroy).

au mur de façade oriental. Les sujets sont déposés sur le dos, la tête à l'ouest. L'utilisation de blocs calcaires disposés sur les longs côtés est récurrente. Les deux autres individus sont installés directement dans les structures antiques : la première dans les remblais d'un bassin à revêtement étanche, et la seconde sur le mur de l'alandier du four de potier. Le recrutement de cet ensemble diffère du premier, car aucun jeune sujet n'a été inhumé dans ce secteur.

Le fonctionnement de ces ensembles, isolés de tout édifice religieux, évoque une gestion funéraire typique du haut Moyen Âge. L'analyse des pratiques funéraires et du recrutement permettra de mieux connaître la prise en charge des défunts en milieu rural au cours de cette période de mutation.

Nelly CONNET, Lucie CHEHMANA, Alexandra HANRY,  
Laurent VILLAVERDE, Isabelle SOUQUET-LEROY et  
Pascal BERTRAN

## CELLEFROUIN

### Église priorale Saint-Martin

Cellefrouin est un bourg de Charente limousine, aux confins nord-est de l'ancien Angoumois médiéval. Connu pour son actuelle église Saint-Nicolas, à l'origine ancienne collégiale Saint-Pierre et centre d'une abbaye augustinienne établie à la fin du XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> siècle, Cellefrouin comptait plusieurs autres édifices religieux. Parmi ceux-ci, évoquons les vestiges d'une chapelle templière disparue, au lieu-dit Le Temple, une lanterne des morts de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, au cœur de l'ancien cimetière et les ruines de la chapelle Saint-Martin. Ces dernières, situées sur la rive droite du Son, à côté de la fontaine Saint-Martin et sur un terrain privé, restent méconnues. Il n'en subsistait qu'une travée avec deux piliers à colonnes, deux murs arasés et un retour d'angle effondré.



Cellefrouin, détail des bases du support sud ouest de la croisée du transept (Cliché : S. Ternet).

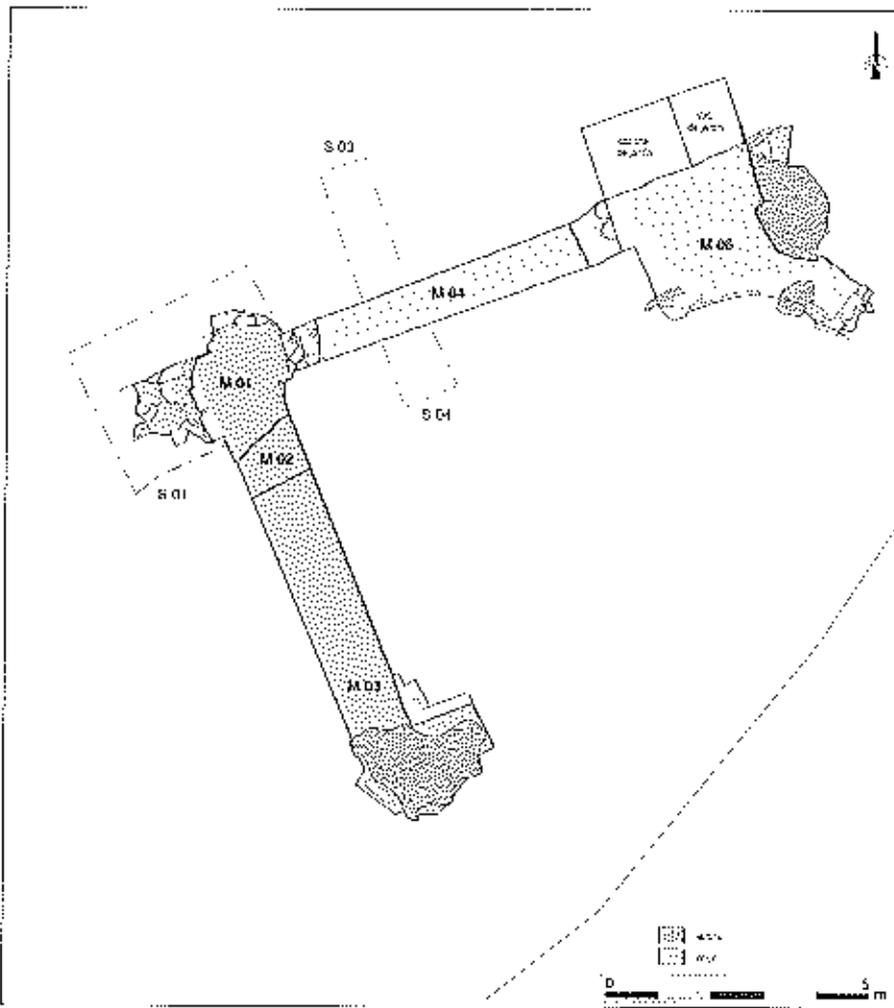
Les mentions originelles manquent concernant Saint-Martin de Cellefrouin et seules des sources secondaires existent. Dans son édition du Cartulaire de Cellefrouin, le chanoine Chevalier dresse la liste des prieurés et chapelles appartenant à l'abbaye et situés aux alentours, à savoir La Tâche, Valence, Saint-Claud et à Saint-Martin. D'après le Pouillé historique du diocèse d'Angoulême de l'abbé Nanglard, l'abbé de Cellefrouin devait l'entretien de la chapelle Saint-Martin en 1789. Il confère la chapellenie de Saint-Martin. D'après ces auteurs (dont les sources ne sont plus vérifiables et n'ont pas été retrouvées aux archives départementales de la Charente parmi les chartes du cartulaire de Cellefrouin), Saint-Martin aurait d'abord été un prieuré. Puis à partir de 1568, année durant laquelle les guerres de religion

occasionnent de nombreuses destructions en Angoumois, serait devenu une simple chapelle, jusqu'en 1789. Vendu ensuite comme Bien National, le domaine de l'ancien prieuré a été morcelé en plusieurs parcelles, dont les limites sont intéressantes à examiner. Sur le plan du cadastre napoléonien de 1846, on voit un bâtiment couvert sur l'une des parcelles, correspondant aux limites nord et ouest des vestiges encore en place. Le mur ouest sert de limite de parcelle. On pourrait alors avoir affaire à un bâtiment agricole privé, à fonction utilitaire, réutilisant les deux anciens piliers romans de l'église, reliés à cette fin par un mur moderne.

Quatre sondages principaux ont été implantés, l'un au pied du pilier nord-ouest, pour déterminer sa forme et l'orientation des murs, deux autres de part et d'autre du muret moderne reliant les deux piliers, pour vérifier les niveaux de sol intérieurs et extérieurs, puis un dernier à l'extérieur et à distance du bâtiment, vers l'ouest, pour vérifier les sols extérieurs et l'occupation antérieure. Le sondage au pied du pilier a mis en évidence deux étapes successives de récupération des pierres de taille du pilier et des murs, l'une d'époque contemporaine et l'autre moderne. En outre, la forme exacte du pilier a été précisée : il s'agit d'un support d'angle de croisée du transept, à double colonne sur ses faces est et nord, l'identifiant comme l'angle sud-ouest d'une vaste croisée du transept voûtée, probablement d'une coupole. Un mur se prolongeait à l'ouest de ce support, évoquant le départ d'une nef, complètement récupéré jusqu'à sa fondation.

Les deux sondages de part et d'autre du

muret moderne ont permis de mettre au jour des aménagements de jardin contemporains et d'épais Cellefrouin, plan d'ensemble des restes du bras sud du transept (DAO : S. Ternet).



Cellefrouin, plan d'ensemble des restes du bras sud du transept (DAO : S. Ternet).

S. Ternet). remblais modernes accumulés le long du mur. On a notamment observé un remblai de démolition constitué de tuiles plates perforées de trous carrés, en partie brûlées ainsi que de nombreux fragments de céramiques modernes très morcelées. L'implantation du muret a nécessité une tranchée de fondation, dans des remblais non fouillés. À l'intérieur, toute trace de dallage a disparu et seul un niveau de construction ou circulation subsiste, à la surface d'une épaisse couche d'argile naturelle. Dans le dernier sondage à l'ouest du bâtiment, des sols extérieurs empierrés, sur plusieurs niveaux successifs, sont conservés immédiatement sous la terre à jardin. La présence de céramique moderne et médiévale y est à signaler. D'autre part, le nettoyage des murs encore visibles et de leur base a permis de dégager l'arase de la moitié d'une absidiole, à l'est de la travée conservée.

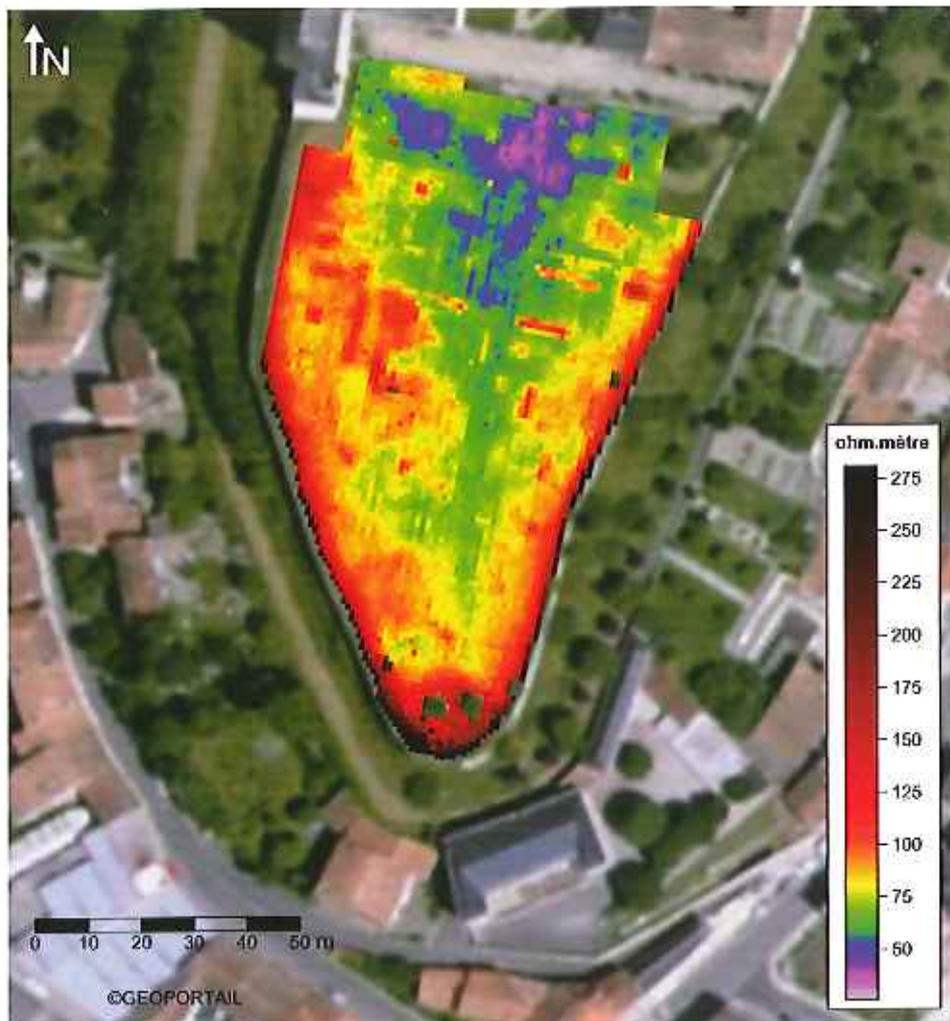
En somme, les vestiges en place correspondent à une partie de la croisée du transept et au bras sud du transept avec absidiole d'un édifice beaucoup plus vaste et inédit, probablement une église priorale, comme les textes le laissent supposer. En Angoumois, la présence d'un transept est le signe de l'existence d'une communauté. Il faut noter pour l'instant l'absence de sépultures et de traces des éventuels bâtiments conventuels, de même que notre méconnaissance de la longueur de la nef et de l'existence ou non d'un second bras du transept.

Sylvie TERNET

## CHALAIS Le Château

Une campagne de prospection géophysique a été menée au château de Chalais en avril 2012, en amont de travaux de mise en sécurité pour permettre sa réouverture au public. L'objectif de l'opération était d'obtenir un diagnostic rapide de l'éventuelle présence de vestiges archéologiques (structures enfouies, maçonnées ou fossoyées) dans les zones concernées, afin d'envisager les opérations nécessaires de protection et d'étude archéologique. Dans cette optique, trois méthodes complémentaires de prospection géophysique (électromagnétique, magnétique et électrique) ont été mises en œuvre dans la cour et la basse-cour, sur une surface totale d'environ 8 700 m<sup>2</sup>.

La relative pauvreté des résultats apportés par la méthode magnétique ajoutée aux constatations réalisées grâce aux diverses prospections électriques (profondeurs d'investigations : 0,5 m, 1 m et 1,5 m) indiquent que les vestiges présents au niveau de l'éperon subsistent aujourd'hui à une profondeur comprise entre 0,8 et 1,2 m ; ceci excepté à l'extrémité sud, où les résistivités élevées signalent un plus faible enfouissement des structures. Comme ce qui est classiquement observé dans des contextes similaires, les structures se concentrent sur les pourtours de l'espace disponible, et s'organisent selon les directions principales des remparts. Par endroits, les structures semblent orientées



selon deux directions différentes, ce qui pourrait indiquer plusieurs générations de construction, ce que la prospection géophysique seule ne peut confirmer.

Vivien MATHÉ

Chalais, variation de résistivité électrique apparente pour une profondeur comprise entre 0 et 1 m. Fond orthophotographique (source IGN). (A. Camus, UMR 7266 LIENSs, ULR Valor).

Antiquité

## CHASSENON

### Projet collectif de recherche *Cassinomagus*

L'année 2012 était la deuxième année de mise en œuvre du PCR « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques ». Un ambitieux programme de recherche a permis de poursuivre les objectifs engagés sur le chemin de la compréhension de cette importante agglomération antique.

**Axe 1 : Recherche documentaire (J.-Fr. Guéguen)**

Le traitement des informations fournies par les 172 documents découverts en 2011 aux Archives Départementales de la Charente et de la Haute-Vienne a été lancé :

- étude toponymique à partir de documents datant du <sup>x</sup>e siècle à la Révolution ;
- exploitation des listes parcellaires du cadastre napoléonien (AD16 3PPROV91/2) et report de 1800 parcelles de l'arpentement de 1756 (AD16 86E-DEPOT CC/1) ;
- liste des parcelles exploitées par des métayers ou des bordiers dans l'arpentement de 1756.

La recherche de documents concernant Chassenon aux Archives Départementales de la Vienne a été menée et achevée, à l'exception peut-être de procès devant la séné-

chaussée de Montmorillon dans la série B (justice). La pièce la plus intéressante est un aveu de 1625 (fig. 1) du vicomte de Rochechouart, pour sa vicomté, au roi de France en tant que comte de Poitou (AD86 C337).

**Axe 2 : Le chantier de construction des « thermes de Longeas » : étapes, techniques et organisation (D. Hourcade)**

Les deux campagnes de fouilles, menées en août et en octobre, ont permis de compléter de façon spectaculaire les données déjà connues sur la chronologie des thermes, leur plan, ainsi que leurs techniques de construction. Dans la cour sud, de nouveaux témoins d'une activité pré-thermale d'époque romaine précoce (structures fossoyées) ont été mis au jour. Dans la partie orientale des thermes, le mur de façade de l'édifice (fig. voir notice *infra*) et son entrée sud-est, jusqu'alors inédits, ont été découverts et l'organisation interne de ces espaces a été mieux appréhendée. Enfin, l'étude extrêmement minutieuse des maçonneries des salles-cendriers du rez-de-chaussée a livré de nombreuses informations sur l'organisation du chantier de construction. (Voir notice *infra*).

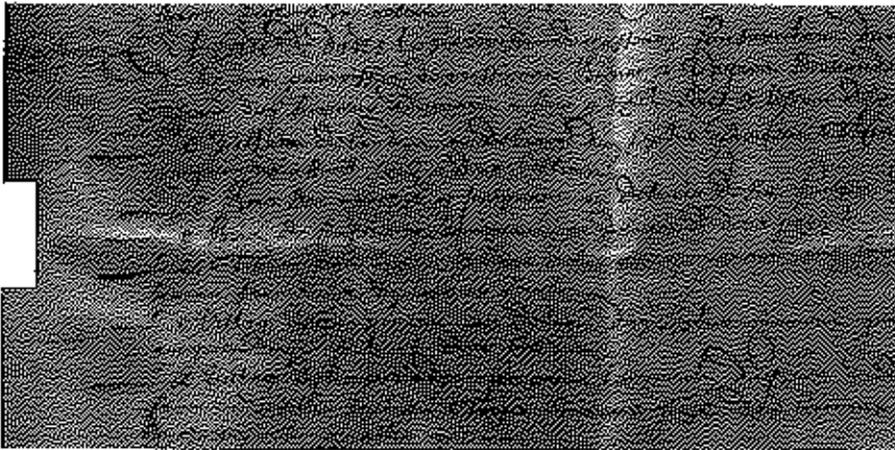


Figure 1 : Chassenon, Aveu du vicomte de Rochochouart au roi (15 janvier 1625) (parchemin AD86 C337). Extrait concernant Chassenon : Londeys, le bois des Nauches, le bois de Coustis, les terres des Vignes et bois de la Crois, Champongier, Péladye (Cliché : J.-Fr. Greguen).

**Axe 3 : Le sanctuaire des Chenovières. Acheminement et usage de l'eau au sein du lieu de culte : l'aqueduc et les 49 fosses (C. Douhan)**

L'année 2012 a été consacrée à la poursuite des études et analyses - paléoenvironnementales et micromorphologiques - engagées en 2011 dans le cadre de la fouille des aménagements hydrauliques propres au lieu de culte. Un des apports attendus de ces travaux relevait de la problématique liée à la fonction des quarante-neuf fosses creusées dans la roche au sud du temple de Montôlu. Les résultats les plus prometteurs concernent l'étude micromorphologique (C. Vissac) qui conforte l'hypothèse de fosses de plantations. De même, les charbons contenus dans le comblement de ces creusements pourraient être des résidus de combustion qui étaient destinés à favoriser les conditions de croissance des végétaux (Chr. Bolingard). (Voir notice BSR 2011).

**Axe 4 : L'agglomération antique de *Cassinomagus* : relation entre l'ensemble monumental et les occupations situées en périphérie (G. Rocque et M. Grall)**

La fouille a permis de poursuivre l'étude d'un bâtiment découvert en 2011. D'une superficie d'au moins 500 m<sup>2</sup>, il est traversé par un caniveau. Cette structure, difficilement interprétable faute de disposer d'un plan complet, mais qui pourrait correspondre à des habitations, est contemporaine de l'aménagement de l'ensemble monumental. Plusieurs phases antérieures ont été mises en évidence : deux autres bâtiments, un mur de clôture et de nombreux creusements sont datés du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (Voir notice *infra*).

**Axe 5 : Développement d'un paysage historique (S. Turner et J. Webster)**

Ce projet propose de traiter de questions sur le développement du paysage médiéval et moderne autour du site de *Cassinomagus*. Comment l'occupation du site se fait-elle au Moyen Âge ? Quelles sont les origines de l'occupation des sols historiques actuels ?

Est-ce que les grands monuments romains ont un effet sur le développement de la campagne environnante, et ce comment ?

Pour répondre à nos objectifs, trois sites ont été étudiés en 2012, ils complètent les données déjà acquises l'année passée. Des tranchées pilotes y ont été réalisées : une à Villogoueix, huit à Champonger et trois au Château de la Brousse.

Les résultats démontrent que la réalisation de tranchées test peut être employée avec succès dans la zone de recherche pour identifier les restes de céramique. Les preuves d'une occupation médiévale et romaine ont été recollées à Champonger et au Château de la Brousse.

Aucune céramique médiévale n'a été découverte dans notre unique tranchée test à Villogoueix, mais en 2011 nous y avons trouvé des tessons romains et médiévaux. À Champonger et au Château de la Brousse, les lieux de peuplement avec un sol plus profond, souvent à l'arrière des parcelles d'habitation, tendent à préserver

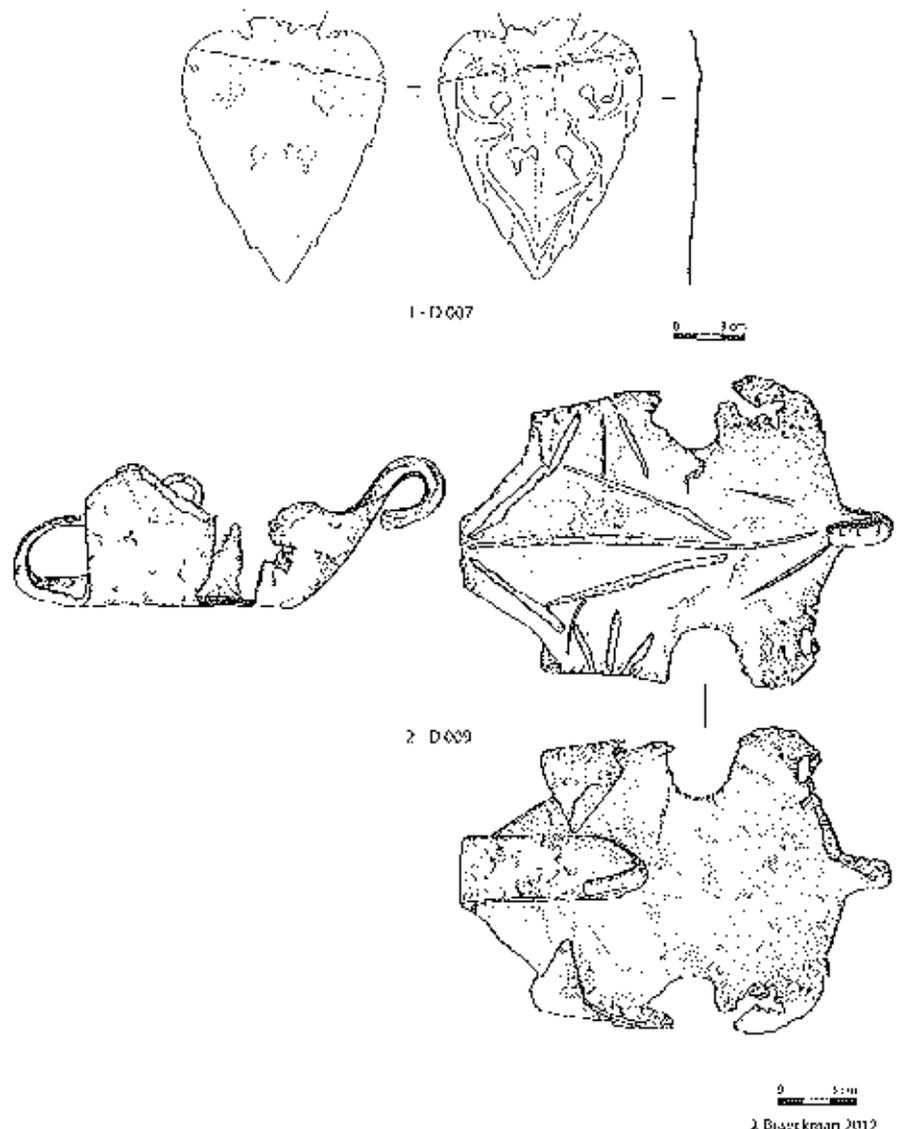


Figure 2 : Chassenon, petit mobilier métallique : applique et hipposandale (Dessin : J. Braekman).

une plus grande variété et une plus grande quantité d'indices céramiques. Ceci est probablement dû au fait qu'elles ont été moins perturbées dans un passé récent.

**Axe 6 : Étude chrono-typologique de la céramique de Cassinomagus (S. Soulas, M. Grall et J. Le Bomin)**

La création d'un référentiel céramique a été entreprise pour le site de Chassenon. Il comprend un répertoire des pâtes, mais également des formes. Véritable outil utile au quotidien, il permettra, à terme, la réalisation d'une synthèse des céramiques présentes au sein de l'agglomération antique. Le tessonnier se compose d'une base de données numérique répertoriant les formes et les pâtes de céramique, ainsi que d'un référentiel physique comportant des échantillons. Ainsi, le référentiel des amphores, des mortiers, des sigillées et des parois fines a d'ores et déjà été commencé.

**Axe 7 : Les matériaux de construction : systèmes d'approvisionnement et techniques de mise en œuvre (A. Coutelas et Chr. Loiseau) :**

L'étude des matériaux de construction (principalement du mortier de chaux, des terres cuites architecturales et du métal) s'est poursuivie à la faveur des opérations de terrain (fouilles des thermes de Longeas par D. Hourcade et des occupations en périphérie de l'ensemble monumental par G. Rocque). L'étude du bâti des salles-condriers des thermes a par ailleurs permis de restituer l'ensemble des étapes de la construction de ces salles de soutènement, depuis le traçage de marques de placement des piédroits jusqu'à l'étape d'enlèvement des cintres et du coffrage de planche.

**Axe 8 : Enduits peints et stucs à Cassinomagus (S. Bujard et J.-Ch. Méaudre)**

L'étude des stucs fragmentaires issus de la collection des Amis de Chassenon a été enrichie de celle des fouilles récentes. Un inventaire photographique est en cours de réalisation, ainsi que le relevé exhaustif des fragments.

**Axe 9 : Cassinomagus, une agglomération secondaire des confins ? Approche historique (St. Guédon)**

Dans le cadre de cette réflexion, un cycle de journées d'étude a été mis en place, piloté par l'université de Limoges (St. Guédon) et l'université de Clermont-Ferrand (B. Pichon). La première session, qui a eu lieu à l'université de Limoges

les 19 et 20 avril 2012, portait sur la thématique des agglomérations secondaires dans le territoire lémoïce, et a permis d'entamer la réflexion plus particulièrement sur celle de Cassinomagus, en ouvrant à des aspects comparatifs avec d'autres cas d'étude présentés.

**Axe 10 : Étude du petit mobilier ou *instrumentum* (I. Bertrand) :**

La collection de la Ville de Rochechouart (Haute-Vienne) a été dessinée par Jenny Braekman dans le cadre d'un CDD avec le CG16. Cet ensemble, dont les éléments métalliques ont été restaurés, provient des fouilles anciennes faites dans l'emprise de l'agglomération, notamment dans des puits. Il comprend différentes sortes d'objets liés à l'équipement du cheval (pendant de harnais, hipposandales...) (fig. 2), à l'éclairage (lampe en fer), à la toilette (miroirs, strigile...), aux pratiques domestiques et sociales (quenouille en bois, ligurines en terre cuite...), etc ; certaines pièces sont rares en Centre-ouest. Ce corpus pourrait faire l'objet d'une publication accompagnant sa présentation au public. Le mobilier provenant des fouilles conduites par G. Rocque sur le site du "quartier sud-ouest de Longeas" est en cours d'étude, il comporte peu de spécimens, entre autres deux fibules en AC de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

**Archéozoologie (Ch. Geniés)**

L'étude de la faune entamée cette année concerne les phases d'installation, d'occupation et de destruction des bâtiments de l'agglomération antique et le sanctuaire des Chenevrières. Le mobilier a permis de mettre en évidence un spectre faunique intéressant de 18 espèces représentant des milieux divers : mammifères domestiques, volaille, oiseaux sauvages et gibier. Certaines de ces espèces telles que le daim sont rarement identifiées sur les sites. Les données sont incomplètes et seront à mettre en parallèle avec le mobilier découvert récemment.

D'autres recherches concernant le paléoenvironnement ou la nature des aménagements ont été menées en lien avec les projets précédents : les bois gorgés d'eau et les charbons archéologiques (Chr. Bellingard), Micromorphologie (C. Vissac).

Gabriel ROCQUE

Antiquité



La poursuite de l'étude du chantier de construction des thermes de Longeas à Chassenon (Charente) s'est effectuée en 2012 dans le cadre de la deuxième année du PCR Cassinomagus. Deux campagnes de fouilles ont eu lieu : du 05 août au 01 septembre et du 02 au 16 octobre 2012. Les recherches ont été conduites sur trois zones des thermes : la partie sud (Z16 et Z10) ; la partie orientale, à

l'est de l'ancienne route communale de Longeas (Z7 et Z9) ; et le rez-de-chaussée du corps central (Z5). Au mois d'août, l'équipe a été divisée en deux groupes : les fouilles des zones sud et est ont été dirigées par D. Hourcade (fig. 1), alors que l'étude des salles de soutènement a été confiée à A. Coutelas (ArkaMine SARL).

Au total, sept sondages ou tranchées ont été ouverts à la



Figure 1 : Chassanon, Thermes de Longeas, vue aérienne générale depuis l'est en août 2012 (Cliché : Th. Duquerois, Balloïde-photo).

pelle-mécanique sur une superficie globale d'environ 460 m<sup>2</sup>. Le substrat a été atteint partout.

Trois thématiques ont été abordées : les techniques de construction et les moyens mis en œuvre pour le chantier ; la chronologie du site et les étapes d'aménagement des thermes ; la complémentation du plan de la partie orientale de l'édifice, jusqu'ici uniquement restitué à partir de la topographie du site et des prospections électromagnétiques réalisées au début des années 2000.

Dans la cour sud (Z10 S4 et Z16 S11), les fouilles ont confirmé l'existence sur le site d'une activité pré-thermale datant de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Plusieurs structures fossoyées, dont la fonction reste indéterminée, ont été mises au jour dans le substrat. L'analyse micromorphologique de leur comblement (C. Vissac, UMR 7041 ArScAn) est en cours. L'étude, sur une longueur de près de 30 m, des coupes stratigraphiques de l'esplanade a également permis de valider les hypothèses formulées sur les différentes phases d'aménagement et d'abandon de la cour.

C'est dans la partie orientale des thermes (Z7 S4, Z7 S5, Z9 S1, Z9 S2, Z9 S3) que les résultats ont été les plus spectaculaires. Plusieurs murs et structures inédits ont été mis au jour dans un état de conservation exceptionnel et on peut désormais restituer le plan, jusqu'ici très hypothétique, de ces pièces ainsi que celui de l'ensemble du bâtiment.

On sait désormais que l'accès aux thermes ne se faisait ni au moyen d'un escalier monumental ni dans l'axe de symétrie du bâtiment. Les entrées sont en fait latérales et sont à restituer au nord-

est et au sud-est de l'édifice, dans l'angle des palestres à *natio* P1 et P4. Au sud (Z7 S5), la porte et l'escalier à quatre marches qui permettait d'accéder au portique à colonnade intérieure se trouvaient à l'extrémité d'une longue galerie couverte extérieure.

On sait également maintenant que le centre de cette partie orientale – de part et d'autre de la cour de chauffe Sv1 – était occupé par un gigantesque espace de près de 2000 m<sup>2</sup>. Le sol de cette probable *basilica thermarum* formée par les salles P2 et P3 était composé d'un plancher surélevé en bois, porté par des blocs d'im-



Figure 2 : Chassanon, mur de façade des thermes de Longeas (Cliché : D. Hourcade).

factite fichés dans le substrat (Z9 S1, Z9 S2 et Z9 S3). Aucun mur de compartimentation n'a été découvert au sein de P2 ni entre elle et P3. L'existence de cloisons à claire-voie qui auraient servi à délimiter un vestiaire central est néanmoins possible. Le passage entre le gymnase/basilique couvert P2 et la palestres à *nataio* ouverte P1 se faisait par trois portes percées aux deux extrémités et au centre du mur mitoyen.

De plus, la fouille de l'extrémité est de P1 (Z7 S4) a également permis de confirmer la présence d'un portique à colonnade délimité par un mur stylobate en partie démembré. Il bordait une esplanade dallée à l'origine. Enfin, contrairement aux hypothèses formulées d'après les résultats des prospections électromagnétiques, aucun bassin n'a été mis au jour contre le mur extérieur de l'édifice. Seul un caniveau maçonné longeait la façade.

Dans les salles-cendriers du rez-de-chaussée (Z5), on a procédé au repérage minutieux de l'intégralité des traces laissées dans le mortier des voûtes et sur le parement des murs de piédroits par les outils des ouvriers et le matériel employé pour la construction : marques de tâcherons, marques de sciage, peinture de chantier, empreintes de truelle, traces digitées, empreintes d'entrait des cintres, graffiti gravés ou peints, etc. Elles nous donnent désormais

un aperçu exceptionnel de l'histoire de l'aménagement de ces salles, depuis la préparation du chantier jusqu'au décoffrage des voûtes, voire à la vérification du travail effectué !

Par ailleurs, afin de dater de façon absolue la première phase des travaux d'aménagement des thermes (état 2.1) – dont le TPQ est désormais placé dans les années 90 apr. J.-C. (réexamen par S. Soulas et M. Grall) –, des carottages ont été effectués par des archéomètres (Iramat/CRP2A Bordeaux et Iramat Rennes) en novembre 2012 dans les murs de piédroit de la salle de soutènement n° 10. Ces prélèvements de briques et de mortier serviront aux datations par archéomagnétisme, thermoluminescence et luminescence optiquement stimulée (OSL).

Notons pour finir la découverte d'une intaille sur jaspe rouge représentant une «composition» à trois têtes (Sylène barbu et jeune homme imberbe surmontés d'un aigle) et celle, beaucoup plus exceptionnelle, d'une inscription honorifique (conservée pour sa moitié droite) mentionnant une dédicace faite à plusieurs divinités dont *Mars Grannus*. Il s'agit de la première, et de la seule à ce jour, inscription lapidaire découverte à Chassenon.

David HOURCADE

Antiquité

## CHASSENON Quartier sud-ouest de l'agglomération antique (PCR *Cassinomagus*)

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet collectif de recherche « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques ». Elle fait suite à une première campagne menée en 2011 sur le quartier sud-ouest de l'agglomération antique qui

avait permis de mettre en évidence un important réseau de voirie se croisant en un carrefour. Au sud de l'emprise fouillée, un bâtiment, traversé par un caniveau, avait été partiellement mis au jour. La campagne 2012 devait permettre de poursuivre l'étude de celui-ci.



Chassenon, vue générale des fouilles (Cliché : Th. Duqueroix, Balloïde-photo).

Le bâtiment fouillé s'étend sur une surface minimale de 500 m<sup>2</sup> et mesure au moins 40 m d'est en ouest et 18 m du nord au sud. La plupart des murs se poursuivent au-delà de l'emprise de la fouille ce qui ne permet pas de connaître l'extension de ce bâtiment. Douze espaces y sont identifiés : cours, latrines, galerie... L'interprétation fonctionnelle de ces salles reste difficile car peu de niveaux de sols et de seuils sont conservés. Le bâtiment est divisé en deux par un caniveau large d'environ 0,45 m. Évacuant l'eau du sud vers le nord, il rejoint le caniveau bordant la branche secondaire de l'aqueduc fouillée en 2006 par C. Doulan. Intimement lié au bâtiment, il adopte un tracé irrégulier. L'un des tronçons semble comblé volontairement puisqu'un important corpus céramique, très bien conservé, y a été mis au jour.



Chassanon, fosse de conservation de chaux (Cliché : M. Grall).

Une fosse de conservation de la chaux a été identifiée entre deux murs. Longue de 1,24 m et large de 0,37 m, elle se compose d'un coffrage de mortier sur lequel ont été installées trois tegulae. La chaux éteinte était conservée sur une hauteur maximale de 0,32 m. À l'ouest du bâtiment, une cour, probablement fermée, accueille un puits. Fouillé par Guillaume Gouzon (Evéha), ce dernier est profond de 6,70 m et mesure entre 2 et 2,20 m de diamètre en surface et 0,80 m au fond. Son creusement dans la roche se réduit par paliers successifs et laisse apparaître de nombreux ancrages de madriers réalisés au ciseau. Ces aménagements étaient probablement destinés à stabiliser une structure en bois ou une échelle, afin d'effectuer l'entretien régulier du puits.

L'originalité de ce bâtiment tient dans son plan présentant deux orientations différentes, traduisant l'adaptation de celui-ci à une trame urbaine pré-existante, limitée notamment par le réseau de voirie. La construction de ce bâtiment est contemporaine de celle des bâtiments publics. Elle peut donc être datée de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle. Aucune interprétation fiable ne peut, à ce jour, être proposée pour ce bâtiment. S'agit-il d'une domus, d'une structure d'accueil du public (auberge, hôtellerie...) ? Toutefois, il est intéressant de souligner, notamment pour la partie à l'est du caniveau, la présence, semble-t-il, d'une majorité de pièces de circulation (cours, couloir, galerie).

Plusieurs occupations antérieures à la construction de ce grand bâtiment ont été identifiées. La majeure partie du

corpus mobilier (céramique, monnaies, fibules...) est datée du courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Deux phases d'aménagements peuvent être associées à cette période.

La première, située stratigraphiquement sous le grand bâtiment, correspond à deux petites pièces. L'une d'elle, localisée à l'est de la fouille, mesure 24 m<sup>2</sup>. Elle est trop arasée pour être interprétée. L'autre, située à l'ouest, mesure 15 m<sup>2</sup>. Une dizaine de foyers, de dimensions très variables, y a été identifiée. Leur présence est probablement liée à une activité culinaire.

Antérieurement à ces deux édifices, un mur d'au moins 40 m de long a été mis au jour. Il n'est pas rectiligne, mais possède un point d'inflexion créant ainsi deux orientations reprises par le grand bâtiment postérieur. Il s'agit proba-



Chassanon, puits : fond et paroi présentant des ancrages de madriers (Cliché : G. Gouzon, Evéha).

blement d'un mur de clôture, séparant deux espaces dont la nature est en cours d'étude.

Enfin, la plus ancienne phase d'occupation identifiée pourrait dater de la période augustéenne (analyse céramique en cours). Elle est caractérisée par la présence de nombreux creusements dans les niveaux naturels : fossés, tranchées, trous de poteaux ou de piquets, fosses... Une fois encore, l'interprétation de ces vestiges est délicate car ils n'ont été fouillés que de manière très ponctuelle.

Gabriel ROCQUE et Morgan GRALL

#### Rocque et al. 2012

Rocque G., Grall M. et al. - *Projet Collectif de Recherche « Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques (2011-2013) » : quartier sud-ouest de l'agglomération, rapport final de PCR, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.*

## CHASSENON Le Bourg, presbytère

Prescrite par le SRA dans le cadre de la construction de logements par la société Logelia, une fouille préventive de 1 000 m<sup>2</sup> a eu lieu au sud-est de la place de l'église. Elle fait suite à un diagnostic réalisé par le service du Patrimoine du Conseil général de la Charente. La phase d'étude est actuellement en cours.

Avec les réserves habituelles liées aux études à venir, la séquence peut se résumer de la manière suivante :

- Les premières traces observées correspondent à des aménagements augustéens puis le terrain est décaissé et remblayé. Une forge est installée sur ce remblai ainsi qu'une voie. La forge (dont 2 états ont été caractérisés) est datée de la période augusto-libérienne.
- Faisant suite à une phase de déprise, un nouveau bâtiment est construit. Les salles mises au jour par la fouille témoignent d'un programme technique de construction s'intègre qui dans une réelle (et non occasionnelle) économie du emploi au Bas-Empire. Une pièce chauffée (triclinium ou

balnéaire ?) est à signaler,

- Par ailleurs les datations radiométriques ont permis de dater de la fin de l'Antiquité un four de verrier mis au jour en limite nord-ouest de la fouille.
- Enfin, une phase funéraire marque cet espace entre les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. Parmi les sépultures identifiées, trois sont groupées dans l'angle nord-ouest de la fouille et la plus ancienne se trouve dans l'angle nord-est de la parcelle.

L'ensemble de ces données souligne l'intérêt de l'étude des secteurs de Chassenon situés entre le sanctuaire et les zones péri-urbaines. En effet, l'histoire urbaine est ici différente des quartiers jouxtant le sanctuaire. Les aspects artisanaux inédits et l'approche funéraire justifient aussi cette fouille située aux abords de la place de l'église.

Philippe POIRIER

## CHASSENON L'église Saint-Jean-Baptiste

Dans le cadre de la première tranche d'un projet d'assainissement de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chassenon, une surveillance des travaux a concerné la réalisation d'une tranchée destinée à la mise en place d'un drain le long du côté sud de l'église.

A l'ouest de l'église se situe le cimetière historique, dans lequel de nombreux vestiges ont été découverts au XIX<sup>e</sup> siècle (couvercles et cuves de sarcophages, céramiques, monnaies antiques...). Les abords de l'église (notamment au nord) ont également livré des sarcophages. Ces nombreux vestiges, mentionnés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sont liés au cimetière médiéval (VII<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles).

Cette surveillance de travaux, dont la réalisation n'était pas prévue, a été réalisée dans l'urgence. De fait, la majeure partie des données a été irrémédiablement perdue. L'ouverture de la tranchée a malgré tout permis d'observer les murs de l'église dans ses parties non restaurées.

Les principaux résultats concernent la mise au jour de cinq sarcophages médiévaux et d'au moins une sépulture. Plusieurs niveaux successifs d'inhumations ont été identifiés. Si les sarcophages présentent une datation médiévale incontestable, certains niveaux semblent pouvoir dater de l'époque antique. S'agirait-il des traces d'une nécropole de la ville antique de *Cassinomagus* dont la localisation n'est pas connue à ce jour ? Quatre murs ont également été mis en évidence. Leur fonction, leur datation et leur tracé exact demeurent inconnus. Cependant, trois d'entre eux présen-

Chassenon, porte aménagée sur l'un des piliers du mur gouttereau de la nef (Cliché : G. Rocque).





tent des caractéristiques identiques et pourraient également dater de la période antique.

La suite du projet de drainage fera l'objet d'une prescription de fouille préventive.

Gabriel ROCQUE

Chassenon, sarcophage  
(Cliché : G. Rocque).

#### **Bourgeois et al. 2006**

Bourgeois L., Andrault-Schmitt C. et Berland A. : « Saint-Jean-Baptiste de Chassenon (Charente) : archéologie monumentale de la modeste église paroissiale d'un site prestigieux », *Revue historique du Centre-Ouest*, V, 2006, p. 231-255.

#### **Rocque, Waszak 2012**

Rocque G. et Waszak N. : *Chassenon (Charente, 16), église Saint-Jean-Baptiste*, rapport de surveillance de travaux, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

## CHASSENON Entrée ouest du Bourg

La commune de Chassenon a déposé un projet en vue de l'aménagement des entrées du bourg. Ce projet est à l'origine de la prescription par le SRA d'un diagnostic phasé. Quatre phases de travaux sont prévues. La première, réalisée en 2010, a concerné l'entrée est (Sicard 2010). La deuxième, qui fait l'objet de ce bilan, a également été réalisée par l'équipe archéologique du département de la Charente au printemps 2011. Le diagnostic a consisté au suivi du creusement de tranchées pour l'enfouissement des réseaux d'eaux pluviales.

Cette opération a permis de constater que l'ensemble des vestiges archéologiques avait été oblitéré par la mise en place de la route départementale RD921.

En effet, sous les 20 à 30 cm de goudron et de remblai de la route actuelle, apparaît l'ancienne route. Construite avec des cailloux de granit de couleur orangé, elle est installée sur un remblai épais de 20 à 30 cm environ. Ce dernier repose directement sur le substrat rocheux d'impactite attestant un arasement intégral des vestiges archéologiques.

Sur l'emprise de la surface étudiée, aucune trace de creusement (puits, fosse...) n'a été identifiée dans la roche comme cela avait été le cas lors d'opérations antérieures situées à proximité.

Gabriel ROCQUE

#### **Rocque 2012**

Rocque G. avec la collaboration de Sicard S. et Waszak N. : *Chassenon (Charente, 16), Le Bourg, aménagement de l'entrée ouest*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

#### **Sicard 2010**

Sicard S. avec la collaboration de Rocque G. et Soulas S. : *Chassenon (Charente, 16), Le Bourg. Aménagement de l'entrée est du bourg de Chassenon*, Angoulême, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Conseil général de la Charente, 2010.

Antiquité  
Moyen Âge

## CHASSENON Rue du Cimetière

Prévue dans le cadre d'un projet de construction légère, cette intervention a concerné une parcelle située à 10 m à l'ouest du cimetière historique, dans lequel de nombreux vestiges ont été découverts au XIX<sup>e</sup> siècle (couvertres et cuves de sarcophages, céramiques, monnaies antiques...). L'intervention a consisté en l'ouverture de quatre tranchées perpendiculaires à l'emplacement des fondations d'un bâtiment de stockage de matériel.

En dépit des nombreux vestiges mentionnés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>

siècles et liés soit à l'occupation de l'agglomération antique *Cassinomagus*, soit au cimetière médiéval (VII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles), peu d'éléments nouveaux viennent compléter la chronologie et la nature de l'occupation de la zone sondée.

Les principaux résultats concernent la mise en évidence de niveaux d'occupation probablement antiques et en place. Il s'agit d'un possible trou de poteau, de couches argileuses noires contenant peu de mobilier, ainsi que des couches sableuses et gravillonneuses qui pourraient correspondre

à des niveaux de circulation. Le faible corpus de céramiques s'étend de l'époque antique (amphore, paroi fine, sigillée) jusqu'au IX<sup>e</sup> - X<sup>e</sup> siècles (un tesson).

La grande majorité des horizons observés concernent des fosses comblées de matériaux de destruction, des couches de remblais et de destruction qui ont probablement servi à niveler la zone.

Sandra SICARD

Antiquité

## CHASSENON Près des Maisons

À Chassenon, une intervention archéologique préalable a eu lieu dans le cadre du creusement d'une piscine chez un particulier, à faible distance au sud-ouest du bourg mais dans l'emprise de l'agglomération antique, dans une zone où peu de vestiges sont connus. Les conditions d'intervention n'ont permis de réaliser qu'une étude des coupes stratigraphiques. Celles-ci montrent la présence de nombreuses couches de natures très diversifiées : occupation, incendie, destruction... Une possible voie d'orientation générale nord-sud a été mise en évidence au centre de l'emprise du projet. L'interprétation de ces éléments reste difficile compte tenu de l'emprise limitée de l'opération. Ils sont malgré tout

### Sicard 2012

Sicard S. avec la collaboration de Rocque G. : *Chassenon (Charente, 16), Rue du Cimetière, rapport de surveillance de travaux*, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

le marqueur d'une occupation assez importante, qui semble limitée chronologiquement au I<sup>er</sup> siècle apr.-J.-C., période encore peu étudiée à *Cassinomagus*.

Gabriel ROCQUE

### Rocque 2012

Rocque G. avec la collaboration de Sicard S. et Soulas S. : *Chassenon (Charente, 16), Près des maisons, rapport de surveillance de travaux*, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

## CHASSENON L'Aubert

Dans le cadre d'un projet de construction individuel, une parcelle au lieu-dit L'Aubert au sud de l'agglomération antique a été diagnostiquée. L'objectif scientifique était de compléter les connaissances sur Cassinomagus (Chassenon) aux abords d'une voie antique. La zone est excentrée par rapport à ce qui est connu des vestiges associés à l'ag-

glomération. Les deux tranchées se sont révélées « stériles ». Ainsi, il est peu probable qu'une occupation dense ait pu exister dans ce secteur. Ces données seront à restituer dans la cartographie générale de l'agglomération antique.

Philippe POIRIER

Antiquité

## CHASSENON d'ÉTAGNAC Pilas

La société Hydro-Tres a déposé en 2011 un projet pour la construction d'une centrale hydroélectrique en rive droite de la Vienne, ainsi que la remise en état de la digue et la création de deux passes à poissons. Ce projet a fait l'objet d'une prescription par le SRA d'un diagnostic phasé. Ce diagnostic d'archéologie préventive a concerné les lieux-

dits Pilas, dans les communes d'Étagnac et de Chassenon. Une première opération de terrain a été réalisée en juin 2011 et a concerné la berge nord de la Vienne (commune d'Étagnac), ainsi que la plaine alluviale. Le diagnostic réalisé en 2012 a concerné le lit de la rivière.

Le site localisé à Étagnac est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle



Chassenon, Étagnac, Pile 1  
Cliché : S. Sicard, J.-F. Mariotti et G. Rocque).

pour être implanté à proximité d'un pont probablement d'origine antique, qui permettait à une voie d'orientation nord-sud d'enjamber la Vienne. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un moulin à blé et à huile est installé en rive



Chassenon, Étagnac, Pile 2 (Cliché : S. Sicard, J.-F. Mariotti et G. Rocque).

droite de la Vienne, en relation avec la chapelle grandmontaine d'Étricor qui se trouve à environ 1 km en amont. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, sa transformation en usine hydroélectrique a engendré d'importants travaux (construction, création du bief ...) et c'est en 1936 que des vestiges du pont avaient été observés dans le lit de la Vienne.

Les objectifs de l'opération de terrain de 2012 consistaient à retrouver l'emplacement des piles du pont. Pour ce faire,

l'aménageur a volontairement agrandi le batardeau mis en place dans le cadre de la réfection de la digue, ce qui a permis d'assécher presque les deux tiers du cours d'eau. De même, il a gracieusement effectué les décapages et les sondages.

Ainsi, trois piles de pont ont été mises au jour. Leur état de conservation diffère de l'une à l'autre. La première mesure 5 m de large ; elle est longue d'au moins 6,95 m. La deuxième a été largement récupérée puisqu'il n'en subsiste

que l'angle sud-ouest sur 5,40 m de longueur et 3,85 m de largeur. Enfin, la dernière est longue d'au moins 11,30 m et large de 5 m. Elles sont espacées de 10 m. Cinquante-cinq blocs ont été récupérés autour des piles. Toutefois, leur emplacement originel est difficile à déterminer, certains provenant sans conteste d'un avant-bec, d'autres appartenant peut-être à la partie haute d'une pile, à la jonction avec les voûtes soutenant le tablier.

À l'issue de l'opération il est en fait possible de restituer un pont à huit arches (sept piles et deux culées) permettant de traverser la Vienne, qui est large d'environ 120 m entre les deux rives. Aucun élément ne permet de définir si le tablier était en bois ou en pierre.



Chassenon, Étagnac, Pile 3  
(Cliché : S. Sicard, J.-F. Mariotti et G. Rocque).

Ce pont pourrait être daté de l'époque antique, en premier lieu en raison de son mode de construction (à joints vifs, avec présence de trous de levage, de crampons métalliques scellés au plomb et en pi). Un tel procédé est largement répandu à cette époque. Par ailleurs, cet ouvrage pourrait être en relation avec une voie d'orientation nord-sud qui relierait Périgueux à Poitiers, en passant par l'agglomération antique de Chassenon, *Cassinomagus* distante de 1 km vers le sud.

Sandra SICARD

#### Sicard 2012

Sicard S. en collaboration avec Mariotti J.-Fr. et Rocque G. : *Étagnac et Chassenon, Piles (Charente, 16)*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

#### Sicard 2011

Sicard S. en collaboration avec Rocque G. et Guéguen J.-Fr. : *Étagnac (Charente, 16), Piles* rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

**CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE**  
**Le Champ des Girards**

La construction d'une station d'épuration au Champ des Girards, sur la commune de Châteauneuf-sur-Charente est à l'origine d'une prescription de diagnostic. Cette opération, réalisée sur une surface de 21 059 m<sup>2</sup>, s'est révélée pauvre en vestiges archéologiques ; n'ont en effet été mis au jour que deux fossés vraisemblablement

parcollaires et une possible construction de petites dimensions très arasée qui n'a livrée que quelques tessons de céramique la rattachant, sans plus de précision, à la période moderne.

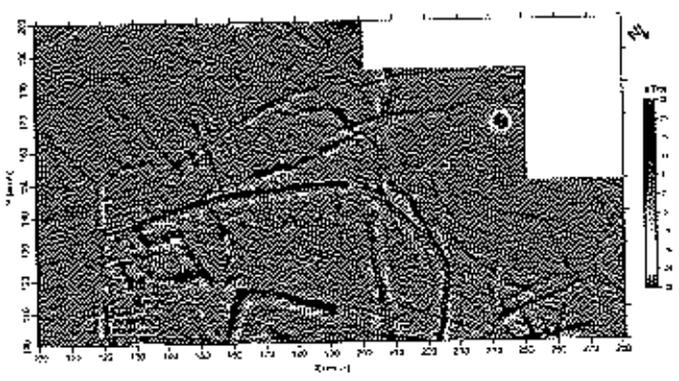
Gaëlle LAVOIX

Néolithique

**CHENON**  
**L'Échalette**

En février 2012, une campagne de prospection géophysique a été menée sur une partie d'un site fossoyé très proche de la nécropole néolithique de l'Échalette. L'objectif de cette étude était de localiser et de caractériser les structures fossoyées, dont certaines sont visibles sur différentes photographies aériennes récentes, et de repérer d'éventuelles structures de combustion. En collaboration avec Vincent Ard (UMR 5608 Traces), un ensemble de prospections magnétiques a été mis en œuvre dans la continuité des deux campagnes géophysiques menées en 2010 et 2011 sur le site de Bellevue (commune de Chenommet) situé de l'autre côté du fleuve Charente, à environ 2 km à vol d'oiseau vers le sud-est. L'opération 2012 s'est déroulée en amont de fouilles programmées envisagées en 2013, dans le but de faciliter leur implantation. Une surface totale d'environ 3,5 ha a été couverte avec une résolution spatiale de 20 mesures par mètre carré.

observables en prospection aérienne. Cette campagne géophysique a donc été menée prioritairement sur des parcelles pour lesquelles aucune information n'avait été jusqu'à présent obtenue. De nombreuses anomalies linéaires correspondant à des structures en creux ont pu être identifiées sur tout le secteur. La densité de ces anomalies, ainsi que la variété des orientations observées, semble clairement indiquer que la zone est fortement perturbée par la fracturation du calcaire jurassique, pouvant s'expliquer à la fois par l'influence de la structuration géologique régionale (orientation hercynienne) et par la présence d'un paléo-réseau karstique, dont certains conduits peuvent être très proches de la surface actuelle. Néanmoins, certaines de ces anomalies ont très clairement une origine anthropique. Une double anomalie identifiée sur les différents clichés aériens correspond à l'encoche principale (double fossé) de l'enclos néolithique. Les prospections magnétiques ont permis d'en identifier un tronçon supplémentaire, d'orientation nord-est/sud-ouest, se rapprochant de la falaise surplombant la Charente. En d'autres endroits, la géométrie des anomalies peut laisser supposer une action anthropique. Il est toutefois délicat de discriminer de manière absolue certains des creusements anthropiques, en raison de l'utilisation des orientations naturelles lors du creusement des fossés au cours du Néolithique.



Chenon, extrait de la carte globale du gradient magnétique. Coordonnées locales (A. Camus, UMR 7266 LIENSs, ULR Valor).

Les prospections magnétiques ont permis de compléter les observations réalisées par photographies aériennes. En effet, selon les pratiques agricoles, les structures superficielles ne transparaissent pas forcément par des *crop marks*

Les méthodes de prospection géophysique, bien qu'apportant des informations essentielles, ne se substituent pas à la fouille archéologique, ce qui est d'autant plus vrai sur un site de ce type. Les fouilles apporteront une vérification indispensable permettant de valider ou non les hypothèses formulées suite aux prospections géophysiques, notamment sur la discrimination entre anomalies liées à la géologie et celles de nature plus anthropique.

Vivien MATHÉ et Adrien CAMUS

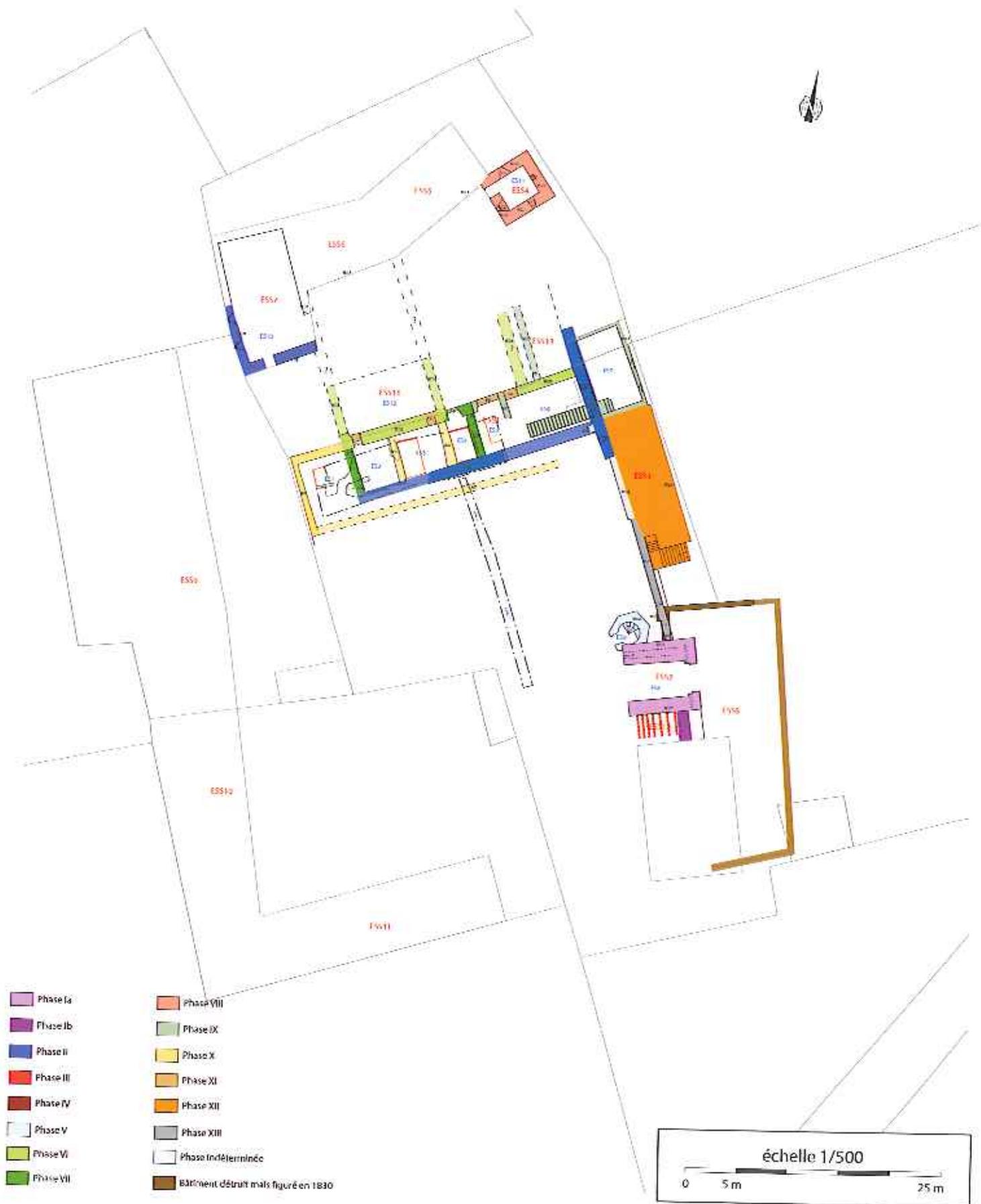


Figure 1 : Coulgens, plan avec proposition de phases (DAO : C. Marguerite).

Le Logis de Sigogne est situé dans la commune de Coulgens (Charente, 16), en marge de l'actuel hameau de Sigogne. Il est divisé en trois propriétés. Celle du club Marpen conserve des vestiges médiévaux (logis sur porche) inscrits au titre des Monuments Historiques depuis 1986. Dans le cadre de ses activités pédagogiques, cette association envisage la construction au nord d'un logement intégrant des maçonneries anciennes. Le service régional de l'archéologie a donc prescrit une étude archéologique préalable avec un volet documentaire. Dirigée par Natacha Sauvaître, l'intervention s'est déroulé en trois temps. Du 23 au 27 avril 2012, une première campagne de sondages et d'analyse de bâti a été l'occasion d'initier six bénévoles accompagnés d'Isabelle Chasson, membre du club Marpen. Ensuite, des relevés topographiques supplémentaires réalisés du 24 au 26 septembre 2012 ont précédé un inventaire général des structures conservées en élévations. Cette dernière démarche s'est effectuée en décembre, avec la collaboration de Camille Marguerite.

Les restaurations modernes et l'inaccessibilité de certaines structures limitent la compréhension du site. Dans l'état actuel des connaissances, treize phases sont identifiées (fig. 1).

La plus ancienne construction serait une tour-porte de plan carré, établie en deux phases (fig. 2). La première s'interromprait après l'édification d'un soubassement, d'une hauteur de trois assises (Phase Ia). Le projet serait alors modifié pour intégrer un accès à un escalier desservant un seul étage et accoler un mur perpendiculaire au sud (phase Ib). Cette maçonnerie adjacente n'est pas encore identifiée (M36). En l'absence d'une équivalence au nord, l'hypothèse d'une portion de courtiline n'est pas évidente. Dans ce contexte, l'interprétation de cette tour-porte comme étant un châtelot n'est toujours pas confirmée. Au contraire, plusieurs indices militent en faveur d'une autre possibilité. La défense du passage repose sur un dispositif limité à de simples vantaux barrés. L'absence de herse et d'assommoir libère la salle de l'étage pour une autre affectation. Cet espace n'a aucun aménagement à caractère résidentiel. La fermeture de sa porte peut seulement être contrôlée depuis l'escalier. Une fonction carcérale paraît ainsi démontrée. Initialement, la tour-porte ne serait donc pas une fortification, mais une manifestation d'un pouvoir judiciaire. Elle n'est pas obligatoirement associée à un enclos défensif. Le parti architectural est adopté pour sa portée symbolique. La structure attenante serait logiquement destinée à l'exercice de cette justice, sans doute une salle de parquet (ESS12). L'estimation de cette phase repose sur quelques caractéristiques architecturales. L'emploi d'une brette pour la taille des pierres et le style de la porte avec linteau ou encorbellement orientent vers la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, voire le début du XIV<sup>e</sup> siècle.



Figure 2 : Coulgens, élévation occidentale de la tour-porte (Cliché : N. Sauvaître).

Les données historiques révèlent l'existence d'une famille éponyme dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Une charte qualifie l'un des membres de *permanens in castro Montiniaco* (Cartulaire de Saint-Amant-de-Boixe, n° 124). Leurs possessions semblent réparties autour de Montignac, mais également à Coulgens, Saint-Angeau, Sainte-Colombe... Sigogne est alors désigné comme alleu. Les sources n'apportent ensuite aucune preuve d'un droit de justice, ni aucun indicateur chronologique pour la construction. Toutefois, vers 1273, la relation des Sigogne avec l'évêque d'Angoulême semble redéfinie par un article du Livre des fiefs de Guillaume de Blaye. La terre de Sigogne est l'une des rares qui ne soit pas mentionnée parmi les fiefs soumis au prélat, suzerain de Montignac. Cet acte serait-il à l'origine d'un accord sur un droit de justice ?

En phase II, une courtiline est édiflée au nord de la tour-porte. L'étendue de cet enclos défensif est difficilement restituable, mais un mur perpendiculaire atteste une partition de l'espace interne en deux. Cette division serait un premier



Figure 3 : Coulgens, archères de l'ES10 (Cliché : N. Sauvaitre).

indice suggérant l'existence d'une coseigneurie. Une tour défendue par deux archères semble en partie conservée dans l'actuelle propriété voisine (fig. 3). Elle pourrait occuper l'angle nord-ouest de l'enclos. Sa fonction résidentielle n'est pas encore démontrée.

L'existence d'un fossé périphérique complétant la défense ne se perçoit pas dans la topographie actuelle. L'hypothèse est néanmoins émise en raison d'une cave aménagée ultérieurement hors-enclos (ES7). Elle est uniquement desservie par une porte traversant la courtine.

Les archères sont les seuls indicateurs chronologiques relatifs à cette phase. Elles sont caractéristiques du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et concorderaient avec une construction établie dans le contexte de la guerre de Cent Ans. Pendant cette période, les sources restent muettes au sujet d'une coseigneurie. Une telle organisation aurait pu permettre de fédérer sur un même site les différentes tranches du lignage des Sigogne. Dès le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, l'une d'elles entretient des liens de parenté avec les Tizon, lesquels sont ensuite attestés comme seigneurs du lieu.

En phase III, un plancher est encastré dans le parement sud de la tour-porte. Il témoigne d'une nouvelle construction ou peut-être d'une transformation de l'hypothétique salle de parquet. Cette partie subit ensuite un incendie qui ravage également la tour-porte (Phase IV).

Au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, une reconstruction modifie les attributions de ces deux bâtiments (Phase V). Des baies décoratives ajoutent l'ancienne prison. Deux étages sont ajoutés et éventuellement des latrines en encorbellement. L'ensemble est desservi par une tour d'escalier en vis intégrant un dispositif de défense. En effet, la porte du rez-de-chaussée est doublée par une herse. Trois blasons sont sculptés sur le tympan. Les champs sont vierges et ne nous renseignent pas sur les commanditaires. Toutefois, associés aux textes des <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles, ils renforcent l'hypothèse d'une coseigneurie. A cette période, elle pourrait être partagée entre

la famille Acarie, héritière des Sigogne, les Tizon et les seigneurs de la Rochefoucauld.

Dans l'enclos nord, deux bâtiments sont édifiés (Phase VI). Leur chronologie est encore incertaine et leur fonction totalement ignorée. L'un s'appuie contre la courtine orientale (ESS13). L'autre semble d'abord isolé du mur de séparation primitif (ESS14). L'espace intermédiaire serait seulement intégré dans une extension en phase VII.

Une tour est construite à l'extrémité nord-est de l'enclos (Phase VIII). Le rez-de-chaussée est équipé de trois ouvertures de tir pour armes à feu épaulées ou sur affût. Ces canonnières situeraient la construction dans le contexte des guerres de Religion.

Les travaux de la phase IX aboutissent à la constitution d'une aile de dépendances (ESS1). L'aménagement d'une porte cochère et certainement celui de la cave hors-enclos contribuent à l'identification de ces nouveaux espaces comme lieux de stockage ou d'activités agricoles. La phase X pourrait être synchronique. L'aile est augmentée vers l'ouest. Une façade sud remplacerait le mur de séparation primitif. Une condamnation de portes résulte probablement de la séparation en propriétés distinctes, éventuellement lors de la vente révolutionnaire (phase XI).

En dernier lieu, une terrasse est bâtie, appuyée contre le mur de courtine orientale (Phase XII). Elle n'apparaît pas sur le cadastre de 1830 et ainsi, lui est certainement postérieure.

Un grand nombre de questions demeure sur l'origine, l'organisation primitive et l'évolution de ce site. Les incertitudes relatives aux datations des différentes phases sont importantes. Le suivi archéologique des futures restaurations et constructions ainsi que de nouveaux sondages permettraient sans doute d'améliorer les connaissances.

## ÉRAVILLE Église Saint-Pierre

La commune d'Érville s'est engagée dans un projet d'assainissement et de mise en valeur architecturale de l'église Saint-Pierre, inscrite au titre des Monuments Historiques le 31 mai 1965. De fait, le diagnostic réalisé en 2011 par Emmanuel Barbier (Inrap) avait confirmé l'important encaissement de cette petite église, située sur le flanc d'un vallon de la Champagne charentaise. Le sondage sur le parvis avait révélé que le niveau des bases des colonnes de la façade occidentale était situé à 1,20 m du niveau du sol actuel. Le long du mur gouttereau nord et sur le parvis, une aire funéraire avait été décelée.

L'église Saint-Pierre se présente sous la forme d'une nef unique se terminant par une abside. Les sources ne la mentionnent pas avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Cependant, certains caractères architecturaux, notamment au niveau du chevet et de la façade occidentale, permettent de rattacher sa construction au siècle antérieur. L'effondrement de la voûte a entraîné une reconstruction des murs gouttereaux au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à 1858, le cimetière prenait place

au nord-ouest de l'église. Le plan cadastral de 1834<sup>2</sup> le situe au niveau du terre-plein en surplomb de l'église.

L'opération de fouille préventive réalisée en octobre 2012, sur une surface de 95 m<sup>2</sup>, a permis de documenter les niveaux situés au contact des maçonneries de l'église, le long du mur nord et sur le parvis. La mise au jour du muret nord-est du cimetière, en usage jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que d'un niveau d'inhumation en cercueil avec des éléments vestimentaires (chaussures, boutons, bretelles) a révélé l'extension de cette aire funéraire récente jusqu'au mur gouttereau. Hormis ces sépultures d'époque contemporaine, une quarantaine de sépultures médiévales ont été découvertes sur l'ensemble de la surface fouillée.

Seules dix sépultures ont été mises au jour au nord de l'édifice. Ce sont soit des inhumations en fosses couvertes, anthropomorphes, creusées dans le substratum de calcaire



Figure 1 : Érville, sépulture rupestre anthropomorphe avec dépôt de céramique (ST 112) (Cliché : S. Vallet).

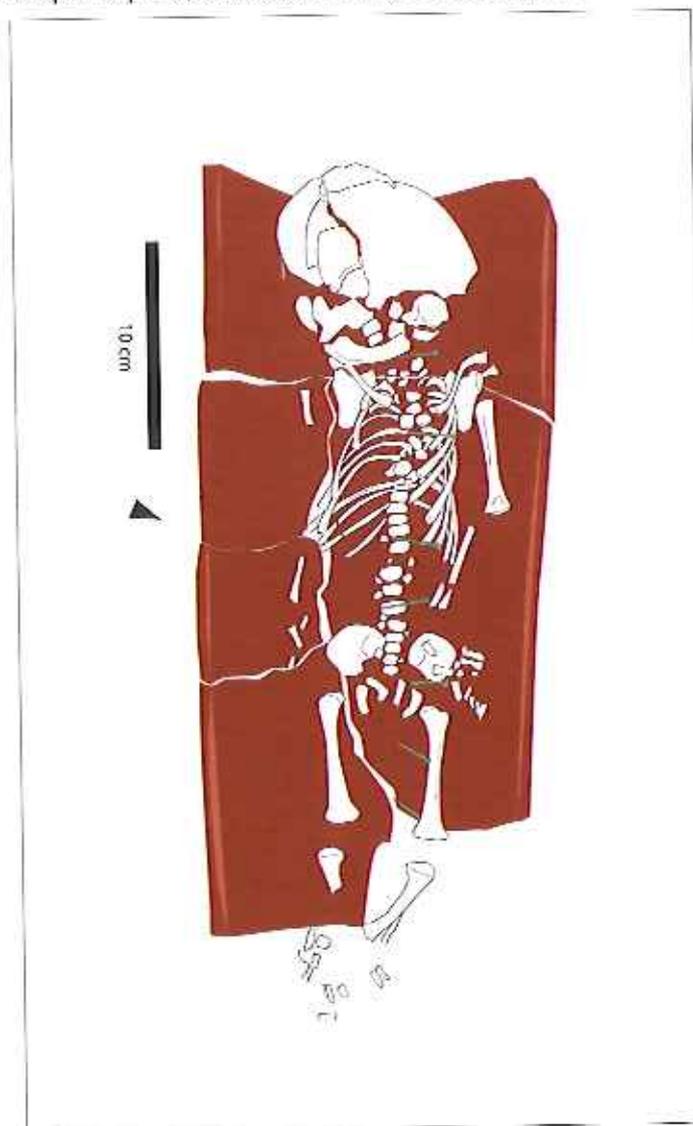


Figure 2 : Érville, individu périnatal inhumé en linceul et déposé sur une tuile (ST 218) (DAO : N. Crépeau).

1 Livre des fiefs de Guillaume de Blaye, *BSAHC*, 1904-1905, 7e série, tome 5, p. 239.

2 Cadastre napoléonien 1834 – Érville. Section B (AD16).

argileux (Fig. 1), soit des inhumations en coffrage directement adossées à l'église ou en partie creusées dans la tranchée de fondation du mur nord. Des éléments de maçonneries ont été dégagés le long du mur gouttereau : il s'agit vraisemblablement de bases des contreforts liés au premier état de l'édifice.

Sur le parvis, la densité de sépultures est nettement plus importante. Aux deux modes de sépultures rencontrés le long du mur gouttereau nord s'ajoutent des inhumations en coffrage mixte et en cercueil ainsi qu'une inhumation de périnatal dans un linceul posé sur une tuile (Fig. 2). La présence de linceul est également attestée dans de nombreux autres cas. D'importants remaniements ont bouleversé cet espace d'inhumation, avec la création d'un mur-bahut à environ 3 mètres de la façade et le rehaussement du sol par

un apport important de terre et de blocs dans la partie méridionale. Trois sépultures sur l'ensemble du site sont accompagnées d'une céramique déposée à l'intérieur de la fosse ou sur le couvercle.

Six blocs trapézoïdaux massifs (jusqu'à 46 cm d'épaisseur) en calcaire blanc à rudistes ont été découverts. Trois d'entre eux ont servi de couvercle à des sépultures anthropomorphes rupestres ; les trois autres, situés devant le seuil de l'église, participent à l'exhaussement du niveau du parvis avant la construction d'un probable ballet. Il pourrait s'agir de blocs capables pour le façonnage de sarcophages de type mérovingien, cependant aucun vestige antérieur à l'église n'a été mis au jour dans le cadre de la prescription.

Sophie VALLET

Néolithique

## FONTENILLE Dolmen de la Petite pérotte

Depuis 2009, le projet de mise en valeur et de protection du patrimoine mégalithique du Ruffécois, porté par le Pays du Ruffécois et la Drac de Poitou-Charentes, a permis la réalisation d'un bilan sanitaire des monuments conservés. L'un des plus remarquables, le dolmen de la Petite Pérotte

à Fontenille, est apparu comme une priorité dans le programme de restauration engagé en 2012, du fait de la fissuration de la majorité des orthostates qui maintiennent l'imposante table de couverture, d'un poids supérieur à 20 tonnes. Une opération de consolidation-restauration a donc

été réalisée en 2012, supervisée par la Conservation régionale des monuments historiques et précédée d'une campagne de fouille destinée à préciser le plan de ce dolmen, qui était indéchiffrable avant notre intervention.

Au cœur d'une vaste ensemble mégalithique, qui s'étend principalement sur les communes de Luxé, Fontenille, Ligné et Tusson, les deux dolmens des Pérottes sont connus de longue date. Contrairement au dolmen de la Grosse Pérotte, dont l'exploration en grande partie clandestine est relatée par A.-F. Lièvre (Lièvre 1881), aucune fouille de la Petite Pérotte n'avait été menée jusqu'alors. Une prospection magnétique préalable, réalisée fin 2011 par ULR Valor et l'université de La Rochelle (A. Camus et V. Mathé), a montré qu'aucune structure en creux (fossés ou carrières) n'existe à proximité immédiate des deux monuments qui sont indépendants.



Figure 1 : Fontenille, vue aérienne du monument depuis le sud-est montrant la partie du cairn dégagée, l'emprise du couloir et la dalle de couverture d'une éventuelle seconde chambre funéraire (Cliché en ballon captif : E. Denis).



Figure 2 : Fontonillo, fragments d'orthostates brisés en cours de dégagement sous la chambre du dolmen (Cliché : V. Ard).

La fouille programmée menée en 2012 avait un triple objectif. Il s'agissait d'apporter les premiers éléments sur l'architecture du monument, en particulier le plan de la chambre et l'emprise du couloir d'accès et du cairn, pour orienter au mieux la restauration du monument et nourrir la réflexion

scientifique sur les dolmens de type angoumoisins, dont peu ont fait l'objet de fouilles récentes dans la zone éponyme. En outre, nous souhaitons rechercher d'éventuels dépôts humains conservés pour aborder la question du fonctionnement funéraire de ces monuments, qui reste encore particulièrement méconnu. Enfin, cette fouille s'inscrit dans la continuité de la problématique des liens entre monde des vivants et monde des morts au Néolithique, engagée lors des fouilles de l'enceinte de Bellevue à Chenommet située près de la nécropole de Chénon.

Les résultats de cette première campagne ont été particulièrement importants. Dans la chambre funéraire, entourée de piliers parfaitement bouchardés mesurant plus de deux mètres de hauteur, des fragments des orthostates manquants et un lambeau d'un dépôt funéraire néolithique en place sur un dallage en pierre (six ensembles osseux en connexion et un gobelet campaniforme) ont été découverts à la base du comblement. Dans le couloir, orienté vers l'est, de nombreux vestiges

ont été recueillis (silex, céramique, parure, ossements humains), bien que des interventions clandestines et la pousse des arbres aient fortement perturbé ce secteur. La mise en évidence de deux parements concentriques du cairn, en pierres sèches, conservés juste sous la terre végétale, sur près d'un mètre de haut pour le plus interne, est une autre découverte majeure.

Le repositionnement des fragments d'orthostates retrouvés dans la chambre a permis la restauration de deux piliers du dolmen invisibles jusqu'alors. Pour palier la fragilité des orthostates fissurés, sans pour autant les remplacer, un pilier central artificiel en pierre, masqué par le rebouchage quasi complet de la chambre, a été édifié et soulage désormais les piliers néolithiques.

La fouille s'achèvera l'an prochain par la fin de l'exploration du couloir et la fouille d'une seconde chambre inédite découverte en 2012.

Vincent ARD



Figure 3 : Fontonillo, lambeau de dépôts funéraires néolithiques sur un dallage au fond de la chambre (Cliché : V. Ard).

#### Lièvre 1881

Lièvre A.-F. : « Exploration archéologique du département de la Charente. II. Canton de Mansle », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1881, p. 33-88.

## LA ROCHEFOUCAULD Stade et Place du Champ de Foire

Dans le cadre d'un important projet de réhabilitation urbaine, la municipalité de La Rochefoucauld a adressé au SRA une demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique. L'espace concerné par ce vaste projet (45 000 m<sup>2</sup>) se développe en rive droite de la rivière de la Tardoire qui borde l'éperon sur lequel est installé le château.

ceinte, il est fait mention d'un reclusage équipé d'une chapelle dédiée à Saint-Jacques. Mal documenté, ce dernier occuperait la bordure orientale de l'emprise concernée par le projet, alors que les deux autres établissements sont pleinement ou partiellement concernés par les futurs travaux de réhabilitation.



La Rochefoucauld, bâtiments arasés découverts au sein de la ville neuve  
(Cliché : E. Barbier).

Le contexte archéologique est très sensible. En effet, une importante partie du projet se développe au sein de la ville neuve alors délimitée par une enceinte encore matérialisée sur les plans Modernes (xviii<sup>e</sup> siècle) comme sur le cadastre du xix<sup>e</sup> siècle. L'ensemble du secteur a fait l'objet depuis la fin du xiii<sup>e</sup> siècle d'un important programme d'extension urbaine, initié par les seigneurs de la Rochefoucauld. De nombreux établissements s'installent progressivement au sein de cet espace nouvellement conquis (couvent des Carmes, temple protestant). Aux abords immédiats de l'en-

En dépit de nombreuses contraintes techniques, seize tranchées de diagnostic ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique. Elles ont permis d'appréhender la présence de vestiges, leur profondeur respective ainsi que leur état de conservation. Quatre espaces distincts ont pu être dégagés à l'issue du diagnostic. Les deux premiers se développent en dehors de l'enceinte de la ville neuve.

Le premier ensemble s'inscrit dans l'emprise de l'actuelle Place du Champ de Foire dont la vocation ne semble pas évoluer depuis la fin du Moyen Âge. Au moins quatre niveaux de circulation se succèdent. Une voirie menant vers un débarcadère au contact de la Tardoire est installée tardivement (xix<sup>e</sup> siècle).

En périphérie de cette occupation, s'étend une vaste occupation agro-pastorale. Celle-ci se manifeste dès la fin du Moyen Âge (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles) par l'installation d'aires d'ensilages aménagées dans les argiles limoneuses des moyennes terrasses. Au moins trois secteurs semblables ont été observés pour cette période, regroupant près d'une quinzaine de silos. Les autres vestiges dégagés appartiennent à une période plus récente (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles) qui traduit un affranchissement de l'enceinte dans une zone très humide. De nombreuses fosses d'extraction de matériaux (sable) ont été découvertes parmi de nombreux aménagements agraires témoignant de la présence de jardins. Un bâtiment, détaché du parcellaire bâti environnant, fut identifié. Il appartient vraisemblablement à une construction récente.

Le troisième espace appréhendé se développe autour des vestiges de l'enceinte associée au fossé. Ceux-ci ont été sommairement observés au gré de deux tranchées du diagnostic. Les

constructions sont apparues très arasées, notamment sur la partie septentrionale où sa conservation demeure incertaine, conformément aux informations livrées par les supports iconographiques de la période Moderne. Le fossé est canalisé au cours d'une période a priori récente, mais la présence même d'une enceinte ne peut pas être attestée. Le deuxième sondage a permis de dégager son seul parement interne affleurant sous la couverture végétale. Si la mise en œuvre semble plus soignée, sa lecture architecturale demeure limitée.

Enfin, la dernière forme d'occupation est limitée à l'espace situé intra-muros. Les différentes tranchées font état d'une installation relativement lâche qui se densifie toutefois aux abords de la voirie. Ainsi, la surface située entre le fossé d'enceinte et le couvent des Carmes semblait davantage vouée à une occupation agro-pastorale. Seules quelques fosses et silos témoignent d'un investissement progressif de l'espace au cours Moyen Âge. Au contraire, le secteur situé au plus près de la voirie présente une circulation plus dense complétée par la construction de bâtiments au bas Moyen Âge.

En dépit de sérieuses contraintes, ce diagnostic archéologique a permis de documenter un ensemble relativement méconnu lié au développement de la ville neuve de La Rochefoucauld de part et d'autre de l'enceinte. Cette portion périphérique de la ville bénéficie vraisemblablement d'une urbanisation très relative qui se manifeste par le développement d'espaces ouverts (jardins, vergers) rattachés au couvent des Carmes. Quant à la mise en défense des lieux, son arasement relatif n'a pas permis d'appréhender son architecture générale.

Emmanuel BARBIER

Antiquité

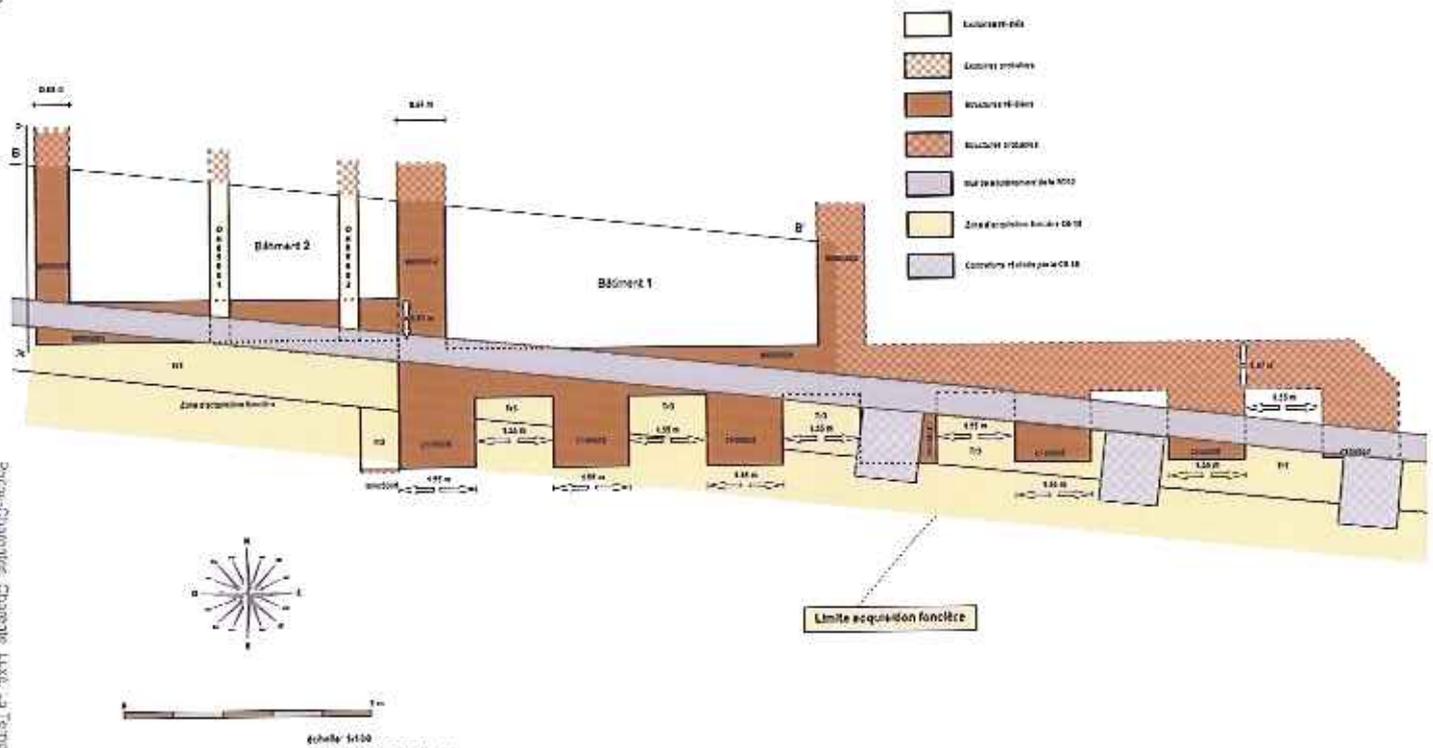
## LUXÉ La Terne, aménagement portuaire en bordure de la Charente

À la suite d'un article de presse paru dans la Charente Libre, informant de travaux en cours sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Charente pour la consolidation et la reconstruction d'un mur de soutènement de la RD 32 à la Terne (commune de Luxé) Une visite de contrôle a eu lieu afin de vérifier le potentiel archéologique du lieu. En effet, quelques années auparavant des vestiges de bâtiments antiques étaient apparus lors de travaux d'enfouissement de réseaux à moins de 80 mètres et il était envisageable que de semblables découvertes puissent se reproduire.

Le chantier (qui se situait dans une propriété privée) était à l'arrêt pour cause d'intempéries (gel suivi de neige). L'excavation avait néanmoins révélé la présence, à la base du mur de soutènement, de structures antiques en parfait état de conservation. Un ouvrage hydraulique était visible au fond d'une des tranchées qui avaient été ouvertes. À la suite de cette découverte, le SRA de Poitou-Charentes a prescrit une opération de sondage. Le Conseil général de la Charente ainsi que la société qui réalisait les travaux nous ont beaucoup aidé dans notre intervention qui n'a induit aucun retard de chantier.

L. Vaudin, 2010

Poitou-Charentes - Charente - Luxé - La Terne



Luxé, plan des structures antiques (Relevé : L. Vaudin, C. Brôges, DAO : L. Vaudin)



Luxé, vue sud-est de la maçonnerie MR05001 (Cliché : SRA).

Le sondage réalisé dans la tranchée le long du mur de soutènement et sous la chaussée a permis de mettre à jour trois ouvrages distincts. Dans le bâtiment n° 2 à « vocation hydraulique », deux exutoires ont été dégagés. Tous deux étaient revêtus intérieurement d'un enduit orangé de 2,5 cm d'épaisseur environ. Les parements en petits appareils de type *opus vittatum* et les joints étaient dans un parfait état de conservation. Le substrat calcaire a été aménagé en palier, afin de recevoir les fondations qui devaient pouvoir résister aux crues de la Charente dont le cours est situé à moins d'une vingtaine de mètres. Les deux ouvrages hydrauliques ont livré du mobilier céramique du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., ainsi que des fragments de faune particulièrement bien conservés, dans une terre très compacte largement colluvionnée. Un mur parallèle au bâtiment n°2 (MR05006 ouvrage 3) est apparu à 2,60 m, il semble avoir subi les effets prolongés du feu. Les blocs calcaires qui le composent sont totalement rubéfiés. Le mobilier céramique découvert contre sa paroi se compose d'un pied d'amphore (probablement de type Pascual 1) et de céramiques communes. Peut-être servait-il de support à une canalisation en bois aujourd'hui disparue qui prolongeait les exutoires maçonnées du bâtiment n°2, ou bien était-ce un bassin de réception des eaux ?

Le bâtiment n°1 quant à lui, n'a été que partiellement reconnu car il n'a pas été possible de vérifier sa continuité au-delà de la zone d'emprise des travaux. Il est appareillé différemment, en *opus mixtum*, et équipé de sept puissants contreforts de 1,55 mètres de largeur, espacés de 1,55 mètres. Le premier contrefort, situé près de l'exutoire OH2 a été dégagé partiellement sur une profondeur de plus de 2 mètres. L'infiltration de l'eau du fleuve Charente dans la tranchée n°2 n'a pas permis de descendre jusqu'à sa base. Il n'a pas été possible de relever l'altimétrie réelle de sa fondation.

Lors de la démolition du mur de soutènement de la RD 32 et avant reconstruction de ce dernier, il a été possible de relever trois niveaux de circulation. Le premier, présent uniquement dans le bâtiment n°1, est composé d'une dalle de béton et mortier d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur reposant sur le substrat calcaire. À sa surface les empreintes d'un dallage déposé sont présentes en négatif dans le mortier. À un niveau supérieur (environ 0,9 m), une couche de circulation de 5,5 à 8,5 cm d'épaisseur composée de mortier de chaux et de cailloutis a livré une monnaie d'Antonin le Pieux (138-161). Ce niveau est commun aux bâtiments 1 et 2. Au-dessus de cette US construite, il a été observé un niveau d'incendie sur lequel reposait une importante quantité de terre cuite archi-

tecturale et de pierres. Des tessons de céramiques du Bas-Empire s'y trouvaient mélangés. Près du mur de soutènement de la RD 32, sous l'emprise de la chaussée, la présence d'un remblai plus tardif, contenant des tessons du haut Moyen Âge, annonce un changement radical d'utilisation du site et le début de la réalisation du chemin de Ligné (actuelle RD 32). Sur l'ensemble du sondage le dernier niveau de circulation, épais d'une douzaine de centimètres, est constitué d'un remblai plus fin composé d'alluvions, de petites pierres calcaires et d'une légère couche de mortier de chaux (moins de 20 mm). À cette époque, les murs des bâtiments 1 et 2 ont été partiellement arasés afin de construire le mur de soutènement, qui est venu se reposer sur les murs de la façade sud. L'angle adopté pour la chaussée étant différent de l'alignement des bâtiments antiques, les constructeurs de ce mur ont été contraints par endroits de l'intégrer à la maçonnerie antique, un nouveau parement masquant alors cette dernière et les anciens édifices.

Le bâtiment n°1 a vraisemblablement été construit au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ses contreforts étaient peut-être décorés de moulures hautes et basses (comme nous l'avons constaté sur le CF05001, seul vestige qui a été préservé de la démolition). Le bâtiment n°2, qui intègre les deux exutoires a quant à lui été édifié dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. La réalisation de cet ouvrage a rendu nécessaire un exhaussement du niveau de circulation dans le bâtiment n°1. La raison de cette modification demeure inconnue, car il n'a pas été possible de déterminer la fonction du bâtiment n°1 et encore moins son étendue que nous n'avons pu étudier que dans la zone de travaux, le reste se trouvant probablement encore sous la chaussée.

Quant au contrefort CF 05001, sa fondation se retrouve aujourd'hui plus basse que la Charente. En était-il de même, lors de son édification ? Dans l'affirmative, le rôle portuaire de ce bâtiment ne ferait aucun doute. Toutefois, pour com-

prendre la dynamique fluviale de la Charente, il serait souhaitable d'effectuer des carottages sédimentaires dont les résultats seraient soumis à l'examen d'un géomorphologue ou d'un malacologue.

Par ailleurs, l'ensemble des relevés effectués sur l'agglomération antique de La Terne devrait permettre, dans le cadre du SIG, d'appréhender plus facilement les réseaux de communication partiellement reconnus et les structures découvertes. Les prospections subaquatiques effectuées sous la direction de J.-F. Mariotti, ainsi que les prospections

aériennes que nous poursuivrons cette année, apporteront sans aucun doute un lot d'informations non négligeables. À ce jour, il n'est pas possible de proposer une date fiable pour l'abandon du site sur lequel le sondage a été réalisé. Les compléments d'études et d'analyses qui seront menés pendant l'année 2013 permettront de faire progresser l'état de nos connaissances sur l'agglomération antique de La Terne dans l'antiquité.

Laurent VAUDIN

Paléolithique moyen

## MARILLAC-LE-FRANC Les Pradelles

Aux Pradelles, les activités de terrain 2012 se sont déroulées du 23 Juin au 5 Août. En dehors d'activités à venir, analyses, recherches spécialisées et protection du gisement, la campagne 2012 représente la dernière de notre projet associant activités de terrain et fouilleurs bénévoles.

Du 7 Juillet au 20 Juillet, c'est un groupe de dix-neuf bénévoles de l'université de Princeton qui a occupé le terrain. Ils étaient encadrés par plusieurs membres de l'équipe scientifique ainsi que d'anciens fouilleurs dont Christiane

Macaulay, canadienne, qui venait pour la septième fois après avoir découvert la préhistoire et la fouille sur ce site en 2005. Du 23 Juillet au 5 Août, c'est un groupe de treize fouilleurs bénévoles français (essentiellement des étudiants de master d'Anthropologie – Préhistoire de l'université Bordeaux 1), canadien et irakien qui ont poursuivi les activités.

Des aménagements des zones de circulation ont été nécessaires ainsi que la réalisation d'une plateforme en béton



Figure 1 : Marillac-Le-Franc, locus Est : coupe stratigraphique, identification des principaux lithofaciés tels qu'ils ont été définis suite à nos activités. Le faciès 1 est représenté par des argiles karstiques stériles, substratum du remplissage archéo-sédimentologique (Cliché : B. Maureille).



Figure 2 : Marillac-Le-Franc, hmi-mandibule gauche d'une hyne des cavernes immature (LP12 D6 S1 2a 714) mise au jour par E. Le Vraux, fouilleuse bnvole, au sein du facis 2a (Clich : B. Maurice).

pour stabiliser l'installation du thodolithe laser ncessaire  la prise (rapide) de coordonnes spatiales des objets archologiques. De nouveaux dosimtres ont galement t poss et diffrents "repres" ont t implants. Ces derniers, avec ceux dj connus, permettront, dans le futur, de retrouver l'orientation du carroyage et l'altitude 0. Nous rappelons que nous sommes partis des mmes repres que ceux dfinis par B. Vandermeersch en 1974). Ces repres (et leurs coordonnes cartsiennes) sont les suivants :

1. Paroi sud, point + 2 m (dfini par B. Vandermeersch) :

E5 S3 (5,121 ; 5,601 ; 1,992) ;

2. Dalle calcaire reposant sur le facis 1 :  
D8 S3 (8,246 ; 4,838;-1,626);

3. Paroi nord, prisme fix sur la paroi G13  
S1 (13,648 ; 7,245 ; 2,596) ;

4. Dalle en bton, station totale (croix au milieu du clou rouge) : I7 S3 (7,141 ; 9,952) ;

5. Paroi nord, nouveau repre (croix au milieu d'un clou) : J14 S3 (14,206 ; 9,702 ; 3,068) ;

6. Paroi Sud, nouveau repre (croix au milieu d'un clou) : E6 S1 (6,938 ; 4,209 ; -0,979).

Des donnes nouvelles ont t acquises sur l'histoire du gisement. Deux petites collections nous ont t transmises. L'une d'elle correspond  un ramassage effectu en 1954 et n'est pas surprenante quant  sa constitution. L'autre est plus particulire, avec beaucoup de dents d'quid (rgurgites), des ossements de hyne des cavernes. Si elle est marque Marillac, il n'y a pas mention de date et il se pourrait qu'elle reprsente une partie des vestiges archologiques lis aux visites de P. David dans ce gisement en 1933 et 1934. Enfin, selon un tmoignage local, qu'il conviendra de vrifier, les vestiges de gallinacs accumuls dans la grotte aux poules (locus n 3 du gisement) seraient la consquence des activits d'un boucher ambulancier dans les annes 1990.

Comme l'anne prcdente, ce sont essentiellement les

facis 4b, 4a, 4d, 2b et 2a du locus est (soit la coupe principale, fig. 1) qui ont fait l'objet de fouilles. Le facis 4d semble correspondre au facis 2a dont le lessivage lie  l'infiltration de l'eau, et la prsence d'un gros bloc de calcaire, expliqueraient les particularits sdimentologiques.

Les rsultats obtenus ont t conformes aux esprances et ne modifient pas notre hypothse principale. Durant la mise en place de ces litho-facis, l'homme de Nandertal, artisan d'un Moustrien de type Quina, est le prdateur principal qui explique l'accumulation et le traitement de la faune, essentiellement reprsente par un ongul (le Renne). Tous les os longs sont fracturs et les extrmits articulaires manquantes. Sur les fragments osseux, les traces d'origines anthropiques sont nombreuses. Notons que la hyne des cavernes est galement prsente au sein du lithofacis 2a (rapport au stade isotopique 4) comme le dmontrent des restes osseux ou dentaires de ce car-

nivore (fig. 2) et les traces de ces activits de charognard. C'est avec le facis 4b que l'asssemblage faunique, similaire par le spectre des taxons reprsents  celui des facis 2a, 2b et 4a, semble tre la consquence de l'activit de l'homme et des carnivores. Cette anne encore, les vestiges humains mis au jour aux Pradelles sont nombreux, avec pas moins de huit nouvelles pices. Il s'agit de deux petits fragments de vote crnienne (au moins un sujet immature) et de six dents isoles (fig. 3) dont cinq sont rgurgites



Figure 3 : Marillac-Le-Franc, germe en place de seconde molaire infrieure droite (LP12 C10 S2 2b 2400) reconnue  la fouille par M. Pelletier, fouilleur bnvole. Il s'agit du soixante-deuxime vestige humain moustrien mis au jour lors des onze campagnes de fouilles (et du septime de celle de 2012) que nous avons co-diriges (Clich : B. Maurice).

(trois proviennent des tris de refus de tamis, dont un correspondant  la fouille de l'anne 2009). Quand on prend en considration toutes les dents isoles (fouilles B. Vandermeersch et nos fouilles), on remarque que les dents rgurgites correspondent trs majoritairement  des individus

immatures. Nous n'avons pour le moment pas d'hypothèse permettant d'expliquer ce fait. Dans tous les cas, Les Pradelles reste le seul site du Paléolithique moyen de France qui, durant chaque campagne de fouille, livre des vestiges humains.

De plus, nous avons décidé cette année d'isoler lors de la fouille divers fragments d'os longs ( $n = 9$ ) qui, par leur morphologie (striation de leur surface externe, épaisseurs de l'os compact, diamètre de la cavité médullaire, présence et organisation de l'os spongieux) pourraient être rapportés au squelette infra-crânien (et plutôt au fémur ou au tibia) de l'homme. Nous essaierons, avec l'aide de l'analyse des isotopes du carbone et de l'azote de ces fragments, d'avancer dans la détermination taxinomique de ces pièces en espérant pouvoir distinguer les carnivores des herbivores. Puis, il conviendra d'avancer (théoriquement) sur les critères de distinction des fragments d'os longs des principaux taxons de mammifères de taille moyenne présent dans le gisement, afin d'essayer d'affiner les résultats. Nous sommes convaincus de la nécessité d'établir une sorte d'atlas d'anatomie comparée entre les ossements humains et les ossements des principaux taxons de faune présents dans les sites du Pléistocène supérieur. Cela permettrait d'isoler des collections des vestiges humains dont les caractéristiques anatomiques permettraient leur échantillonnage pour des analyses biochimiques destructives.

Nous espérons que l'année 2012 verra également la fin des recherches doctorales (financées par le conseil général de Charente) d'Aurélien Royer qui, sous la co-direction de Christophe Lécuyer et de Sophie Montuire, étudie dans le cadre d'une thèse à l'École Pratique des Hautes Études les rongeurs des Pradelles et les isotopes de l'oxygène provenant des phosphates de leur email dentaire. Un article sur une partie de ses résultats est accepté pour publication dans la revue *Earth and Planetary Science Letters*.

Différents résultats concernant le gisement des Pradelles ont d'ailleurs été présentés lors du second colloque international de l'ESHE organisé à Bordeaux par l'UMR Pacea et le département d'Évolution Humaine du Max Plank Institute de Leipzig. Ils concernent les recherches sur la chronologie des dépôts (Frouin *et al.*, 2012), sur l'étude des traces de découpe via de nouveaux outils d'optique (Mussini, Bello, 2012) et l'étude des variations environnementales sur la base de l'étude des rongeurs (Royer *et al.*, 2012).

Les fouilles aux Pradelles ont été une formidable expérience scientifique et humaine. Nous espérons qu'elles auront permis à de nombreux jeunes américains d'aimer la France et sa culture, de changer leur vision de l'Europe. Ils y ont passé une partie de leur cursus universitaire et qui imaginerait qu'un examen écrit de la prestigieuse université de Princeton

(NJ) avait lieu tous les étés dans un petit village du sud-ouest de la France ? Nous espérons aussi que les fouilleurs bénévoles français, d'autres pays, y ont appris certains fondamentaux sur la fouille de sites du Pléistocène supérieur, y ont fait des rencontres, y ont aimé l'archéologie, la paléanthropologie, le Paléolithique moyen, l'homme de Néandertal. Nous sommes convaincus que de tels terrains sont les lieux où des *hobbies* se sont transformés en passion, ou des aspects de certaines personnalités scientifiques futures se seront forgés.

À l'issue de cette dernière campagne nous tenons donc à remercier tous les fouilleurs bénévoles, américains, français et de plusieurs autres nationalités, qui nous ont accompagné dans cette activité scientifique. Nous exprimons notre gratitude aux membres des conseils municipaux de Marillac-le-Franc et aux habitants de ce village qui nous ont toujours accueilli avec beaucoup de chaleur et d'amitié. Marillac-le-Franc est un endroit de France où il fait bon vivre.

Bruno MAUREILLE et Alan E. MANN

#### **Royer *et al.*, 2012**

Royer A., Lécuyer Ch., Montuire S., Escarguol G., Fourel Fr., Mann A., Maureille B. : *Late pleistocene (MIS 3-4) climate inferred from micromammal communities and oxygen isotope compositions of rodents from Les Pradelles, Charente, France. Second international congress of the European Society for the Study of Human Evolution (ESHE) (Bordeaux, 21-23 Septembre 2012), ESHE, (Proceedings of the ESHE, 1), 2012, p. 154.*

#### **Frouin *et al.*, 2012**

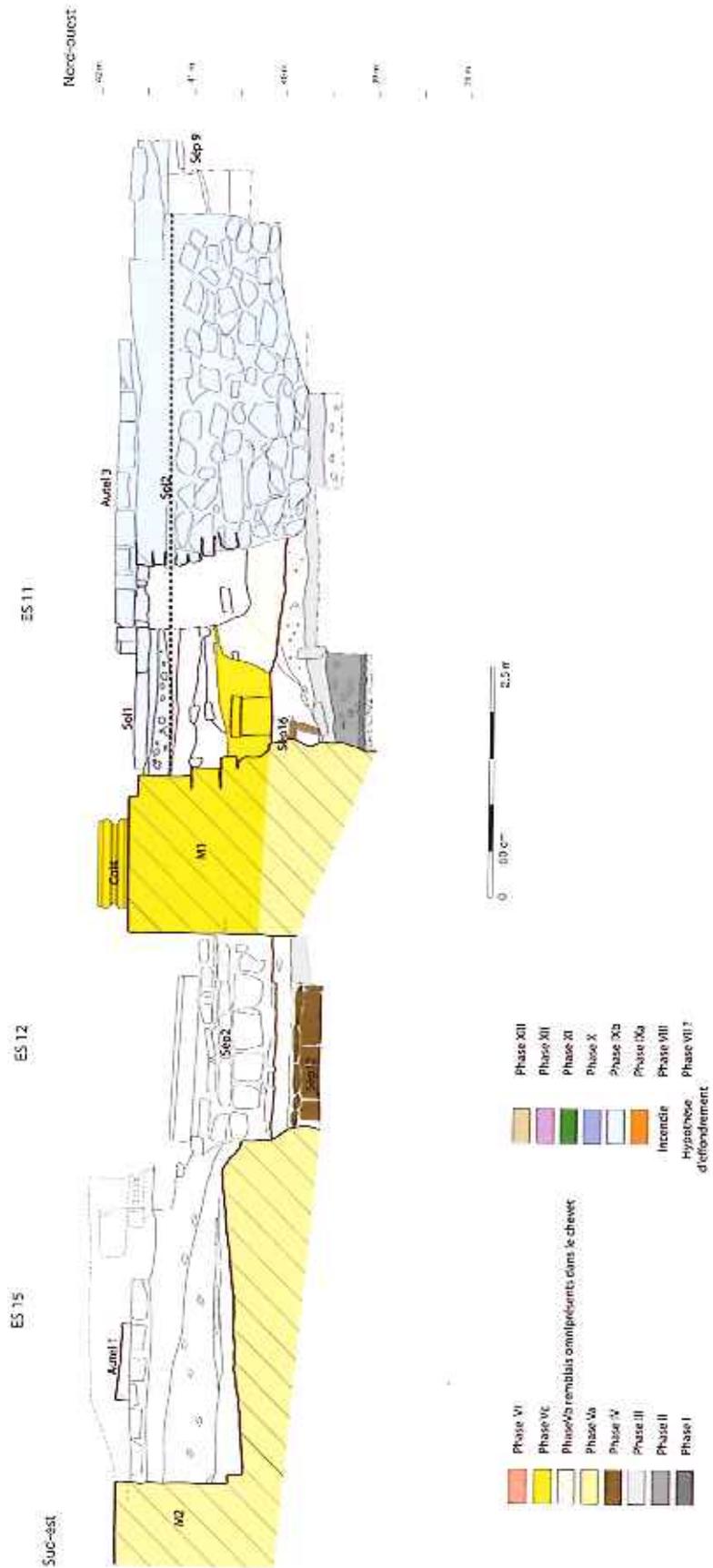
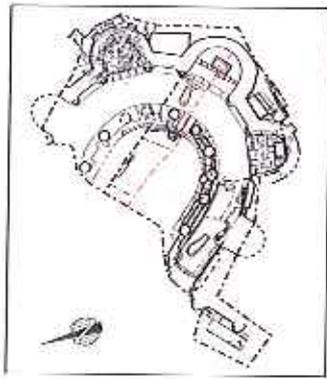
Frouin M., Mercier N., Lahaye Ch., Maureille B. : *A refined chronology of the Mousterian reindeer hunting camp of Les Pradelles (Marillac-le-Franc, France). Second international congress of the European Society for the Study of Human Evolution (ESHE) (Bordeaux, 21-23 Septembre 2012), ESHE, (Proceedings of the ESHE, 1), 2012, p. 85.*

#### **Mussini, Bello, 2012**

Mussini C., Bello S. : *Cutmarks on Neandertal remains from Les Pradelles: preliminary results using 3D microscopy (Alisona InfiniteFocus®). Second international congress of the European Society for the Study of Human Evolution (ESHE) (Bordeaux, 21-23 Septembre 2012), ESHE, (Proceedings of the ESHE, 1), 2012, p. 131.*

#### **Vandermeersch, 1974**

Vandermeersch B. : « Marillac-le-Franc », *Gallia Préhistoire*, 17-2, 1974, p. 489-491.



L'opération effectuée en 2012 à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée est la seconde campagne d'une programmation triennale. Les objectifs ont donc été établis en fonction des résultats obtenus en 2011, mais également de nouveaux impératifs imposés par les mesures de conservation du site. Les investigations ont ainsi porté sur le chevet de l'église abbatiale, l'édifice dénommé « trésor » et l'hôtellerie. Cependant, faute de temps et de moyens, le rapport rend uniquement compte des connaissances acquises sur les deux premières entités.

L'ensemble des données stratigraphiques incite actuellement à déterminer treize phases, soit quatre de plus qu'à l'issue de la campagne 2011. Les sondages réalisés au chevet de l'église ont livré plusieurs indices d'une occupation antique. Les observations sont limitées à des niveaux de circulation (phase I), des remblais (phase II) et des gravats de matériaux de construction. La chronologie de la phase I, établie à partir d'un faible lot de tessons, correspondrait au milieu du 1<sup>er</sup> ou au 1<sup>er</sup> siècle. Les conditions d'abandon

ne sont pas encore définies, peut-être une destruction (phase III). Toutefois l'interprétation de l'épandage de gravats suscite des incertitudes puisqu'elle pourrait également résulter de terrassements liés à la réoccupation médiévale. Ce fait se manifeste clairement par l'implantation d'un espace funéraire aux limites encore méconnues (phase IV). La faible densité des inhumations pose la question de la durée de cette phase. La typologie des tombes est diversifiée. Elle comprendrait notamment quelques coffrages de pierre trapézoïdaux à logette céphalique, dont un avec un lit de charbon. Cette pratique est généralement observée sur des tombes des XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles, au plus tôt au XI<sup>e</sup> siècle. En conséquence, rien ne prouve que ce premier cimetière soit antérieur au XI<sup>e</sup> siècle. Une continuité d'occupation avec la cella carolingienne n'est pas encore assurée. L'implantation de ces vestiges dans l'emprise actuelle de l'abbaye reste à démontrer.

La phase V regroupe trois étapes de construction du chevet. La première comprend les fondations et une portion d'élévation du déambulatoire (phase Va). La seconde est un



Figure 2 : Nanteuil-en-Vallée, bâtiment actuellement dénommé « trésor » (Cliché : J.-L. Piat).

arrêt de chantier probablement causé par une inondation (phase Vb). Elle entraîne l'apport d'un important remblai de terre dans le déambulatoire et du sable dans le rond-point du chœur (fig. 1). La reprise des constructions nécessite de nouvelles fondations superposées aux précédentes et un changement de parti dans le traitement des élévations (phase Vc). Les nouvelles données acquises n'améliorent pas la fourchette chronologique déjà déterminée, soit entre le milieu du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle.

La phase VI est marquée par la construction du bâtiment dénommé « trésor » (fig. 2). Bien qu'incomplète, son étude permet déjà d'établir un certain nombre de constats orientant les hypothèses d'interprétation. Le niveau inférieur est, dès l'origine, semi-enterré et très faiblement ajouré. Il s'apparente ainsi à une crypte. L'étage est plus éclairé. L'un de ses parements est doté d'une armoire murale avec un lavabo liturgique. Les piédroits de certaines baies conservent des croix de consécration. Il s'agit donc d'un lieu de culte. A la périphérie immédiate, l'édifice a constitué un pôle attractif pour des inhumations. La chronologie est actuellement établie à partir de comparaisons des modénatures des bases et chapiteaux des supports. La construction se situerait

vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, voire les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Les caractéristiques semblent infirmer l'hypothèse d'un lieu de conservation de reliques ou de chartes. Les comparaisons la rapprocheraient peut-être de la chapelle du Saint-Esprit de Roncevaux, appelé aussi Silo de Charlemagne. Cet édifice du XII<sup>e</sup> siècle, bâti en carré sur deux niveaux, a été considéré comme le sépulcre de Roland et de ses paladins tombés à Roncevaux. Dans cette optique, le « trésor » de Nanteuil ne pourrait-il constituer un monument funéraire commémoratif en lien avec la geste carolingienne ?

L'évolution du site comprend ensuite des phases définies en 2011, pour lesquelles aucune information ne renouvelle les connaissances, à savoir : un éventuel effondrement de l'église, un incendie durant la Guerre de Cent Ans, une reconstruction aux XV-XVI<sup>e</sup> siècles et ensuite divers aménagements, notamment pour des problèmes d'inondation. La campagne de 2013 aura pour objectif de poursuivre toutes ces recherches et d'offrir également les premiers résultats relatifs à l'hôtellerie.

Joan-Luc PIAT et Patrick BOUVART

Antiquité

PAIZAY-NAUBOURNEMBOURIE  
Projet collectif de recherche  
La villanomaine des Châtelliers

Engagé en 2009, ce projet collectif de recherche a pour objectifs le traitement des données archéologiques récoltées au cours des différentes campagnes de fouilles qui se sont déroulées 1968 à 2003, ainsi que l'étude du mobilier. La finalisation de ce travail prendra la forme d'une publication monographique.

Le volet « étude de mobilier » devrait être clôturé cette année, par la remise de l'étude du verre réalisée par Dominique Simon-Hiernard<sup>1</sup>. Le lot de verre appartenant essentiellement aux découvertes anciennes est quantitativement très modeste mais présente des éléments intéressants. Toutes les études de mobilier (une quinzaine au total) devraient donc être réunies en fin d'année 2012.

De même, une cartographie en rapport avec les différentes périodes d'occupation du site des Châtelliers et les occupations du canton a été réalisée, en collaboration avec Christine Rédien-Lairó<sup>2</sup>. Ces cartes permettent de replacer la villa dans un contexte plus large d'occupation du sol. Parallèlement, un inventaire des villas, à partir de recherches bibliographiques et documentaires approfondies, a été réalisé et cartographié. Quatre critères ont été sélectionnés, les villas fouillées ou simplement recensées, la présence ou l'absence d'enduits peints. En outre, une carte des limites de civitas et des voies romaines de la région Poitou-Charentes a été dressée.

Enfin, une campagne de prospection magnétique et électrique réalisée par Adrien Camus d'ULR Valor, a confirmé l'extension de la zone construite vers l'est. La surface construite non explorée représente à peu près la même surface que celle fouillée actuellement. L'existence de murs ayant la même orientation que ceux mis au jour au cours des campagnes archéologiques menées depuis 1968 permet de compléter le plan de la villa. En revanche, d'autres murs avec une orientation différente, soulèvent un certain nombre de questions.

L'année 2012 a également été consacrée à la rédaction d'une partie du manuscrit destiné à la publication, et notamment la partie relative à la construction de la villa, dès la période augustéenne, et son essor du règne de Tibère à celui de Vespasien. En outre, les contributions définitives concernant le mobilier se sont enrichies cette année de celles de la faune, des éléments architecturaux et de la céramique<sup>3</sup>.

La finalisation du manuscrit, prévue en 2012, est reportée à la fin de l'année 2013.

Imma CARRIÓN i MASGRAU  
Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE

<sup>1</sup> Dominique Simon-Hiernard est conservatrice du patrimoine aux Musées de la ville de Poitiers.

<sup>2</sup> Responsable CCE et mobilier archéologie au Service archéologique de Poitou-Charentes

<sup>3</sup> Ces textes ont été respectivement rédigés par : Philippe et Magali Migaud, Graziella Tendron, Fabienne Chiron-Champagne, Delphine DIX-neuf et Jean-Louis Tilhard.

## PUYMOYEN Grand Bois

Le diagnostic archéologique mené dans le cadre du projet d'aménagement de lotissement au Grand-Bois à Puymoyen sur une parcelle de 1,6 hectare n'a révélé aucun indice de site archéologique. Pour ce qui concerne les occupations préhistoriques anciennes, aucune séquence stratigraphique pléistocène n'a été identifiée. Des vestiges lithiques néolithiques en contexte remanié ont été recueillis dans le secteur sud de l'emprise. Ces indices viennent confirmer les

potentialités de ce secteur déjà connu sur le plan des occupations préhistoriques récentes, et qui sont susceptibles d'être conservées en contexte de plateau, tandis que les séquences renfermant des occupations plus anciennes (paléolithiques) ont plus de chances d'être préservées en bas de pente, dans les vallées.

Mahaut DIGAN

Moyen Âge

## ROUSENAC Le prieuré

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit en amont d'un projet d'aménagement du prieuré de Rousenac en Charente qui vient à la suite de celui entrepris il y a une vingtaine d'années.

La prescription couvrait une superficie de 2 075 m<sup>2</sup> et comprenait les anciens bâtiments du cloître et une grande parcelle à l'ouest de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Au final, ce sont des maçonneries, des structures en creux, ainsi que des remblais et des niveaux de circulation qui ont pu être dégagés. La datation de ces indices archéologiques est assez large, à savoir de l'époque médiévale à nos jours.

Ce n'est qu'à une vingtaine de centimètres de profondeur qu'apparaissent les vestiges des murs-bahuts du cloître. Ceux-ci sont généralement en bon état, malgré un fort taux d'arasement. A certains endroits apparaît encore le niveau de circulation de la galerie. À l'extérieur de cet espace, des niveaux de circulation et des structures en creux ont été dégagés. Parmi ces dernières, deux font penser à des puits, du fait de leur forme et de leur emplacement.

Les sondages dans les ailes est et ouest se sont révélés décevants. On y trouve essentiellement des remblais et des niveaux de circulation. Les rares structures archéologiques n'ont pu être datées avec précision.

Enfin, le petit sondage réalisé à la main au nord de la salle capitulaire a mis en évidence la présence de remblais sableux et d'une maçonnerie de la fin de l'époque moderne ou du début de l'ère contemporaine.

À l'ouest du prieuré, sur la terrasse actuelle, les sondages ont mis au jour une maçonnerie, probablement un mur de terrasse, ainsi qu'une sépulture sous dalles calcaires. Toutes deux semblent datées de l'époque médiévale, malgré les incertitudes liées au mobilier céramique.

L'aménagement actuel de cet espace semble avoir été mis en place à l'époque moderne. D'ailleurs on retrouve dans les apports massifs de remblais des éléments lapidaires provenant du cloître, d'époque gothique flamboyant.

Les sondages ont également mis en évidence, tout au moins dans le cloître, l'existence d'une pente naturelle du nord vers le sud. Celle-ci était déjà fortement soupçonnée par des anomalies architecturales dans les élévations des bâtiments. Il semblerait donc que l'église soit construite sur le point le plus haut du bourg, tandis que le reste des bâtiments s'adapte tant bien que mal aux irrégularités du terrain.

Le mobilier céramique est difficile à dater, car très peu d'études sont réalisées dans ce secteur de la Charente. En effet, certains tessons se positionnent sur des périodes charnières (moderne/contemporain par exemple), d'où la difficulté d'attribuer un indice archéologique à un épisode précis.

Le prieuré de Rousenac mérite une analyse plus approfondie, tant sur le plan du bâti que celui de l'archéologie. Cette intervention archéologique met en évidence l'abondance des témoins archéologiques, traduisant une occupation presque continue du Moyen Âge classique à l'époque contemporaine. Ces vestiges apparaissent parfois à quelques centimètres sous la surface actuelle.

David MARTINS

## SAINT-CYBARDEAUX

### Les Bouchauds

Le département de la Charente, propriétaire du site des Bouchauds, a procédé à la mise en valeur des vestiges du sanctuaire antique implanté au sommet de la colline des Bouchauds. Si l'aire sacrée orientale n'a fait l'objet que



Saint-Cybardeaux, le temple nord (Cliché : M. Grail).

d'une réfection des maçonneries, l'aire sacrée occidentale, en revanche, a fait l'objet, par le SRA, d'une prescription de fouille préventive, préalablement à la réalisation d'aménagements paysagers.

La prescription éditée par l'État concerne deux volets distincts. Tout d'abord, le décapage complet des deux temples occidentaux (*fana* à *cella* de plan carré). Cette opération a permis de réaliser un relevé en plan pierre à pierre au 1/20ème de chaque édifice, ainsi que l'ouverture de sept tranchées alignées sur un axe nord-sud. Disposées entre les vestiges, en remplacement d'un décapage plus global, elles ont permis d'effectuer une coupe stratigraphique selon l'axe nord-sud, depuis le bâtiment méridional jusqu'au mur de péribole nord. Ainsi, chaque niveau archéologique a pu être coté en NGF et géoréférencé.

Ensuite, une surveillance systématique a été faite des travaux d'arrachage et de dessouchage de dix-huit arbres, de déplacement des déblais anciens, de rebouchage des sondages archéologiques et de remise en état du terrain. Cette seconde intervention a également inclus le dégagement d'arases de murs dans l'enceinte orientale afin de les consolider.

Les données recueillies complètent, sans fondamentalement les renouveler, celles obtenues au cours des fouilles antérieures menées de manière discontinue entre 1974 et 1995.

Le substrat, observé dans trois tranchées, se compose d'un sédiment homogène sablo argileux de couleur jaune et contient des pierres et des blocs de silex. Il suit, de manière générale, un profil légèrement en pente du nord vers le sud.

C'est au cours du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle que l'aire sacrée occidentale est édiflée, en même temps que le sanctuaire oriental connaît un agrandissement de son enceinte. Les édifices reposent à même le substrat sablo argileux qui a été nivelé. Ils semblent avoir été construits en une seule phase d'aménagement.

La cour, dans laquelle sont installés les deux temples, est de plan trapézoïdal, est longue de 66,50 m au nord et de 67 m au sud. Elle est large de 57,50 m à l'ouest et de 55 m à l'est. Elle occupe donc une superficie de 3 751,87 m<sup>2</sup>.

Le sol de la cour, observé dans les deux tranchées, recouvre directement le niveau naturel. Il se compose de mortier blanc et de fragments de tuiles, disposés plus ou moins à plat. Il se situe 0,50 m plus bas que les sols des temples.

Les deux temples sont rejetés dans la partie ouest de la cour. Ils sont ouverts au sud-est, sur un espace vide de toute construction. Ils se situent de part et d'autre d'un axe nord-ouest / sud-est qui correspond à l'axe de la seconde enceinte orientale. Ils présentent un plan carré. Le mur extérieur de la galerie mesure 11,10 m de côté. Il ceint une galerie périphérique large de 2,26 m, qui enserre une *cella* de 5,10 m de côté. Les sols sont faits de mortier de tuileau qui, dans l'angle sud-est de la galerie du temple nord, est recouvert de dalles calcaires.

Le sanctuaire est délimité, au sud, par une construction originale. Il s'agit d'un bâtiment long de 67 m et large de 14,50 m qui se compose de trois éléments organiquement liés : au nord et au sud, deux espaces de circulation couverts encadrent une enfilade de pièces centrales ouvertes alternativement au nord et au sud. Ce bâtiment est construit sur de puissantes fondations, car il se situe à l'aplomb de la rupture de pente du plateau. Au nord, l'espace de circulation



Saint-Cybardeaux, le temple sud (Cliché : S. Sicard).

large de 5 m ouvre sur la cour du sanctuaire par une colonnade montée sur un léger mur-bahut. Le sol en mortier blanc lissé de l'espace de circulation est continu avec chacune des pièces centrales avec lesquelles il communique. Au sud, le sol de la galerie (large de 4,20 m) suit une légère pente et se prolonge dans les pièces centrales qui donnent de ce côté-ci. Les salles médianes mesurent 1,70 m de largeur et 8 m de longueur. Leur accès se fait entre les antes formées par le prolongement des murs latéraux. Elles sont décorées de peinture murale à dominante rouge.

Il semble que la fréquentation du sanctuaire se pérennise jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, période à partir de laquelle le lieu paraît

être abandonné. Aucune trace de destruction violente (incendie par exemple) n'a été observée. Le site a fait par la suite l'objet de récupération de matériaux et le peu de mobilier ramassé n'a pas permis d'affiner la chronologie d'occupation.

Sandra SICARD et Gabriel ROCQUE

#### Sicard 2012

Sicard S. avec la collaboration de Rocque G. : *Saint-Cybardeaux, Les Bouchauds (16)*, rapport final d'opération de fouille préventive. Angoulême, Conseil général de la Charente, 2012.

Moyen Âge

## SAINT-FÉLIX L'église



Saint-Félix, sépulture 11 (qui passe sous les fondations) de la tranchée 2 au nord du chevet (Cliché : S. Plisson).

L'assainissement du chevet de l'église de Saint-Félix réalisé en 2005 s'étant avéré insuffisant, de nouveaux travaux de drainage plus profonds ont nécessité une intervention archéologique du 2 au 9 juillet 2012, accompagnant ainsi la mise en valeur globale de cette église romane du XI<sup>e</sup> siècle signalée dès le XI<sup>e</sup> siècle. Les résultats du sondage apportent des éléments intéressants au sujet de la nécropole et posent l'hypothèse de l'existence d'un bâtiment antérieur à l'église actuelle, du moins dans la partie orientale.

Les 21 mètres linéaires de tranchée, d'une profondeur d'1,50m et d'une largeur d'un mètre en moyenne, ont révélé

une occupation funéraire antérieure à la construction des fondations du bâtiment et qui perdura jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'analyse anthropologique, bien que succincte, met en évidence plusieurs types d'inhumations qui correspondraient à trois périodes chronologiques distinctes : la première, antérieure aux fondations du XI<sup>e</sup> siècle (sept sépultures primaires individuelles en fosse rupestre dont trois scellées dans les fondations et non prélevées) ; la seconde pour la période médiévale (2 sépultures individuelles sous tuiles, sept sépultures primaires individuelles et quatre fosses de vidange) ; et enfin la présence à plusieurs endroits d'indices de cercueils attribuables à la période moderne.

La stratigraphie autour du chevet, très perturbée par les installations électriques et drainantes de 2005, ne permet pas une lecture exhaustive du terrain, rendue plus difficile par la situation géographique du bâtiment (on fond de vallon, bordé au sud par une parcelle cultivée très pentue et au nord par la route également surélevée). Le lieu est donc soumis à un fort ruissellement lors d'intempéries. Néanmoins, la présence d'une couche épaisse de tuiles, mobilier en verre et matériaux modernes sur toute la surface sondée, confirme la possible réfection du lieu de culte en 1888.

Le mobilier céramique des unités stratigraphiques inférieures, bien que limité en nombre (quelques tessons), correspondrait à des formes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles pour ce qui concerne la céramique de Touraine. Quelques éléments métalliques retrouvés dans les sépultures ne donnent pas à ce jour de résultat datant. Notons le caractère paroissial du cimetière, dès le début de son existence (périnataux, immatures et adultes) jusqu'à son déplacement en 1894. Cette intervention autour du chevet de l'église de Saint-Félix, ne sera pas suivie de fouilles ultérieures. Cependant il serait envisageable, lors de futurs éventuels sondages dans le chœur de l'église, de vérifier l'existence probable d'un lieu de culte antérieur à l'église actuelle, ainsi que la présence de sépultures anciennes probablement associées à ce bâtiment primitif.

Sophie PLISSON

# SAINT-MARY

## Les Forges

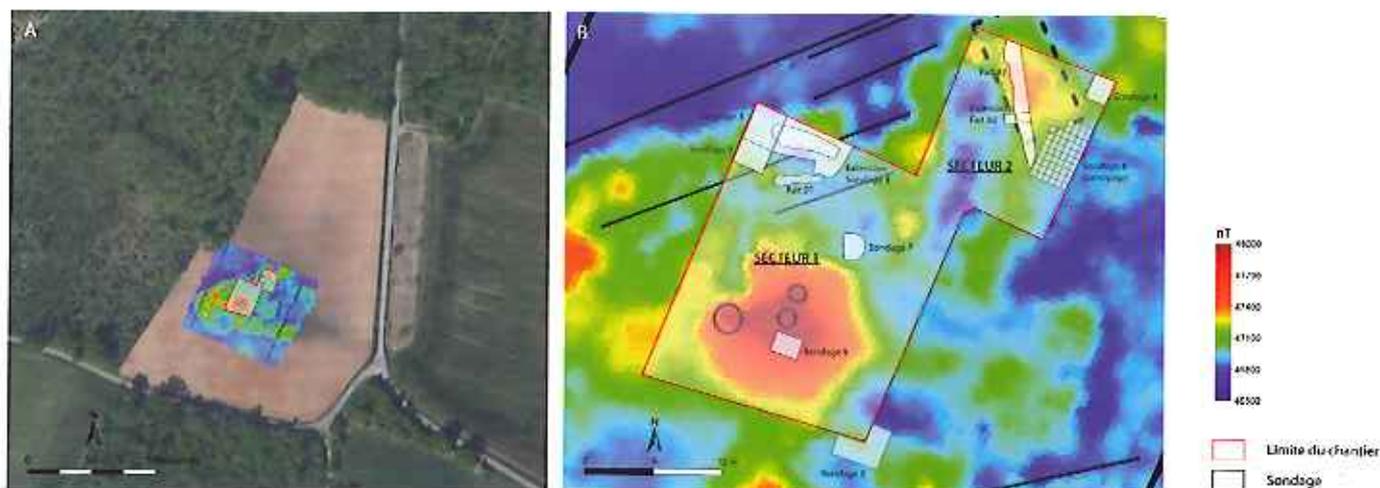


Figure 1 : Saint-Mary, localisation (A) et plan du chantier de fouille (B) sur fond cartographique magnétique et photographie verticale. (DAO : G. Rassat, BD Ortho IGN, cartographie magnétique ULR Valor).

Le site métallurgique identifié au lieu-dit Les Forges est situé à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Angoulême et à 5 km à l'ouest de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Il a été repéré par prospection pédestre en 2011 puis fouillé du 1<sup>er</sup> au 31 août 2012. Cette opération fait suite aux recherches paléométallurgiques et archéobotaniques menées depuis 2010 dans la forêt domaniale de la Braconne (voir notices BSR 2010, 2011) et s'inscrit, plus récemment, dans le cadre d'une thèse de doctorat portée sur l'étude de l'artisanat du fer en Charente et en Dordogne depuis la fin de la fin de la Protohistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge (voir notice BSR 2011 et notice de prospection inventaire BSR 2012).

L'importante concentration de résidus métallurgiques (scories de réduction), qui s'étendait sur une surface d'environ 4000 m<sup>2</sup> dans le champ prospecté rendait difficilement envisageable la fouille du site dans son ensemble. Dans le but de localiser d'éventuelles anomalies, susceptibles de correspondre à des structures de chauffe, une prospection géophysique a été menée en février 2012 par l'Université de La Rochelle et ULR Valor (F. Lévêque, A. Camus). L'opé-

ration a ainsi permis de cartographier de nombreuses anomalies magnétiques (Fig. 1 A et B).

D'après F. Lévêque et A. Camus, la plus forte de ces anomalies (positive), située approximativement au centre de la zone prospectée, pouvait correspondre à une structure de type bas-fourneau alors qu'une autre (négative), plus au nord, laissait imaginer la présence d'un bâtiment rectangulaire (rectangle en pointillé). Pour ces raisons, le chantier de fouille a été divisé en deux secteurs (secteurs 1 et 2, Fig. 1 B) dont l'emprise totale a atteint les 400 m<sup>2</sup>.

À la suite du "sondage test" (sondage 3) réalisé à la pelle mécanique sur le secteur 1, l'épaisseur du ferrier a été évaluée à plus d'un mètre de profondeur. Cette situation a donc conduit à l'implantation de plusieurs sondages répartis sur l'ensemble du chantier. Ceux du secteur 2 ont révélé l'existence d'au moins deux phases d'activité de réduction (Fait 2), entre lesquelles a été attesté un horizon riche en résidus charbonneux (Sondage 4, côté est) pouvant être interprété comme une zone de stockage de charbon de bois. Quant aux sondages du secteur 1, ils ont confirmé l'existence de plusieurs phases de réduction (sondages 5 et 7). Par ailleurs, la découverte de nombreuses scories de fond de four localisées dans l'angle nord-ouest du chantier (sondage 3 et extension, sondage 9) suggère la présence proche des ateliers.

Au final, ce site a livré une très importante quantité de résidus métallurgiques issus d'une intense activité de réduction attribuable, d'après l'observation des tessons de céramique recueillis (observations et propositions de datations d'après D. Guillon, Inrap), à l'époque antique (fin du 1<sup>er</sup> siècle - seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle voire 11<sup>er</sup> siècle). La découverte de parois de four, pouvant atteindre 30 cm d'épaisseur, ainsi que de plusieurs fragments de bloc-tuyères bifides (Fig. 02), suggère même la construction et l'utilisation de structures de réduction aux parois épaisses, équipées de

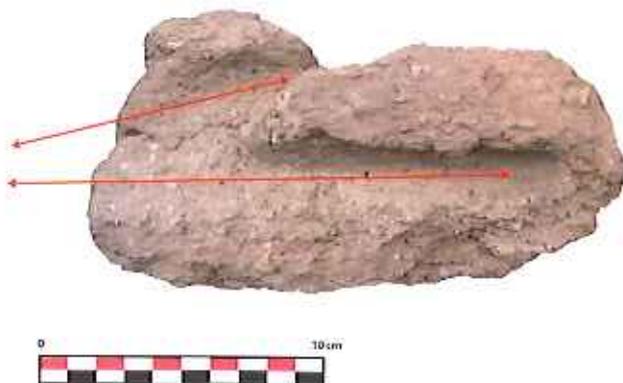


Figure 2 : Saint-Mary, exemple d'un bloc-tuyère bifide partiellement conservé (Cliché : G. Rassat).

système de ventilation forcée (deux soufflets au moins). La réduction du minéral ne semble pas être la seule étape de la chaîne opératoire sur le site. Le travail de post-réduction n'est pas exclu même si, pour le moment, seulement deux scories plano-convexes (épuration et/ou lorgeage) ont été identifiés parmi le matériel résiduel échantillonné et observé. Les analyses physico-chimiques en cours sur ces scories permettront peut-être de l'attester. Les résidus charbonneux prélevés feront également l'objet d'analyses : identification taxonomique et étude du calibre. L'objectif est ici d'appréhender, dans le cadre d'une approche archéo-environnementale, l'impact de l'activité métallurgie sur la gestion de la ressource en bois. Ces informations seront comparées à celles obtenues suite aux sondages de plusieurs ferriers de la forêt de la Braconne (Euba-Rementeria, Rouaud 2010, Rassat 2012).

Malgré les informations livrées par la prospection géophysique, aucun bas-fourneau n'a pu être mis en évidence lors de l'opération. La poursuite des recherches sur le site, par une nouvelle campagne de fouille programmée, nécessi-

terait la mise en place d'une méthode différente, faisant appel à d'importants moyens mécaniques ; cette approche ne garantirait pas pour autant la découverte des structures recherchées. Aussi, le choix a été fait de poursuivre les recherches en menant de nouvelles opérations programmées en 2013 mais en privilégiant l'étude des ferriers de moindres dimensions.

Graziella RASSAT

#### **Euba-Rementeria, Rouaud 2010**

Euba-Rementeria I., Rouaud, R.: *Sondage de trois ferriers et six plateformes de charbonnage en forêt de la Braconne*, rapport de sondage, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2010.

#### **Rassat, 2012**

Rassat G. : *Sondages archéologiques d'un ferrier et d'une plateforme de charbonnage (1<sup>er</sup> et 13 août 2011), commune de Saint-Projet-Saint-Constant, parcelle ONF 150*, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012.



Le projet d'extension d'une zone d'activité sur la commune de Saint-Projet-Saint-Constant a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription portait sur un peu plus de 9 ha. Le chantier s'est déroulé durant dix jours, du 13 au 24 février 2012. Au total trente-six tranchées ont été réalisées et un peu plus de 6 % de la surface prescrite a été diagnostiquée. D'après la carte extraite de la base Patriarche du Service régional d'archéologie et la notice scientifique de la prescription, l'emprise du projet se trouve dans une zone archéologique sensible. Le substrat est calcaire et date du Jurassique supérieur (Oxfordien). Les sommets

des plateaux sont parfois occupés par des colluvions, sables argileux et graviers déposés pendant l'ère tertiaire, ou issus de la décalcification du substrat. Les traces d'occupation sont très pauvres et elles se résument à quelques tronçons de fossés parcelaires que corrobore l'actuelle trame parcellaire. Dans l'un des sondages, nous retiendrons la présence de deux fosses circulaires dont la morphologie permet éventuellement une identification en tant que fosses-silos. Leur datation est indéterminée.

Julien PELLISSIER



Le diagnostic archéologique réalisé 20 rue du docteur Lamaze concerne une emprise de 9 424 m<sup>2</sup> destinée à la construction d'une résidence. La totalité de la surface n'était pas accessible en raison de la présence de bâtiments et d'allées goudronnées, ainsi que d'arbres protégés par le Code de l'environnement. La méthode a consisté à réaliser douze tranchées continues, pour une longueur cumulée de 460,2 mètres, avec une pelle hydraulique munie d'un godet

à lame lisse de 1,90 mètre. Sur l'ensemble de l'emprise, nous avons atteint le substrat naturel, argilieux ou calcaire selon la topographie.

Aucun vestige anthropique antérieur à l'époque contemporaine n'a été découvert.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

## TOUVRE Le Trou de la Coupe

Le Trou de la Coupe se situe dans la forêt domaniale de Bois Blanc sur la commune de Touvre. Il s'agit d'un aven d'une dizaine de mètres de profondeur dans lequel des ossements animaux et humains et deux pois datant du second âge du Fer ont été découverts par des spéléologues en 1973.

Un mémoire de DEA en 2002 (E. Germain) avait mis en évidence un traitement particulier des restes humains, en révélant différentes modifications artificielles (découpe, fracturation, perçage, etc). Les conditions de découverte ayant entraîné un biais dans l'assemblage récupéré, il fut décidé de sonder et tamiser les débris spéléologiques afin de compléter la série anthropologique, mais également faunique et mobilière.

Les restes humains récupérés sont au final très peu nombreux. Ceux-ci ne comportaient aucune modification d'origine anthropique, mais leur faible nombre permet désormais

d'affirmer que ce sont bien des morceaux de cadavres qui ont été faissés dans la grotte et non des individus complets. Les tessons de céramique retrouvés appartiennent aux deux vases découverts dans les années 1970.

Enfin, l'étude de la faune sortie durant cette opération, mais également celle découverte lors de la désobstruction de la grotte sont actuellement en cours d'étude (Ch. Genies). Il est néanmoins possible d'attester la présence de suidés, bovidés, équidés et canidés ainsi que de la faune sauvage (cervidés).

Les débris ayant été entièrement sondés et tamisés et les niveaux de l'âge du Fer ayant été totalement vidés dans l'aven - hormis deux minces banquettes trop instables pour être fouillées -, l'opération ne sera pas reconduite l'an prochain.

Julie LE RAY

## VILLEBOIS-LAVALLETTE Château de Villebois-Lavalette

Le château de Villebois-Lavalette est mentionné autour de l'An Mil, moment où le comte d'Angoulême disposait d'une église *in castro Villaboensi*. Toutefois, un certain Itier, *princeps de Villa Boensi*, puis Hélié dit *dux de Villebois* s'affichent dans la mouvance des comtes d'Angoulême vers le milieu du X<sup>e</sup> siècle, ce qui peut laisser penser que le château existe dès cette période. Vers le début du XII<sup>e</sup> siècle la famille se divise en deux branches : celle des seigneurs de Cognac et de Villebois qui conservent le *dominium* sur le château et celle des Itier de Villebois qui possèdent des droits sur la place. La branche aînée conserve le château jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dont la dernière héritière, Amélie, meurt sans postérité avant 1199, malgré son mariage avec Philippe de Cognac, fils bâtard de Richard Cœur de Lion.

Durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le château passe aux mains des Lusignan, à qui l'on attribue généralement la construction de la vaste enceinte castrale. En 1355, le roi de France échange le château, entré en sa possession à l'extinction de la lignée des Lusignan, au seigneur de Mareuil dont les descendants conserveront le château jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et effectueront probablement d'importants travaux notamment dans la moitié sud du site.

Durant les guerres de Religion, le château fait l'objet de nombreux combats, notamment en 1568 et 1569. En 1589, le duc d'Épernon, combattant pour le roi de France, dirige le dernier assaut que connaîtra le château et écrase sans ménagement les ligueurs qui s'y sont réfugiés. Le château semble alors subir une canonnade nourrie durant laquelle le front sud, tourné vers le plateau, va être très endommagé.

Le duc d'Épernon rachète le château, quelques années après l'avoir assiégé, au duc de Montpensier héritier des Marouil. S'il ne lance pas de grand programme architectural comme il fera par ailleurs, le duc d'Épernon est probablement à l'origine de la modification d'une partie du système défensif du château.

En 1660 le château est acheté par le duc de Navailles, maréchal de France qui, retiré à Villebois-Lavalette, va commencer en 1667 une véritable reconstruction dont naîtra un vaste château moderne. Très rapidement la famille de Navailles, qui réside à la cour, se désintéresse de Villebois. Avant même le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château est administré par des créanciers et ce jusqu'à la Révolution. Vendu comme Bien National, le château sert de prison dès 1808. De 1816 à 1822, il est transformé en gendarmerie, ce qui lui permet probablement d'échapper à la démolition. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le château sert d'école à plusieurs reprises. Si certains travaux sont alors réalisés, les différents propriétaires, privés ou publics, détruisent plusieurs éléments constitutifs du château et en vendent les matériaux.

En 1914, le professeur Maurice de Fleury rachète le château à la commune et entreprend la restauration de l'aile ouest du logis. Sa famille, propriétaire du château jusqu'en 1998, va l'entretenir et tenter de le restaurer notamment grâce à l'aide d'une association locale et de la commune. En 2000 le changement de propriétaire a entraîné la mise en place de nouveaux projets de restaurations et de valorisation du site. En effet, Norbert Fradin, propriétaire du château, s'étant pris de passion pour ce site, a mis en œuvre d'importants travaux de restauration et mis en valeur. Des campagnes

de fouilles programmées portant sur le noyau castral ont accompagné ces travaux de 2003 à 2007.

C'est dans le cadre de ces projets de restauration qu'une demande volontaire de diagnostic a été faite par Norbert Fradin. La prescription du SRA concerne deux emprises distinctes, la totalité de la basse-cour et la terrasse sud, pour une superficie totale de 5 304 m<sup>2</sup>. Ce diagnostic a été mené par deux agents de l'Inrap, du 15 au 31 octobre 2012, aidés de pelles mécaniques de 800 kg et 8 tonnes. Les décapages ont été effectués par passes successives plus ou moins fines. Au final treize sondages de dimensions variables ont été réalisés, permettant de collecter de nombreuses données concernant l'occupation et l'évolution de ce remarquable château.

Les sondages réalisés sur la terrasse sud ont montré la présence de puissants remblais de démolition et de plusieurs maçonneries, appartenant très probablement au front défensif sud, tourné vers le promontoire à l'extrémité duquel le château est érigé. En raison du projet d'aménagement de ce secteur et du dimensionnement limité de la pelle mécanique ces sondages (menés jusqu'à une profondeur de 1,60 mètre) n'ont pas permis d'atteindre les niveaux d'occupation de ce secteur.

Les sondages implantés en différents points de la basse-cour ont permis d'observer des structures s'échelonnant au moins de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux aménagements scolaires du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette basse-cour apparaît comme un espace densément occupé. Les structures observées sont de natures variées : niveaux de sols, fosses, fours, bâtiments... Des niveaux d'occupations antérieurs à l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle ont été identifiés à l'extrémité nord de la basse cour. Ce constat, mis en relation avec les résultats des fouilles réalisées de 2003 à 2007, montre une occupation précoce de l'ensemble de l'emprise actuelle du château. Les sondages ont également permis de mettre en évidence la présence de nombreuses constructions postérieures à l'enceinte. Si certains bâtiments étaient documentés par différentes sources, d'autres n'étaient pas connus. Malheureusement, des creusements du XIX<sup>e</sup> siècle ont parfois entraîné la destruction des niveaux médiévaux, comme cela a notamment été le cas le long du mur nord de la chapelle castrale. La datation de ces différentes structures reste difficile du fait, du manque de références concernant du mobilier céramique comparable avec celui mis au jour sur ce site.

Adrien MONTIGNY

## PROSPECTION INVENTAIRE Angoulême et Champniers

En 2012 nos recherches ont porté sur le repérage et l'identification du tracé de deux aqueducs : l'aqueduc dit de la Ferme des Valettes à Angoulême, et l'aqueduc dit de Bourse Vert près de Villeneuve (Champniers)

Le réseau de la Ferme des Valettes est installé au sud du plateau d'Angoulême. Il longe le Boulevard de l'Europe, depuis les environs de la Gare SNCF d'Angoulême, et dessert les communes du sud de l'agglomération. Il est situé au fond d'une vallée sinueuse arrosée par de petites sources qui vont grossir la rivière, l'Anguienne. La source de la Ferme des Valettes est souterraine ; elle a été aménagée dans la prairie qui encercle les bâtiments de ce lieu-dit, ancienne ferme transformée en centre de loisirs, probable dépendance du Logis du Maine Blanc.

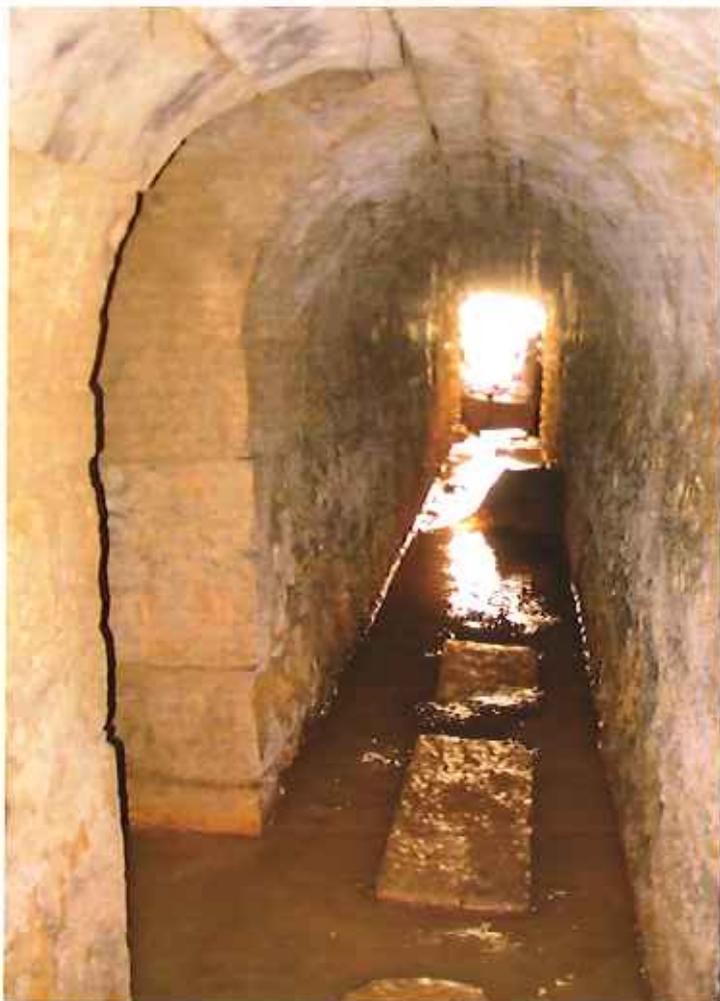
Le réseau hydraulique, qui comportait plusieurs aqueducs, bassin et canalisation, pourvoyait aux usages domestiques quotidiens au Logis du Maine Blanc et de la Ferme des Valettes (eau potable, irrigation, glacière, etc.). L'ensemble hydraulique qui nous apparaît aujourd'hui est certainement très incomplet. Il est probable qu'un système de canalisation de vannes et de pelles permettait de diriger l'eau sur les terres de la propriété. Cette hypothèse est confirmée par la découverte d'éléments de canalisation retrouvés chez un particulier dans la vallée de la Grand Font. Le réseau comprenait un aqueduc primaire et un aqueduc secondaire.

L'aqueduc primaire s'étire selon un axe Nord-est/Sud-Ouest, sur une distance de 29,50 m. Les captages sont tous percés après l'intersection avec l'aqueduc secondaire. Ce point se trouve à 7,30 m de l'entrée. Il existe quatorze collecteurs. Dix sont creusés dans la paroi sud, au niveau du lit. Les quatre autres arrivées s'écoulaient dans la paroi nord, au ras du sol.

L'aqueduc secondaire s'étire selon un axe nord-sud et s'enfonce dans cette direction sur une distance de 9,10 m. Les captages sont au nombre de trois. Deux niches et un puits d'aération complètent les aménagements internes.

De nombreuses traces de fréquentation marquent les parois et les dalles de la voûte de l'aqueduc principal. Les marques les plus récentes, d'époque moderne, couvrent les parois et la voûte de l'aqueduc principal primaire, près de l'entrée. Nous n'avons retrouvé aucune marque ou écrit sur les murs de l'aqueduc secondaire. Le recensement de ces témoignages de présence humaine dans l'aqueduc principal, nous a permis d'établir une classification qui se divise en cinq catégories : marques de construction (lissage, rainures, coffrages), messages écrits ou gravés (noms, dates, croix), empreintes de mains, autres signes indéterminés et tags modernes.

Cet ensemble hydraulique était complètement intégré à l'écosystème local. Lorsque le logis et la ferme devinrent



Angoulême, aqueduc de la ferme des Valettes (Cliché : D. Bernardin).

orphelinat et lycée agricole, il en constitua un équipement essentiel. Quant à l'époque de construction de ce réseau, on ne peut que se référer à la nature des vestiges retrouvés (canalisations ou dalots, fragments d'aqueducs) et au fait qu'il desservait le Logis du Maine Blanc, dont est encore visible la tour du <sup>xvii</sup>e siècle.

Autre réseau étudié en 2012, l'aqueduc dit « de Bourse Vert » est de construction antique. L'étude de ce monument fait suite à une prospection effectuée au cours de l'année 2007 (Brège & Bernardin), destinée à vérifier les hypothèses et commentaires des chercheurs des <sup>xix</sup>e et <sup>xx</sup>e siècles. A été reconnue, dans ce cadre, une portion d'aqueduc longue de 150 m, entre les hameaux de Villeneuve et la route reliant Villeneuve au hameau de Le Breuil-Pinaud. Le point d'origine du réseau se situe au-dessus de l'étang bordant cet itinéraire, à une altitude de 73 m. Des éléments ruinés, retrouvés dans la sablière de la combe de Villeneuve (à une altitude de 70 m), ont été déplacés dans une clairière proche. La pente de l'écoulement dans le conduit de l'aqueduc indique une déclivité de 2 cm/m.

Trois points du monument ont retenu notre attention et nous ont permis de mettre en oeuvre une étude partielle des vestiges reconnus. Le premier se rapporte à une section d'aqueduc qui se découpe dans la barrière sablonneuse du coteau, au-dessus de la clairière ; le second concerne les éléments détachés du conduit tombés dans la clairière ; le troisième tronçon s'étire au-dessus des berges d'un étang. Le contexte et l'architecture du monument ont pu être observés. Sur un substrat de sable de rivière ou de garenne d'environ 5 m d'épaisseur a été aménagé un radier de pierres irrégulières d'une épaisseur d'environ 0,25 m, supportant un conduit d'aqueduc d'une hauteur de 0,35 m à 0,40 m. Des dalles plates, d'environ 5-6 cm d'épaisseur, forment la couverture de l'aqueduc.

Le conduit en lui-même présente une section de 0,40 m de hauteur sur 0,50 m de largeur. Les piédroits du *specus* mesurent 0,18 m de hauteur et une largeur identique pour le lit et le sommet des blocs, soit 0,15 m. L'épaisseur des piédroits varie entre 0,18 et 0,22 m. Les bases des éléments retrouvés présentent une épaisseur de 0,50 m et 0,60 m.

Malgré des dimensions inégales dans les longueurs, les blocs ont été fabriqués selon le même procédé technique. Les composants entrant dans le mélange de la préparation du mortier sont identiques à chaque bloc. Parmi les vestiges examinés, nos observations nous ont permis de reconstituer le mode de construction, qui met en oeuvre les matériaux suivants : éléments de pierre calcaire de forme irrégulière provenant d'un concassage raisonné, mélange de sable fin et de gros graviers de rivière, tuileaux gallo-romains finement concassés, donnant au mortier sa couleur rose (c'est d'ailleurs cette teinte qui, dans la mémoire populaire locale, a fait de ce monument un aqueduc dans lequel on faisait couler le vin des vendanges). Ont par ailleurs été utilisés, un mortier à la chaux hydraulique et un enduit d'étanchéité d'environ 1 cm à 1,5 cm d'épaisseur, de couleur rose, visible sur le lit. Les parois et le fond des blocs montrent un lissage propre et régulier, exécuté à l'aide d'un outil rudimentaire. Cet enduit assurait un meilleur écoulement et évitait les pertes en eau. Nous avons enfin constaté l'existence d'un dépôt calcaire d'environ 0,2 cm d'épaisseur sur les parois de certains éléments.

Longtemps rattaché à l'époque médiévale dans la mémoire populaire comme chez certains érudits, cet aqueduc présente un mode constructif et une utilisation de matériaux tout à fait caractéristiques des techniques antiques.

Daniel BERNARDIN, Jean BEN AOMAR  
et Claude BRÈGE

## PROSPECTION AÉRIENNE Département de la Charente



Barret, Chez Bonin, enceinte néolithique (Cliché : E. Bouchet).

Du point de vue de la prospection aérienne, l'année 2012 est en total contraste avec la campagne 2011. Les précipitations ont été très abondantes au printemps et l'observation des parcelles occupées par des céréales n'a donné aucun résultat. Seuls une quinzaine de sites ont été photographiés, au lieu des 175 identifiés en 2011.

L'exploitation de *Google Earth* pour situer les indices photographiés, a permis de localiser quelques sites supplémentaires, ce qui porte à environ trente le nombre de nouveaux sites découverts pour l'année 2012.

Eric BOUCHET

Antiquité

## PROSPECTION INVENTAIRE Luxé, Fouqueure et Ligné

Dans le prolongement de la remise en perspective que nous avons faite en 2011 des principaux sites relatifs à l'agglomération antique de La Terne, il nous a paru souhaitable en 2012 de nous consacrer à l'analyse du mobilier céramique récolté en surface au cours de la dernière décennie sur le plateau de La Terne.

Lors de la phase de prospection, à l'occasion d'une certaine de visites (à raison de deux heures chacune), nous avons collecté un mobilier très divers, à savoir : pièces de terre cuite architecturale, blocs de pierre taillés, verrerie, onduits peints, céramiques communes et un lot d'échantillons très représentatif et probablement unique de céramiques sigillées (décorées ou non). Près de sept cents tessons, datables du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle, ont pu être recueillis sur quatre parcelles parfaitement identifiées sur le plateau de La Terne.

Lors de l'étude, une distinction a été réalisée afin de séparer la céramique décorée et celle sans décor. Seuls les fragments permettant d'établir une forme ou un décor ont été présentés à Jean-Louis Tillaud pour étude. Cette étude a porté sur cent quatre-vingt-dix céramiques lisses, cent trois céramiques à motif dont chaque exemplaire a fait l'objet d'un frottis et huit estampilles. Chaque fragment a fait l'objet d'une étude typologique qui a permis de déterminer sa forme, son atelier de provenance et sa période de production.

Au final, l'étude a permis de révéler dix-neuf types de formes dans la céramique lisse et dix types de formes pour la céramique à décor. Le nombre de fragments de lèvres est prédominant pour la sigillée lisse, et inversement ce sont les fragments de panses qui sont plus fréquents pour la céramique à décor.



Estampille « ACIINOSI » sur pied de marmite ou assiette en terra-nigra (Cliché : L. Vaudin).



Estampille « PATRICI(US) » sur fond - La Graufesenque - I<sup>er</sup> siècle (Cliché : C. Brège).

Les formes principales pour la sigillée lisse sont de type Drag 35/36 (coupelle, coupe) au nombre de quarante et un fragments, suivies des Drag 18, 15/17 et 51. Pour la sigillée à décor ce sont les Drag 29 (coupe carénée) avec vingt-neuf fragments et surtout les Drag 37 (coupe) représentés par quarante et un fragments.

En ce qui concerne les ateliers de production, 50% provient de La Graufesenque, 25% de Lezoux, 10 % de Montans, 7 % d'Espalion, le reste provenant de différents ateliers du centre et du centre ouest de la Gaule. Les productions des ateliers de la Graufesenque sont les premières à apparaître sur le site dès 15 ap. J.-C., alors que les autres centres de production ne surviennent que dans les années 40/50/60. Au regard des découvertes effectuées, il apparaît une si-

millitude entre la présence des types de céramiques rencontrés sur le site et les périodes d'activités des différents ateliers de production de sigillée du sud, du centre et du centre-ouest de la Gaule.

A l'évidence, la diversité et l'importance du mobilier confortent l'hypothèse de la présence d'un site gallo-romain sur cet oppidum dont l'occupation s'est inscrite dans la durée. Cela explique également la présence d'enduits peints autour du fanum que nous avons découvert en 2011 en prospection aérienne.

Claude BRÈGE et Laurent VAUDIN

## PROSPECTION INVENTAIRE Chassenon, Étagnac et Lessac

Les prospections menées en 2012 sur la rive gauche de la Vienne, au niveau des communes de Chassenon et d'Étagnac, ont révélé une fréquentation humaine très ancienne des berges de la rivière. De nombreux indices allant du paléolithique inférieur au néolithique ont pu en effet être collectés, des sites de la période gallo-romaine identifiés. De la chapelle d'Étricor implantée en rive droite jusqu'au niveau du château de la Grange de Quaire, un grand nombre de points de franchissements du fleuve a été repérée.

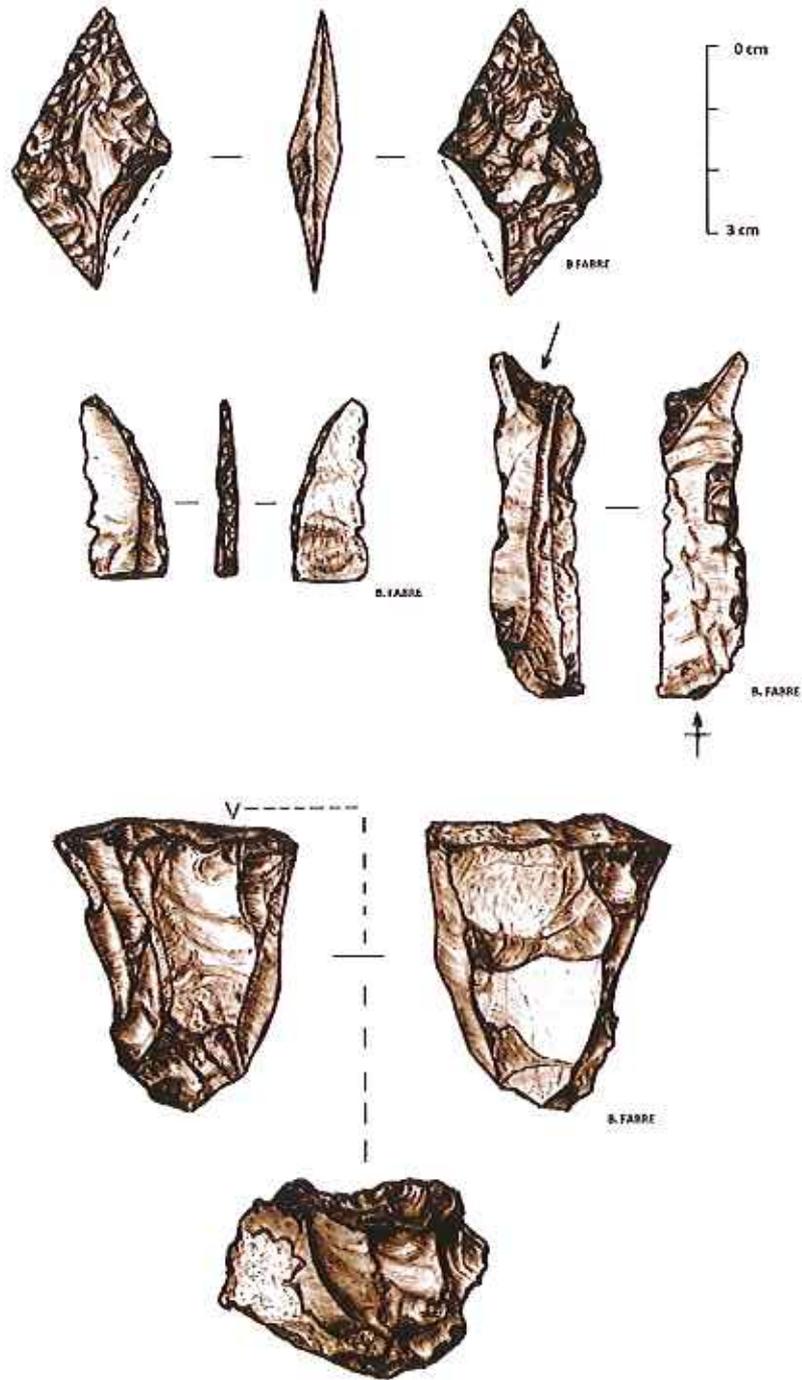
Le premier point de franchissement identifié se situe au niveau du lieu-dit la Rivière de Vienne, sur le tracé d'une voie reliant le village de Machat (rive gauche) à Beaulieu (rive droite) et Étagnac. Ce chemin, qui figure sur le cadastre napoléonien (chemin de Machat à Beaulieu), semble d'origine médiévale si l'on en croit les toponymes riverains et un indice de motte castrale au lieu-dit voisin Pierre Folle.

Le deuxième franchissement est mentionné sur le cadastre napoléonien comme "chemin de Chassenon à Étagnac".

Ce gué a probablement fonctionné après la destruction du pont antique de Pilas. Il est impraticable du fait de la construction du barrage de l'usine hydroélectrique en 1912, mais permettait depuis Chassenon de rejoindre Étagnac par Los Salles. Une photo aérienne de l'IGN révèle la présence d'un carrefour, au-dessus du lieu-dit chez Raymondin, au nord de Salles.

Un autre franchissement correspond à l'implantation du pont antique de Pilas. La récente découverte des piles romaines de ce pont, étudiées dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive (Sicard 2012, cf notice BSR), confirme le rôle important de ce franchissement à l'époque antique. Les vestiges du monument devraient faire l'objet, au cours des années à venir, d'investigations complémentaires de nature pluridisciplinaire (prospections géophysiques, subaquatiques, etc). Le pont serait situé sur le tracé de l'hypothétique voie antique Périgueux Poitiers et, pour la période médiévale, au cœur du domaine des religieux grandmontains d'Étricor, qui détenaient à Pilas un moulin,

des pêcheries, et surtout un bac et un port (M. Larigauderie). Les installations liées au fonctionnement du bac auraient pu s'appuyer sur les assises des piles construites sur les deux rives. Il convient enfin d'évoquer la découverte, en aval du pont antique, sur la rive gauche et jusqu'au niveau de la Grange de Quaire, de nombreux indices d'occupation antique, souvent en position inondable, comme c'est le cas des fragments d'amphores (types Dressel et Pascual) collectés aux lieux-dits Clos de Pilas et Les Grands Champs. Par ailleurs, la découverte de meules à bras (dont une meule dormante), de tessons de céramiques non tournées et d'outillage lithique (hache polie en roche blanche, cf. fig.) suggère la possibilité d'une occupation protohistorique.



Au bas du chemin désigné sur le plan cadastral napoléonien comme "chemin de Chassenon à la Vienne" se situerait un autre gué. Depuis le bourg de Chassenon, ce chemin suit un talweg traversé, près de la rivière, par la voie de chemin de fer. À une centaine de mètres en amont du chemin, la voie ferrée a coupé un aqueduc qui serait l'exutoire du grand bassin situé à l'est des thermes publics de *Cassinomagus*. En amont du talweg, un barrage pourrait correspondre à une retenue collinaire, au lieu-dit Fonds Chaudes. Dans ce secteur et vers l'est, ont été repérées des traces de bâti-

ments séparés par une voie, associés à la présence de *tegulae*, de céramiques et de fragments de porphyre de couleur verte ou marron. Par ailleurs, en tête de vallon une dépression en forme de fer à cheval renvoie à la présence hypothétique d'un théâtre, à faible distance de l'édifice de spectacle déjà connu et protégé. Les prospections électriques effectuées par Cécilia Bobee, avaient révélé la présence d'anomalies linéaires dans la partie nord-ouest du site. Dans le même alignement, au sud, une structure implantée sur le plateau est désignée dans la mémoire locale comme "Camp de César" et semble évoquer un *castrum*. Le site est un point dominant par rapport à l'ensemble monumental antique, au tracé de la voie d'Agrippa et dispose d'une large ouverture sur le paysage environnant, jusqu'à Étagnac ou Rochechouart.

Chassenon, La Rivière, industrie lithique erratique (Dessin : B. Fabre).

Le "chemin de Chassenon à la Grange de Quaire" (cadastre napoléonien) est l'itinéraire le plus direct depuis la route de Pressignac : traversant le centre bourg, il longe le cimetière avant de se diriger vers la Vienne. Sur la parcelle dénommée la Rivière, une levée de terre perpendiculaire à la Vienne pourrait correspondre aux vestiges d'une voie. Ce secteur a livré des traces d'une occupation humaine sur la longue durée, et notamment au Paléolithique (petit biface, pointe Levallois, pointe à dos courbe) et au Néolithique (fragment de hache polie, pointe de flèche foliacée). La présence gallo-romaine se manifeste par des fragments de *tegulae*, d'amphores, de céramique grise et sigillée, une monnaie coupée en deux (as de Nîmes ?). Des tessons médiévaux, parfois très érodés, ont également été observés.

En face du point d'arrivée sur la rivière du "chemin de la grange de Quaire à la Vienne" (cadastre napoléonien), une culée semble se dessiner sur la rive droite : cette voie pourrait éventuellement rejoindre Écossac et Étagnac, ou bifurquer sur le chemin parallèle à la rivière sur la rive droite, dit "chemin de Beaulieu à Chabanais". Ce chemin traverse la parcelle dénommée Les Ribes, qui livre également de nombreux silex du Paléolithique supérieur (pointes à dos courbe) et du Néolithique, des tessons non tournés ainsi que des indices antiques (*tegulae*, céramique grise sigillée) et médiévaux. Plus en aval semble se dessiner un autre chemin d'accès, marqué en rive droite de la Vienne par un alignement d'arbres orienté vers le nord.

À l'ouest, un dernier gué probable a été repéré en un point où la berge se rétrécit et où le cheminement sur la rive gauche devient difficile. Un passage semble en effet se dessiner vers un chemin de la rive droite desservant les lieux dits les Vergnes, la Ribière et Chabanais. Ce passage pourrait correspondre au tronçon terminal du cheminement suivant la rive gauche de la Vienne dans la commune de

Chassenon, en provenance de Saint-Junien par l'île de Chaillat, Saillat, le village de La Montre, Pilas et la grange de Quaire.

Les prochaines prospections pourraient être menées sur la rive droite de la Vienne, afin de collecter et vérifier les indices susceptibles d'être reliés à ces différentes observations.

Parallèlement à ces reconnaissances, la photo-interprétation a permis d'identifier sur la commune de Lessac, à partir de vues de l'IGN, un site arasé dans les années 1980, qui avait livré des *tegulae* et de la céramique grise. Dans l'angle sud-est de la structure, les traces d'une activité métallurgique avaient été repérées, et les éléments prélevés sur place avaient permis d'envisager une réoccupation du site à la période médiévale. Cet ensemble se présente sous la forme d'un quadrilatère de 100m de côté, entouré de profonds fossés.

Bernard FABRE

## PROSPECTION SUBAQUATIQUE Fleuve Charente Saint-Simon et Bassac

La prospection subaquatique réalisée cette année, durant la première quinzaine du mois d'Août en Charente, a concerné à la fois, des secteurs non explorés du fleuve Charente et des sites déjà inventoriés, sur les communes de Bassac, de Saint-Simon et de Saint-Laurent-de-Cognac.

Des entités archéologiques terrestres (commune de Bassac) ont été signalées, en bords de rivière, lors de prospections aériennes en 2011 par Eric Bouchet : ce sont plusieurs traces rectangulaires pouvant être d'anciens établissements gaulois et des fossés circulaires du Bronze ancien, qui apparaissent à moins de cent mètres du fleuve. Ces découvertes ont naturellement conduit à entreprendre, une prospection subaquatique dans la partie du chenal qui les borde. Cette prospection a eu pour but de trouver un lien éventuel entre le domaine fluvial et les entités terrestres. Aucun mobilier ou aménagement immergé, rattachable aux périodes concernées, n'a été malheureusement découvert.

Sur la commune de Saint-Simon, les investigations ont été menées dans des secteurs périphériques aux zones prospectées les années précédentes. Cette seconde phase de la prospection n'a pas été plus fructueuse : deux ou trois pieux, quelques tessons Néo et Proto et une céramique du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour dans une zone de tuf. La pauvreté des résultats de la campagne 2012, en amont de Saint-Simon, tranche avec les nombreuses découvertes faites au cours des années précédentes. Ces

couloirs de prospection, dont le résultat a été négatif, délimitent probablement l'emprise des gisements archéologiques découverts antérieurement.

Enfin, deux séries de plongées ont été effectuées pour retrouver et repositionner au GPS d'anciennes découvertes.

Le site du Brassiaud offre un seuil anthropique constitué de gros madriers, de pieux de calages et d'une trémie de blocs. Ce haut fond artificiel coupe le chenal et devait constituer une retenue d'eau en lien avec un moulin ou une pêcherie. La partie amont du seuil fortement ensablée a probablement piégé des artefacts comme en témoigne la découverte d'une céramique du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle. La partie aval est constituée d'une fosse (sous l'effet de l'accélération du courant au passage du seuil) dont la profondeur atteint quatre mètres.

À Saint-Laurent-de-Cognac, deux gros bois horizontaux émergeant de la rive ont été datés en 1999, de l'époque gauloise : Ly-70552 110 + 40 BP (-224,-26 av. J.-C.) avec un pic de probabilité de -69,-114,-149.

La relocalisation de ce site nous a permis de constater l'apparition de six nouveaux éléments (en raison de l'érosion de la berge) qui forment ainsi une structure en bois importante pouvant correspondre à un radier ou un quai (en caisson). Cet aménagement pourrait faire l'objet d'un sondage.

Jean-Pierre GAILLEDREAU

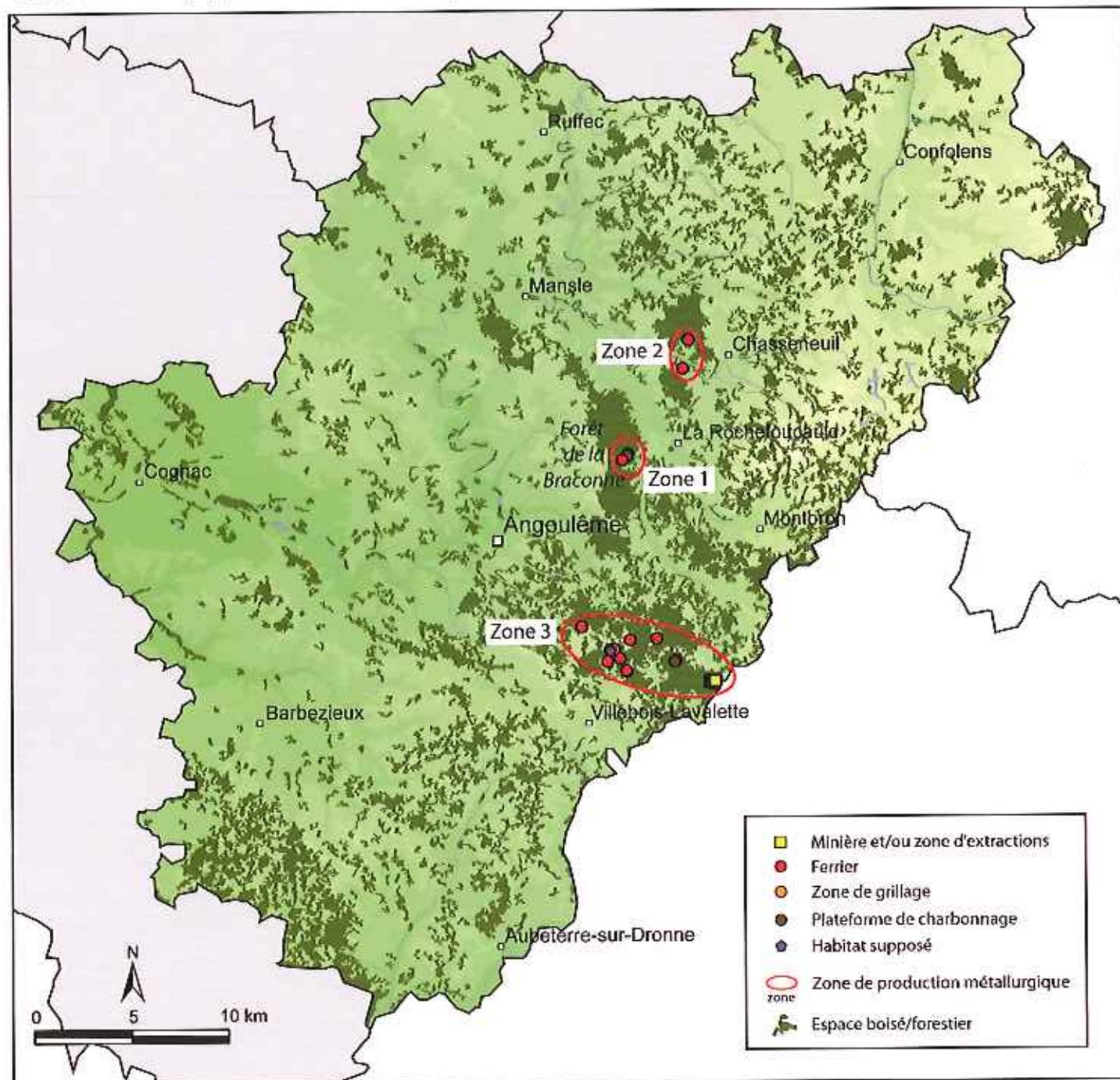
## PROSPECTION INVENTAIRE Département de la Charente

Les travaux universitaires menés en 2010 et 2011 sur l'occupation du sol dans la forêt domaniale de la Braconne et ses marges ont contribué à une réelle amélioration des connaissances dans divers domaines de recherche et notamment en paléoméallurgie et en archéobotanique. Au total, 71 ferriers, 12 sites miniers et 350 plateformes de charbonnage ont été mis au jour.

Depuis octobre 2011, la poursuite de ces recherches dans le cadre d'une thèse de doctorat (Géolab UMR 6042 CNRS - université de Limoges) permet d'étendre le champ d'action

à un ensemble territorial défini par les départements de la Charente et de la Dordogne. La thématique de la thèse porte sur l'identification des zones de production métallurgique du fer et de mesurer leur impact sur la dynamique forestière depuis la fin de la Protohistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge.

La nouvelle campagne de prospection inventaire engagée en 2012 en Charente a permis de confirmer et de découvrir 70 sites archéologiques : 25 ferriers, une zone de traitement minérallurgique, 31 plateformes de charbonnage, 11 sites



Département de la Charente, zone d'étude et résultats de la prospection inventaire (Cartographie : G. Rassat d'après BD Alti et Corine Land Cover).

miniers et 2 sites présentant du mobilier de surface (fessons de céramique). Repérés pour la plupart en contexte forestier, ces sites apparaissent généralement dans un bon état de conservation. Ils se répartissent en deux grands ensembles, au nord-est et au sud-est de la forêt de la Braconne, indiquant la présence d'au moins deux nouvelles zones de production métallurgique.

Ces premières recherches laissent augurer de l'existence d'une structuration territoriale de ces zones de production pour et/ou autour de l'activité métallurgique. Les systèmes parcellaires, les habitats supposés et les réseaux d'anciens

chemins qui constituent l'environnement archéologique de certains ferriers (comme ceux identifiés en 2011 dans la forêt de la Braconne) en constituent autant d'indices. C'est pour tenter de le confirmer et de le préciser qu'un relevé LIDAR (*Light Detection and Ranging*) a été réalisé en mars 2012 sur près de 13 000 ha de forêts charentaises. En outre, l'étude des données qui en résultent, prévue en 2013, permettra peut-être de révéler l'existence de diverses formes d'organisation de cet artisanat du fer.

Graziella RASSAT

## Erratum

Concernant la notice du BSR 2011:

« Prospection inventaire, Voies de communications antiques en Charente » L. Vaudin, p. 59-60

1. Le cliché aérien du *fanum* de la Haute Terme (Luxé) illustrant cette notice a été indûment attribué à E. Bouchet. L'auteur du cliché est L. Vaudin.
2. Les prospections de Laurent Vaudin et E. Bouchet ayant été menées indépendamment l'une de l'autre, le renvoi entre les deux notices est sans objet.